

2009 - 2010

**ECOLE
NATIONALE
SUPERIEURE
D'ARCHITECTURE
DE
PARIS LA VILLETTE**

PROGRAMME PEDAGOGIQUE – 2009 - 2010

DIPLOME D'ETUDES EN ARCHITECTURE
CONFERANT LE GRADE DE LICENCE

144 avenue de Flandre – 75019 PARIS
Téléphone : 01.44.65.23.00 – Fax : 01.44.65.23.01
www.paris-lavillette.archi.fr

SOMMAIRE

Calendrier universitaire	2
Présentation du premier cycle.....	4
A. Le cursus	4
B. Les méthodes pédagogiques	5
Présentation des unités d'enseignement	6
Composition des unités d'enseignement	7
Premier cycle année 1.....	10
A. Présentation et objectifs d'enseignement	10
B. Les méthodes pédagogiques	10
1. Semestre 1	11
2. Semestre 2	22
Premier cycle année 2.....	32
A. Les objectifs d'enseignement.....	32
B. Les méthodes pédagogiques	32
C. Le stage ouvrier et/ou de chantier.....	33
1. Semestre 3	34
2. Semestre 4	79
Premier cycle année 3.....	106
A. Présentation et objectifs d'enseignement	106
B. Les méthodes pédagogiques	106
C. Les séjours à l'étranger	106
D. Le stage de première pratique	106
E. L'obtention du diplôme	106
1. Semestre 5	107
2. Semestre 6	134
L'organisation des stages.....	161
Le rapport d'études et sa soutenance.....	162
La mobilité à l'étranger	164
Le double-cursus : Architecte - Ingénieur	166
Les enseignant(e)s de l'ENSAPLV	167

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2009-2010

PREMIER SEMESTRE

SEMAINE	LICENCE 1 – S1		LICENCE 2 – S3		LICENCE 3 – S5	
01 au 07/09		RATTRAPAGE		RATTRAPAGE		RATTRAPAGE
11/09	JURY		JURY		JURY	
14 au 19/09						
16/09	ACCUEIL DES ETUDIANTS EN MOBILITE ENTRANTE					
17 et 18/09	PRESENTATION DES TRAVAUX DES ETUDIANTS EN ECHANGE 08-09					
21 au 26/09	SEMAINE D'ACCUEIL					
	PROJET	COURS	PROJET	COURS	PROJET	COURS
28 au 03/10	1 RENTREE PROJET	1 RENTREE COURS	1 RENTREE PROJET	1 RENTREE COURS	1 RENTREE PROJET	1 RENTREE COURS
05 au 10/10	2	2	2	2	2	2
12 au 17/10	3	3	3	3	3	3
19 au 24/10	4	4	4	4	4	4
26 au 31/11	5	5	5	5	5	5
	Toussaint : 24/10 au 04/11/2009					
02 au 07/11	6	6	6	6	6	6
09 au 14/11	7	7	7	7	7	7
16 au 21/11	8	8	8	8	8	8
23 au 28/11	9	9	9	9	9	9
30 au 05/12	10	10	10	10	10	10
07 au 12/12	11	11	11	11	11	11
14 au 19/12	12	12	12	12	12	12
21 au 03/01	VACANCES DE NOËL					
04 au 09/01	13	13	13	13	13	13
11 au 16/01	14	14 FIN COURS ET CONTROLES	14	14 FIN COURS ET CONTROLES	14	14 FIN COURS ET CONTROLES
18 au 21/01	15	Semaine blanche	15	Semaine blanche	15	Semaine blanche
25 au 30/01	16. RENDU PROJET		16. RENDU PROJET		16. RENDU PROJET	
01 au 06/02	INTER SEMESTRE		OPTION THEMATIQUE		INTER SEMESTRE/STAGE	
08 au 13/02	INTER SEMESTRE		INTER SEMESTRE/STAGE		INTER SEMESTRE/STAGE	
15 au 20/02	VOYAGE A BERLIN 20 AU 23/02		INTER SEMESTRE/STAGE		INTER SEMESTRE/STAGE	
22 au 27/02	25 AU 27/02		INTER SEMESTRE/STAGE		INTER SEMESTRE/STAGE	
25 au 27/02	INTENSIF PLASTIQUE		INTER SEMESTRE/STAGE		INTER SEMESTRE/STAGE	

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

2009 – 2010

Programme d'enseignement du Premier Cycle

SECOND SEMESTRE

SEMAINE	LICENCE 1 – S2		LICENCE 2 – S4		LICENCE 3 – S6	
	PROJET	COURS	PROJET	COURS	PROJET	COURS
01 au 06/03	1 RENTREE PROJET	1 RENTREE COURS	1 RENTREE PROJET	1 RENTREE COURS	1 RENTREE PROJET	1 RENTREE COURS
06/03		RATTRAPAGE		RATTRAPAGE		RATTRAPAGE
08 au 13/03	2	2	2	2	2	2
10/03	EXAMEN DES DOSSIERS DE CANDIDATURE AUX ECHANGES 2010-2011					
13/03		RATTRAPAGE		RATTRAPAGE		RATTRAPAGE
JOURNEE PORTES OUVERTES						
15 au 20/03	3	3	3	3	3	3
20/03	JURY		JURY		JURY	
22 au 27/03	4	4	4	4	4	4
29/03 au 03/04	5	5	5	5	5	5
05 au 10/04	6	6	6	6	6	6
12 au 17/04	7	7 RENDU INTENSIF PLASTIQUE	7	7	7	7
19/04 au 02/05	VACANCES DE PAQUES					
03/05	JOURNEE DES ADMISSIONS					
03 au 08/05	8	8	8	8	8	8
10 au 15/05	9	9	9	9	9	9
13/05	Férite					
21/05	JOURNEE DES ADMISSIONS					
17 au 22/05	10	10	10	10	10	10
24 au 29/05	11	11	11	11	11	11
24/05						
31/05 au 05/06	12	12	12	12	12	12
07 au 12/06	13	13	13	13	13	13
14 au 19/06	14	14	14	14	14	14
21 au 26/06	15	SEMAINE BLANCHE	15	SEMAINE BLANCHE	15	SEMAINE BLANCHE
28/06 au 03/07	16 RENDU DE PROJET		16 RENDU DE PROJET		16 RENDU DE PROJET	
05 au 10/07						
12 au 17/07						
19 au 24/07						
26/07 au 31/08						
02/08 au 31/08	FERMETURE ESTIVALE					
01 au 04/09						
01 au 8/09		RATTRAPAGE		RATTRAPAGE		RATTRAPAGE
06 au 11/09						
13 au 18/09						
14/09	JURY		JURY		JURY	
20 au 25/09						
27 au 30/09						

PRESENTATION DU 1^{ER} CYCLE

Ce cycle d'initiation au projet doit permettre à l'étudiant d'acquérir les bases :

- d'une culture architecturale,
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent,
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles en référence à des usages, techniques et des temporalités, dans un cadre pédagogique explicite.

A. LE CURSUS

1. Présentation

Le premier cycle, d'une durée de **trois ans**, conduit à l'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence, diplôme de l'enseignement supérieur. Il s'organise sur **6 semestres** indépendants valant **180 ECTS** au total (S1 à S6). Il correspond à un bac + 3 années d'études. Il comporte **4.200 heures** dont **2.200 heures encadrées** (dévolues au temps d'enseignement «école») réparties en **19 unités d'enseignement**, dont 6 majoritairement consacrées au **projet** (L.1.1, L.2.2, L.3.6, L.4.10, L.5.13 et L.6.16). **Deux** unités comportent des périodes de **stage** obligatoires (L.4.11 et L.6.19) et 1 comprend un **rapport d'études** et sa **soutenance** (L.6.19).

2. Les périodes de stage

Le premier cycle comporte deux stages obligatoires intégrés dans l'enseignement d'une durée totale équivalant à 6 semaines (210 heures) :

- stage «ouvrier et/ou chantier», d'une durée équivalant à trois semaines (105 heures) valant 3 ECTS, sa validation intervient au semestre 4 en L.4.11,
- stage de «première pratique», d'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures) valant 3 ECTS, sa validation intervient au semestre 6 en L.6.19,

Le temps du stage est pris en compte dans le temps global d'enseignement et des périodes sont prévues dans le calendrier pour en faciliter la réalisation. Il ne peut être réalisé pendant les semaines de cours. A l'issue du stage, l'étudiant rédige un rapport de stage, travail original réalisé par l'étudiant pendant le stage et finalisé à la fin de son stage. Il doit remis à l'enseignant responsable en vue de sa validation.

3. Les langues vivantes

A l'issue des trois années d'enseignement, l'étudiant recevra de l'établissement le certificat d'aptitude à la langue étrangère pour l'architecture qui détaillera les niveaux de compétences clés (compréhensions : orale, écrite, expressions : orale, écrite,) acquis par l'étudiant autour des thèmes architecturaux abordés tout au long du premier cycle. Les étudiants s'inscrivant à l'ENSAPLV, titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence d'une autre école d'architecture devront présenter soit un certificat attestant leur niveau de langues émis par l'école d'origine, soit un score obtenu à un test linguistique de type TOEFL, IELTS, DELE ...

Par ailleurs, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger d'un ou de deux semestres dans de nombreux pays européens et/ou dans le reste du monde. Ces séjours d'études s'effectuent dans un cadre réglementé et font l'objet d'un contrat approuvé par l'ENSAPLV qui permet à l'étudiant de valider les enseignements suivis à l'étranger dès lors que ceux-ci ont reçu la validation des instances de l'université partenaire.

Ainsi, le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la première année du second cycle, mais un départ en troisième année du premier cycle est possible. En tout état de cause, une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.

4. Le rapport d'études

Le rapport d'études et sa soutenance équivalent à **4 ECTS**. C'est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis. Les étudiants sont encadrés par un enseignant du projet architectural et/ou urbain et un enseignant d'une autre discipline à raison de 14 h semestrielles (soit 1 h hebdo.) qui participent à la soutenance. Pour les étudiants en mobilité, l'ENSAPLV a mis en place des dispositions particulières (cf **infra**). La soutenance a lieu devant un jury qui comprend des responsables d'autres unités d'enseignements.

5. L'obtention du diplôme

C'est la validation par un jury de l'ensemble des unités d'enseignement obtenues dans ce cycle qui permet la délivrance du **Diplôme d'Etude en Architecture conférant le grade de licence (DEEA)**.

6. Le supplément au diplôme

Le supplément au diplôme (SD) est un document joint à un diplôme d'études supérieures qui vise à améliorer la "transparence" internationale et à faciliter la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.).

Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce supplément est annexé.

B. LES METHODES PEDAGOGIQUES

Pour garantir un enseignement homogène aux étudiants, en terme d'attentes et de résultats, entre les différents groupes de projet, l'ENSAPLV tente de rapprocher les méthodes pédagogiques des enseignants, sur la base de thèmes de travaux partagés et d'exercices concertés, de mode d'évaluation récurrent et/ou commun entre les groupes, et ce, par étapes et synthèses successives. Cela permet ainsi aux étudiants de circuler entre les groupes de projet lors d'échanges programmés et d'appréhender au quotidien les méthodes pédagogiques de leurs groupes afin de stimuler une approche critique fondée.

A cet effet, chaque année une semaine d'accueil des étudiants de première année est organisée (cf calendrier universitaire). Elle leur permet de prendre connaissance de l'école, de rencontrer les personnes responsables du fonctionnement de l'école (direction, enseignants, personnels administratifs et de la communication), les services offerts (bibliothèque, centre de documentation...).

De plus, une activité pédagogique commune à tous les enseignements de première année est organisée pour l'ensemble de la promotion et coordonnée par un petit nombre d'enseignants, avec une exposition en fin de semaine des travaux réalisés pendant la semaine.

Une trentaine de promenades/découvertes sont prévues dans Paris et sa banlieue (déambulations urbaines ou visites d'édifices) avec des enseignants, afin de constituer un moment de référence mutualisé pour le commencement des enseignements. Chaque étudiant participe au minimum à deux promenades.

D'autre part, un voyage de première année est programmé chaque année à l'étranger sur quatre jours (le dernier week-end de l'inter semestre et le lundi et mardi de la première semaine du second semestre). Le programme de ce voyage d'études est élaboré collectivement par l'ensemble des enseignants de projet de première année dans un croisement, de rencontre et d'ouverture entre les différentes disciplines, notamment les arts plastiques et les sciences humaines et sociales. Il comprend la visite de sites urbains, de références architecturales modernes et contemporaines, la découverte d'un pays innovant et très créatif sur le plan de l'architecture actuelle.

PRESENTATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Le premier cycle est composé de 19 unités d'enseignement :

- en première année : 5 unités d'enseignement
- en seconde année : 7 unités d'enseignement
- en troisième année : 7 unités d'enseignement

DIPLOME D'ETUDES EN ARCHITECTURE CONFERANT LE GRADE DE LICENCE 180 ECTS						
PREMIER CYCLE ANNEE 1 – 60 ECTS						
S1	Unité d'enseignement	ECTS		S2	Unité d'enseignement	ECTS
L.1.1	Initiation et convergences pour l'architecture	30		L.2.2	Initiation au projet d'architecture	14
TOTAL SEMESTRE 1		30		L.2.3	Construction	5
				L.2.4	Histoire et Sciences humaines	5
				L.2.5	Expression plastique et Représentation	6
				TOTAL SEMESTRE 2		30
PREMIER CYCLE ANNEE 2 – 60 ECTS						
S3	Unité d'enseignement	ECTS		S4	Unité d'enseignement	ECTS
L.3.6	Projet d'architecture	14		L.4.10	Projet d'architecture	16
L.3.7	Construction et Représentation	7		L.4.11	Structure et Dessin informatique	8
L.3.8	Histoire et Sciences humaines	5		L.4.12	Histoire, Sciences humaines et Expression plastique	6
L.3.9	Expression plastique et Option thématique	4				
TOTAL SEMESTRE 3		30		TOTAL SEMESTRE 4		30
Premier cycle année 3 – 60 ECTS						
S5	Unité d'enseignement	ECTS		S6	Unité d'enseignement	ECTS
L.5.13	Projet d'architecture	14		L.6.16	Projet d'architecture	12
L.5.14	Construction	9		L.6.17	Histoire et Sciences humaines	3
L.5.15A	Informatique et Histoire	7		L.6.18A	Informatique et Construction	8
L.5.15B	Expression plastique et Histoire	7		L.6.18B	Expression plastique et Construction	8
				L.6.19	Rapport de stage et Rapport d'études	7
TOTAL SEMESTRE 5		30		TOTAL SEMESTRE 6		30

COMPOSITION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

PREMIER CYCLE ANNEE 1													
S	U.E	Enseignements associés	Caract.	Nbr de sem	Nbr d'heures encadrées par mode pédagogique			H semest.	H hebdo	H travail perso	Coef	Ects	
					Cours	TD	Projet						
SEMESTRE 1													
1		Initiation au projet	Oblig.	16			104	104	6,5	104	0,33	30	
		Théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,07		
		Construction générale 1	Oblig	14	21	9		30	2	21	0,09		
		Structure 1	Oblig	14	21	9		30	2	21	0,07		
		Mathématiques	Oblig	14	14	7		21	1,5	14	0,05		
		Histoire de la construction	Oblig	14	14			14	1	14	0,05		
		Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig	14	16	12		28	2	21	0,07		
		Sciences humaines et sociales	Oblig	14	21	14		35	2,5	28	0,07		
		Perception et langage plastique	Oblig	14		49		49	3,5	14	0,10		
		Dessin d'architecture	Oblig	14		49		49	3,5	42	0,10		
		Total L1-1			140	137	104	381	26	300	1		
1UE		TOTAL SEMESTRE 1			140	137	104	381	26	300		30	
SEMESTRE 2													
2		Initiation au projet d'architecture	Oblig.	16			104	104	6,5	104	0,70	30	
		Théories de l'architecture et de la ville	Oblig	14	21			21	1,5	21	0,15		
		Langues vivantes	Oblig	14	14	14		28	2	14	0,15		
		Voyage d'étude	Oblig										
			Total L2-2			35	14	104	153	10	139		1
		Construction générale 2	Oblig	14	21	9		30	2	21	0,50		
		Ambiance 1	Oblig	14	21	9		30	2	21	0,50		
			Total L2-3			42	18	60	4	42	1		
		Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig	14	28			28	2	21	0,50		
		Sciences humaines et sociales	Oblig	14	21	14		35	2,5	28	0,50		
			Total L2-4			49	14	63	4,5	49	1		
		Perception et langage plastique	Oblig	14		49		49	3,5	14	0,50		
		Geométrie descriptive	Oblig	14		49		49	3,5	42	0,50		
			Total L2-5			98		98	7	56	1		
	4 UE		TOTAL SEMESTRE 2			126	144	104	374	25,5	286		
		TOTAL ANNEE 1			266	281	208	755		586		60	

PREMIER CYCLE ANNEE 2												
S	U.E	Enseignements associés	Caract.	Nbr de sem	Nbr d'heures encadrées par mode pédagogique			H semest.	H heb.	H travail perso	Coef.	Ects
SEMESTRE 3												
3	L.3.6	Apprentissage du projet d'architecture	Oblig. Au choix	16			112	112	7	112	0,70	14
		Théories de l'architecture et de la ville (philosophie)	Oblig	14	21		21	1,5	21	0,15		
		Géographie	Oblig. Au choix	14	14	14	28	2	14	0,15		
		Total L.3-6			35	14	112	161	10,5	147	1,00	
	L.3.7	Construction générale 3	Oblig	14	21	9	30	2	21	0,30	7	
		Ambiance 2	Oblig	14	21	9	30	2	21	0,30		
		Géométrie des projections	Oblig	14		49	49	3,5	42	0,40		
		Total L.3-7			42	67	109	7,5	84	1		
	L.3.8	Histoire et théorie de l'architecture	Oblig. Au choix	14	28		28	2	21	0,50	5	
		Sciences humaines et sociales	Oblig. Au choix	14	21	7	28	2	28	0,50		
		Total L.3-8			49	7	56	4	49	1		
	L.3.9	Perception et langage plastique	Oblig. Au choix	14		49	49	3,5	14	0,75	4	
Option thématique (semaine)		Oblig. Au choix	1	7	28	35		5	0,25			
Total L.3-9				7	77	84	3,5	19	1			
4 UE	TOTAL SEMESTRE 3			133	165	112	410	25,5	299	30		

SEMESTRE 4												
4	L.4.10	Apprentissage du projet d'architecture	Oblig. Au choix	16			105	105	6,5	105	0,70	16
		Histoire et théories de l'architecture et de la ville	Oblig	14	21		21	1,5	21	0,10		
		Langues vivantes	Oblig. Au choix	14	14	14	28	2	14	0,10		
		Construction générale 4	Oblig	14	21	9	30	2	21	0,10		
		Total L.4.10			56	23	105	184	12	161	1	
	L.4.11	Structure 2	Oblig	14	21	9	30	2	21	0,20	8	
		Dessin informatique	Oblig	14		49	49	3,5	42	0,40		
		Stage Ouvrier et/ou Chantier	Oblig						105	0,40		
		Total L.4.11			21	58	79	5,5	168	1		
	L.4.12	Histoire et théorie de l'architecture	Oblig. Au choix	14	28		28	2	21	0,30	6	
		Sciences humaines et sociales	Oblig. Au choix	14	21	7	28	2	28	0,35		
		Perception et langage plastique	Oblig. Au choix	14		49	49	3,5	14	0,35		
	Total L.4.12			49	56	105	7,5	63	1			
3 UE	TOTAL SEMESTRE 4			126	137	105	368	25	392	30		
TOTAL ANNEE 2				259	302	217	778	691	60			

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE

2009 – 2010

Programme d'enseignement du Premier Cycle

PREMIER CYCLE ANNÉE 3															
S	UE	Enseignements Associés	Nbr de sem	Nbr H encadrées par mode pédagogique	H enc A	H enc B	H sem A	H sem B	H travail A	H travail B	Coef	Total Ects A	Total Ects B		
			Cours	TD	Projet										
SEMESTRE 5															
5	L.5.1 3	Architecture de l'édifice	16		120	120	120	7,5	7,5	120	120	0,70	14	14	
		Cours transversal : l'habitat collectif	14	21	7	28	28	2	2	21	21	0,15			
		Langues vivantes	14	14	14	28	28	2	2	14	14	0,15			
	Total L.5.1.3			35	21	120	176	176	11,5	11,5	155	155	1		
	L.5.1 4	Construction générale 5	14	21		21	21	1,5	1,5	21	21	0,30	9	9	
		Ambiance 3	14	21		21	21	1,5	1,5	21	21	0,30			
		Analyse constructive	14		42	42	42	3	3	14	14	0,40			
	Total L.5.1.4			42	42	84	84	6	6	56	56	1			
	L.5.1 5A OU	Informatique	14	21	35	56		4		49		0,60	7		
		Histoire	14	28	14	42		3		28		0,40			
		Total L.5.1.5A			49	49	98		7		77				1
	L.5.1 5B	Démarches plastiques	14		98		98		7		14	0,60		7	
		Histoire	14	28	14		42		3		28	0,40			
		Total L.5.1.5B			28	112		140		10		42			1
	3 UE	TOTAL SEMESTRE 5				120	358	400	24,5	27,5	288	253	30	30	
SEMESTRE 6															
6	L.6.1 6	Ville, analyse urbaine et edifice	16		112,5	112,5	112,5	7	7	112	112	0,85	12	12	
		Cours transversal : formes urbaines	14	21	7	28	28	2	2	21	21	0,15			
		Total L.6.1.6			21,0	7,0	112,5	140,5	9	9	133	133			1
	L.6.1 7	Histoire de l'architecture et de la ville	14	21		21	21	1,5	1,5	21	21	0,50	3	3	
		Philosophie	14	21		21	21	1,5	1,5	21	21	0,50			
		Total L.6.1.7			42		42	42	3	3	42	42			1
	L.6.1 8A OU	Informatique	14	21	35	56		4		49		0,50	8		
		Construction générale 6	14	21		21		1,5		21		0,25			
		Ambiance 4	14	21		21		1,5		21		0,25			
	Total L.6.1.8A			63	35		98		7		91	1			
	L.6.1 8B	Démarches plastiques	14		98	98		7		14		0,50	8		
		Construction générale 6	14	21		21		1,5		21		0,25			
		Ambiance 4	14	21		21		1,5		21		0,25			
	Total L.6.1.8B			42	98		140		10		56	1			
	L.6.1 9	Stage de 1 ^{re} pratique								105	105	0,40	7	7	
Rapport d'études (métho.) et sa soutenance		14		14	14	14	1	1	100	100	0,60				
Total L.6.1.9			14		14	14	1	1	205	205	1				
4 UE	TOTAL SEMESTRE 6				112,5	336,5	294,5	23	20	436	471	30	30		
TOTAL ANNEE 3						694,5	694,5			724	724		60		
TOTAL GENERAL 1er CYCLE					657,5	2227,5	2227,5			2001	2001		180		

PREMIER CYCLE : ANNEE 1

A. PRESENTATION ET OBJECTIFS

La première année présente une structure d'enseignement particulière. Elle affirme et traduit le modèle humaniste et universitaire de l'enseignement de l'architecture dispensé à l'ENSAPLV.

Au premier semestre, **une seule unité d'enseignement** regroupe tous les enseignements.

Il s'agit de faire comprendre «au commencement», au travers de la première unité d'enseignement que l'architecture est une discipline qui se nourrit et synthétise l'ensemble des domaines de connaissances enseignés à l'école. Cette structure permet de globaliser les approches pédagogiques, de faire converger les contenus, les objectifs et les modalités d'évaluation. Il s'agit ainsi de mieux apprécier les résultats obtenus par les étudiants dans tous les champs disciplinaires. L'unité d'enseignement du premier semestre reflète en effet la diversité et la complémentarité des approches pédagogiques mises en œuvre à l'Ecole : projet et théories d'architecture, construction, histoire et sciences humaines, expression plastique et représentation. Cette unité permet dans le dialogue et l'échange, une évaluation sereine des parcours pédagogiques, pour des étudiants issus de contextes différents. Ainsi, il est donné une importance particulière à un jury d'évaluation en fin de premier semestre à même de mieux globaliser les résultats et de juger de la pertinence des parcours individuels de chaque étudiant et d'orienter les étudiants en difficulté dans une ou plusieurs matières.

Au second semestre, le découpage en **quatre unités d'enseignement** affirme, en regard de la proposition pédagogique du premier semestre, une certaine autonomie des champs disciplinaires qui participent de l'enseignement de l'architecture. Les langues vivantes sont associées à l'unité d'enseignement de projet et de théories dans la mesure où le perfectionnement des langues se fait autour du commentaire et de la description du projet dans une langue étrangère.

Cette structure d'enseignements introduit les principes des grilles d'enseignements des semestres suivants. C'est bien ainsi sur l'ensemble de l'année entre convergences globales et approches plus spécifiques des enseignements, que se construit dans un rythme

progressif une autonomisation de l'étudiant et une évaluation qui accompagne au plus près le parcours et la personnalité de l'étudiant.

B. LES METHODES PEDAGOGIQUES

Le projet pédagogique prévoit la mise en place d'une procédure d'évaluation des aptitudes à poursuivre les études au-delà de la première année en offrant aux étudiants la possibilité d'accomplir **sur l'année complète** des parcours qui peuvent s'avérer parfois discontinus. Ce dispositif permet aux étudiants de progresser, même si des lacunes partielles apparaissaient au premier semestre, en particulier dans les exercices de projet. Cependant, le cursus permet à l'étudiant de conserver les unités d'enseignements acquises au second semestre. Dans les enseignements d'initiation au projet, l'évaluation du niveau des étudiants s'effectue ainsi au terme des deux périodes respectives de 16 semaines, suffisantes pour mesurer leurs aptitudes à poursuivre leurs études d'architecture. Les étudiants sont répartis en dix groupes de projet (variable en fonction des effectifs - avec deux enseignants par groupe) et en ateliers de perception et langage plastique (avec un enseignant par groupe), soit environ 30 étudiants par groupe. Ils conservent cette inscription tout au long des deux semestres, ce qui permet un suivi personnalisé des étudiants en difficulté. Un jury commun à l'ensemble des unités d'enseignements se réunit à la fin de chaque semestre pour décider de l'orientation future des étudiants en difficulté.

Afin de limiter l'échec aux seuls étudiants manifestement mal orientés, deux modalités pratiques sont prévues pour les étudiants en difficulté :

- un entretien individuel à l'issue du jury du premier semestre.
- la possibilité de poursuivre les unités d'enseignements du second semestre, cependant l'Unité d'enseignement relative au projet ne peut être suivie en cas d'échec à l'enseignement de projet du premier semestre.

Ce dispositif permet, à la fois de garantir la progressivité de la formation spécifique au projet d'architecture et laisse la possibilité à tous les étudiants de première année de poursuivre leur formation sur les deux semestres.

SEMESTRE 1

L.1.1 - INITIATION ET CONVERGENCES POUR L'ARCHITECTURE – 30 ECTS

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.1.1	Initiation au projet d'architecture	16			104	104	6,5	104	0,33	30
	Théories de l'architecture et de la ville	14	21			21	1,5	21	0,07	
	Construction générale 1	14	21	9		30	2	21	0,09	
	Structure 1	14	21	9		30	2	21	0,07	
	Mathématiques	14	14	7		21	1,5	14	0,05	
	Histoire de la construction	14	14			14	1	14	0,05	
	Histoire de l'architecture et de la ville	14	16	12		28	2	21	0,07	
	Sciences humaines et sociales	14	21	14		35	2,5	28	0,07	
	Perception et langage plastique	14		49		49	3,5	14	0,10	
	Dessin d'architecture	14		49		49	3,5	42	0,10	
Total L.1.1		140	137	104		381	26	300	1	

OBJECTIF

La première année d'enseignement est consacrée à la découverte et l'étude de la matière et de l'espace architectural. Il s'agit de faire comprendre que l'architecture est une discipline qui se nourrit et synthétise l'ensemble des domaines de connaissances enseignés à l'Ecole. Cette structure permet de globaliser les approches pédagogiques, de faire converger les contenus, les objectifs et les modalités d'évaluation et ainsi de mieux apprécier les résultats obtenus par les étudiants dans tous les champs disciplinaires. L'unité d'enseignement du premier semestre reflète en effet la diversité et la complémentarité des approches pédagogiques mises en œuvre à l'ENSAPLV : le projet d'architecture, la construction, l'histoire, les sciences humaines et l'expression plastique et représentation.

MODE D'EVALUATION DE L'UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La note éliminatoire de l'enseignement de projet est de 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet ; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour ces enseignements.

S1		PROJET D'ARCHITECTURE	
L.1.1 - PA		INITIATION AU PROJET	
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIFS	
A. ATELA V. BROSSY F. FAUCONNET B. DONNADIEU P. DUGUET S. FOREST G. GRIBE Y. NUSSAUME A. CHRISTO-FOROUX T. BABLED		La première année d'enseignement est consacrée à la découverte et à l'étude de l'espace architectural. L'objectif pédagogique est d'apprendre à voir, à reconnaître, à nommer les propriétés de l'espace, et à utiliser cette connaissance dans une démarche de conception. Par une approche analytique de la forme, de l'échelle et de l'usage, il s'agira d'acquérir les moyens de communiquer et de formaliser les intentions.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
GROUPES		L'enseignement comporte plusieurs approches complémentaires de l'architecture et du projet. Une initiation à l'architecture se fait par l'observation, la découverte de lieux et d'édifices. L'étude vise à définir les moyens de lecture et de représentation, à développer l'imaginaire, éveiller la curiosité à partir d'un support réel. Une initiation au projet, structurée par des exercices courts ayant chacun pour objectif d'isoler une question et une thématique. À partir de la conception d'espaces aux enjeux limités, les étudiants apprendront progressivement à maîtriser les notions de forme, d'échelle, d'usage, et leur interactivité. L'étude sera complétée par des analyses du projet d'architecture, l'apprentissage par l'exemple et la décomposition de références, qui feront l'objet d'exposés, de visites et de discussions collectives.	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,33			
GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS			
NBRE DE SEMAINE : 16		ORGANISATION	
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET		Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 6h30 , par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion. Au 1 ^{er} semestre, il s'agira de faire saisir aux étudiants que c'est dans les cours d'initiation au projet que se synthétise l'ensemble des connaissances acquises. Une thématique commune est déterminée au début de semestre par tous les enseignants.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE	SEMAINE		
104	6,5		
TRAVAIL PERSONNEL :		- L'évaluation porte sur le contrôle continu, la progressivité dans le travail des étudiants, et sur une présentation de l'ensemble des travaux à la fin du premier semestre ce qui donne lieu à une rencontre et des jurys croisés entre les différents groupes de projet.	
104			

S1 L.1.1 – TH	THEORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIFS
- G. COHEN - V. CORNU	Ce cours a pour objectif d'introduire à l'architecture. Il y sera question de permanences et de transformations, d'histoires et de fondements, à travers la fréquentation de lieux, d'édifices et de textes.
OBLIGATOIRE	CONTENU
PROMOTION	Les notions abordées sont structurées autour des thèmes suivants :
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,07	- les limites et la qualification du lieu, - les mesures, la proportion, l'échelle. - de l'analyse typologique à la constitution d'une pensée conceptuelle.
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5	Pour aborder chaque thème, le cours procède par analogie et comparaison, en traversant les époques et les styles, en confrontant les différents degrés d'architecture : vernaculaire, ordinaire, savante. Ce procédé mettra en lumière le rapport au temps, à l'histoire, à la ré-interprétation du passé. La description évoluera vers l'analyse, orientée par la lecture des textes et des discours manifestes. Cette lecture dialectique entre tradition et modernité, permanence et volonté d'innover nous rendra toujours plus curieux des choses inconnues et de celles mille fois revues.
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES
21 1,5	Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du premier semestre et à travers un exercice de dessin et d'écriture portant sur les mots de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

S1 L.1.1 – CG	CONSTRUCTION GÉNÉRALE 1
RESPONSABLE	OBJECTIFS
- V. POIRIER	Cet enseignement a pour objectif d'initier l'étudiant aux notions fondamentales de structure et de stabilité du bâtiment, de lui transmettre le vocabulaire et les connaissances élémentaires sur les procédés constructifs et les matériaux (acier, béton, bois). Il doit lui permettre de disposer des connaissances qui lui permettront de pouvoir justifier de choix techniques simples lors de la conception de ses futurs projets.
OBLIGATOIRE	CONTENU
PROMOTION	Les notions sont abordées dans un souci de structurer les connaissances de l'étudiant en prenant en compte la répartition en différents sous-ensembles d'un édifice, en s'appuyant tout au long du semestre, sur l'analyse constructive de deux bâtiments : décomposition d'un édifice en sous-ensembles : lecture de documents graphiques/principes de conception/déformations et risques importants (liaison avec le cours structure 1).
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,09	<u>Thèmes abordés :</u> - adaptation au sol : fondations superficielles et profondes, - rôles, sollicitations et déformations des éléments de la structure principale, - structures principales de l'édifice : éléments porteurs, franchissement.
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5 TD : 3 SEANCES DE 3H	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 14	Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés en groupes de 25 étudiants prolongent le cours magistral.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- 3 exercices courts en début de séance, des travaux dirigés et un examen final en fin de semestre.
30 2	- Examen final : 75 % - travaux dirigés : 25 %.
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

S1		STRUCTURE 1	
L.1.1 – ST			
RESPONSABLE		OBJECTIFS	
- S. BALEZ		<p>Cet enseignement a pour objectif de comprendre pourquoi et comment la structure d'un bâtiment transmet les efforts et constitue la forme architecturale. Il permet d'acquérir du vocabulaire et une culture visuelle dans ce domaine, d'aborder les notions de base de la statique (équilibre, déformation, résistance, qualités des matériaux).</p> <p>Il permet d'être capable de calculer une descente de charge et une force résultante dans une structure simple (en plan), de pouvoir concevoir une structure simple en ayant pensé ses dimensions, ses types de liaisons, son degré de staticité et ses contreventements.</p>	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
PROMOTION		Thèmes abordés :	
COEFFICIENT DE PONDERATION :		I.	Actions sollicitant un bâtiment
0,07		II.	Mouvements et déformations
MODALITE PEDAGOGIQUE :		III.	Forces et ensembles de forces
CM : 1,5		IV.	Equilibre statique
TD : 2 SEANCES		V.	Solliciter et/ ou contraindre
		VI.	Tendre ou comprimer
		VII.	Structures tendues : câbles
		VIII.	Structures comprimées : Arcs et voûtes
		IX.	Treillis
NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION	
		Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière, avec deux séances de travaux dirigés (6 heures et 3 heures) en petits groupes.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE	SEMAINE	- Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.	
30	2	- Contrôle continu (travaux dirigés et travaux personnels) : 33%.	
TRAVAIL PERSONNEL : 21		- Examen final : 67%.	

S1 L.1.1 – MA	MATHEMATIQUES
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIFS
- E. CRESCENZI - P. TERRACOL	Cet enseignement a pour objectif recentrer le rôle de cette science et plus particulièrement de la Géométrie dans la formation de l'étudiant en architecture. Par ailleurs, l'acquisition des outils de base permettant de formuler, de représenter et de calculer les formes et/ou les espaces que l'étudiant est à même d'imaginer s'appuie sur des manipulations concrètes dans laquelle la dialectique Objet-Outil trouve une place fondamentale.
OBLIGATOIRE	CONTENU
PROMOTION	Parmi les <u>modules thématiques</u> proposés ci-dessous, chaque étudiant devra en choisir deux pour valider l'ensemble de cet enseignement. Le module intitulé "Mise à niveau des connaissances pré-requises" est proposé uniquement aux étudiants ayant un bac "L" ou artistique.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,05	<u>I - Mise à niveau des connaissances pré-requises</u> Les principaux théorèmes de la géométrie euclidienne. Rappels de trigonométrie. Les différents systèmes de coordonnées 2D, 3D ; notion de distance ; propriétés métriques des figures géométriques élémentaires, applications. Géométrie et calcul vectoriel : les vecteurs, la notion de barycentre ; le produit scalaire, le produit vectoriel, le produit mixte; applications.
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1 TD : 0,5	<u>II- Modules thématiques</u> <i>Atelier 1 : Trames et pavages du plan ; transformations géométriques</i> Etude et construction géométrique des polygones réguliers ; pavages du plan, tracés régulateurs et Nombre d'Or, les transformations isométriques 2D, les transformations non isométriques : affinité ; homothétie ; similitude. <i>Atelier 2 : Surfaces polyédriques</i> Rappel sur les polygones réguliers ; Etude et construction géométrique des polyèdres Platoniciens, des Archimédiens; pavages de l'espace. Etude particulière de certaines surfaces polyédriques : dômes, rhomboèdres. <i>Atelier 3 : Géométrie analytique et surfaces gauches</i> Courbes du second degré ; courbes paramétriques. Présentation des surfaces gauches à partir de leur génératrice et de son mode de déplacement ; application : recherche de l'adéquation de ces modèles géométriques dans l'analyse de structures constructives tridimensionnelles. Etude particulière de quelques surfaces réglées. <i>Atelier 4 : Géométrie de l'enselement</i> Quelques notions d'astronomie fondamentale ; construction d'abaques solaires et des diagrammes solaires en un lieu et date donnés; lecture du temps d'enselement. Construction des ombres portées sur un plan horizontal ; sur un plan vertical ; sur un plan oblique; construction des courbes de niveaux solaires. Application de ces données dans un projet d'aménagement.
ENSEIGNEMENT DISPENSE SOUS FORME D'ATELIER	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
	Le semestre est divisé en deux périodes de 7 semaines ; chacune des ces périodes proposant des thématiques distinctes axées sur l'acquisition des savoirs de base, ou de savoirs plus complexes, modèles mathématiques intervenant dans l'élaboration et la réalisation des projets architecturaux. Une présentation et l'inscription aux modules sont faites au début du semestre.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES
SEMESTRE SEMAINE	Selon les modules, DM et partiel ou dossier comportant une partie théorique et un travail personnel plus approfondi en liaison avec la thématique développée.
21 1,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S1 L.1.1 – HC	HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION
RESPONSABLE	OBJECTIFS
- V. NEGRE	Ce cours dispensé en parallèle au cours d'histoire de l'architecture à pour objectif de corréler l'histoire de l'art à une histoire culturelle et sociale des techniques. Montrer les liens qui unissent architecture et technique sur une longue période (de la Renaissance au début du XXe siècle) afin de mettre en évidence les évolutions lentes comme la rupture introduite par la «Révolution industrielle».
OBLIGATOIRE	CONTENU
PROMOTION	Le cours procède par "rétroprojection" de problématiques actuelles sur les institutions et les édifices du passé. A partir des questions que pose aujourd'hui l'exercice du métier d'architecte est évoquée la constitution historique des statuts professionnels de l'architecte, de l'ingénieur, de l'entrepreneur et de l'artisan (deux séances). Le retour d'une architecture de pierre ou de bois est l'occasion d'introduire plusieurs cours consacrés à la place des matériaux (brique, pierre, bois, stucs) et des structures (pan de bois, voûtes, appareils) dans la construction avant la Révolution industrielle (trois séances). Cinq cours sont consacrés aux mutations profondes liées à la Révolution industrielle (transformation des matériaux traditionnels, constructions métalliques, constructions en béton, normalisation et production en série, évolution des sciences appliquées à la construction).
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,05	ORGANISATION
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1	Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.
NBRE DE SEMAINE : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
NBR D'HEURES :	- Lecture de livres ou de parties de livres. - Examen final : 100%
SEMESTRE SEMAINE	
14 1	
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S1 L.1.1 – HA	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE PARIS : LA CULTURE URBAINE DE L'ARCHITECTE (COURS DE DECOUVERTE)
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIFS
- M. BEDARIDA - J. JANNIERE - K. BOWIE	Cours de découverte de l'histoire de l'architecture. Il s'agit de souligner les liens entre ville et architecture tout en mettant en évidence l'influence de l'histoire et de l'imaginaire dans la constitution des formes urbaines à travers les siècles. Paris est choisi comme terrain privilégié pour cette découverte, qui se fait par des visites et travaux sur le terrain aussi bien qu'en cours.
OBLIGATOIRE	CONTENU
1/3 PROMOTION	A l'opposé de l'habitude qui cherche à isoler la singularité des édifices et leur spécificité stylistique, ce cours vise à démontrer que chaque édifice procède d'un tout : contexte historique, données culturelles, situation urbaine, usages et techniques. Il empruntera une démarche diachronique afin de mettre en évidence la transformation des situations, dispositifs ou complexes dans le temps et non les figer au seul moment de leur création.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,07	1/ Les enceintes > périphérique au Grand Paris Moyen-Age / Prerogatives militaires / Ville annulaire et les influences sur la morphologie - <u>Visite</u> : Enceinte de Philippe Auguste ou Musée plans relief.
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 16 TD : 12	2/ Les places royales Renaissance / Affirmation du pouvoir et de sa figure / Position et emplacement <u>Visite</u> : Place Dauphine et bassin de la Seine ou Axe Assemblée nationale Madeleine.
COURS MAGISTRAL : 90 ETUDIANTS GROUPE DE TD : 30 ETUDIANTS	3/ Le Louvre et son quartier Classicisme / De la forteresse hors la ville au palais / Fabrication de la ville par fragments, aspect non planifié / axe La Défense - <u>Visite</u> : Louvre + Palais Royal.
	4/ Les passages couverts Restauration / L'avènement de la modernité et de la marchandise / La ville marchande (passages couverts, grands magasins, les Halles...) - <u>Visite</u> : Passages.
	5/ L'Opéra et son quartier Haussmann / L'inscription métropolitaines des grands équipements / Grands projets Mitterrand - <u>Visite</u> : Opéra + avenue, (Siège Société générale).
	6/ Le Paris moderne et l'urbanisme de dalle Les grandes opérations contemporaines de rénovation urbaine Du plan Voisin à l'urbanisme de tour - <u>Visite</u> : Les Olympiades, Front de Seine, Montparnasse.
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral, une séance sur deux en alternance avec six visites et des travaux dirigés. Lecture : Chapitre Rasmussen, Benjamin.
SEMESTRE	SEMESTRE
28	2
TRAVAIL PERSONNEL : 21	CONTROLE DES CONNAISSANCES
TRAVAIL PERSONNEL : 21	Examen partiel : 50% - Travaux dirigés : 50%. Partiel et travail relatif aux visites – travaux dirigés (les modalités seront précisées lors de la première séance).

S1 L.1.1 – SH	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES ESPACES ET SOCIÉTÉS : AUTEURS ET THÉORIES
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIFS
- C. CAYET - E. AMOUGOU - R. CORTESERO	Cet enseignement comprend : - un cours permettant de rendre tangibles les relations complexes entre espaces et sociétés à travers un panorama des théories sociologiques contemporaines recadrées par des données commentées et des exemples de mutations significatives de la société française, en particulier, avec quelques éclairages internationaux. - des travaux dirigés permettant de susciter l'intérêt pour les méthodes empiriques de découverte du monde social et des espaces architecturés ou habités.
OBLIGATOIRE	CONTENU
1/3 PROMOTION	Il contient une approche des rapports contemporains entre faits sociaux, enjeux économiques et réalités spatiales à travers plusieurs contextes sociaux et échelles. Les thèmes sont déclinés de façon à introduire les grandes étapes de la sociologie urbaine et à donner à lire et à décoder les principales données ou études sur la société française contemporaine.
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,07	<u>Plan de cours :</u> - Les marchés fonciers et immobiliers et la production de l'habitat en France - La production de l'espace depuis les années 60 : acteurs et transformations * Conception de l'espace et participation au débat public * Les mutations de la société salariale et l'urbanisation - Les classes sociales aujourd'hui : lectures de l'agglomération parisienne * Famille et logement : configurations et adaptations - Ou'est-ce qu'habiter ? : appropriation et transformation * Insécurité sociale et mythe de l'insécurité : des catégories fondatrices de l'urbanisme contemporain - Villes et citadins à l'épreuve de la mondialisation Les travaux dirigés poursuivent de pratique les enseignements magistraux. L'idée maîtresse est de permettre une mise en situation empirique; sur un lieu habité et à l'échelle du quartier pour que l'étudiant puisse manipuler plusieurs outils de base du travail en sciences sociales : l'entretien, l'observation, l'analyse statistique.
MODALITÉ PÉDAGOGIQUE : CM : 1,5 TD : 1	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 14	Les séances de cours sont suivies de travaux dirigés où l'on explique les démarches poursuivies, les méthodes, ceux sont aussi des lieux de correction hebdomadaires. Cours : présence, prise de notes, lecture d'ouvrage. Travaux dirigés : réaliser les trois exercices d'enquête dans les temps impartis. Implication demandée.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Examen : 50% ; travaux dirigés : 50%.
35 2,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 28	

S1 L.1.1 - PP	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> - L. DELARUE - L. GODART - C. VANDON - J. JULIEN - A. GALLEGO - J.L. BICHAUD - J. GAUTEL - B. SEGERS (2 GROUPES) 	<p>La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire.</p> <p>Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.</p>
OBLIGATOIRE	CONTENU
GROUPES	A travers l'analyse des différents phénomènes plastiques concourant à l'identité d'un espace (échelle, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), l'expérience de la visualisation mettra en évidence la relation sujet-objet et la relation lecture-écriture. Il s'agit essentiellement de prendre conscience des états et du fonctionnement de la perception, et pour ce faire, d'approcher les moyens du dessin.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,10	
MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS NBR D'HEURES :	Cet enseignement est dispensé au sein de groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.
SEMESTRE	SEMESTRE
49	3,5
TRAVAIL PERSONNEL : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

S1		DESSIN D'ARCHITECTURE	
L.1.1 - DA			
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> - C. MORANDI - S. BERNDT - A. DOULET - R. HUNEAU - P. LAIDET - P. BOISSY - C. PAPIN - D. BEAUTEMS - T. MALIKIAN 		<p>L'objectif pédagogique de cet enseignement est de donner aux étudiants des bases solides pour leur permettre de dessiner avec les outils de représentation du projet d'architecture. Il s'agit de les familiariser avec le dessin de l'espace du projet en les confrontant à des modes de représentation très variés, en développant une approche créative des représentations de l'architecture . Acquis pour les étudiants : savoir représenter des projets architecturaux simples, comprendre intuitivement les bases de la perspective, avoir une facilité et du plaisir à dessiner et transcrire par le croquis une analyse spatiale, être capable de mettre en œuvre et choisir des modes de représentation en fonction des exigences du projet.</p>	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
GROUPES		Présentation des différents modes de représentation et leur complémentarité.	
COEFFICIENT DE PONDERATION :		<u>Les plans, coupes, élévations :</u>	
0,10		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en évidence à travers l'analyse d'exemples architecturaux des différentes représentations aux différentes étapes du projet d'architecture. - Découverte des éléments de description du projet : lire des plans, compléter des plans existants, comparer des projets construits et des documents graphiques etc... - Assemblage et présentation de différentes représentations : positionnements des différents éléments, montage. 	
MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5		<u>Les instruments :</u>	
GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS		<ul style="list-style-type: none"> - Initiation à la pratique des instruments (calque, T, équerres) et au dessin sur différents supports. - Apprentissage du travail sur calque : superpositions de calques, rapport entre plan, coupe, façade. - Pratique de croquis perspectifs : réalisation de dessins rapides " sur le motif " - Mise en évidence de la notion de point de vue, de l'importance du choix des éléments représentés. - Apprendre à regarder un édifice ou un site urbain. Enseignement de la "coupe perspective". 	
		<u>Les représentations analytiques du projet d'architecture : représenter le projet à différentes échelles :</u>	
		<ul style="list-style-type: none"> - Transpositions des codages, des épaisseurs des traits etc. 	
		Représenter l'espace : percevoir les effets du projet dans l'espace.	
		Représenter la construction : éléments constructifs, matériaux, structure, codage des éléments du projet.	
		Choix des plans de coupe.	
		Complémentarité du plan et de la coupe.	
		La maquette d'étude ou analytique.	
		Expression du contexte du projet. : tissu urbain, topographie.	
NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION	
		Equipe enseignante : groupes de 25 étudiants environ, enseignement dispensé par un enseignant ou par groupements de 2 enseignants au maximum .	
		Matin: G1 S Berndt (S 211), G2 A Doulet (S209), G3 R Huneau (S305),G4 P Laidet (S 305), G6 P Boissy (A 11).	
		Après midi: G7 C Morandi (A11),G8 C Papin (A11),G9 D Beautems (S305), G10 P Laidet (S305), G11 A Doulet (S108), G12T Malikian(S101B).	
		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
		<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers de dessins et présentation finale sous forme de planches graphiques. - Contrôle continu : 50% - Présentation de travaux dessinés : 50%. 	
SEMESTRE	SEMAINE		
49	3,5		
TRAVAIL PERSONNEL : 42			

SEMESTRE 2

Le semestre 2 est composé des unités d'enseignement suivantes :

S2	UNITE D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.2.2	Initiation Projet d'architecture	14
L.2.3	Construction	5
L.2.4	Histoire et Sciences humaines	5
L.2.5	Expression plastique et Représentation	6

L.2.2 – Initiation au projet d'architecture – 14 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.2.2	Initiation au projet d'architecture	16			104	104	6.5	104	0.70	14
	Théories de l'architecture et de la ville	14	21			21	1.5	21	0.15	
	Langues vivantes	14	14	14		28	2	14	0.15	
	Voyage d'études									
Total L.2.2			35	14	104	153	10	139	1	

OBJECTIF | L'initiation au projet introduit les échelles de conception relatives à la dimension constructive, à la dimension urbaine et l'habitabilité des espaces et conduit l'étudiant à élaborer une synthèse partielle du projet d'architecture. Le cours de théories apporte le corpus initial de références iconographiques et textuelles autour de la pensée du projet par les architectes modernes et contemporains. L'unité comprend le voyage d'études commun aux enseignements du semestre et les cours de langues qui initient au vocabulaire de l'architecture et de la ville (anglais, espagnol, italien, allemand).

MODE D'EVALUATION DE L'UE | L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux des enseignements semestriels). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La note éliminatoire de l'enseignement de projet est de 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour ces enseignements.

S2		PROJET D'ARCHITECTURE	
L.2.2 - PA		INITIATION AU PROJET	
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIFS	
A. ATELA V. BROSSY F. FAUCONNET B. DONNADIEU P. DUGUET S. FOREST G. GRIBE Y. NUSSAUME A. CHRISTO-FOROUX T. BABLED		L'objectif pédagogique est d'apprendre à voir, à reconnaître, à nommer les propriétés de l'espace, et d'utiliser cette connaissance dans une démarche de conception. Par une approche analytique de la forme, de l'échelle et de l'usage, il s'agira d'acquérir les moyens de communiquer et de formaliser les intentions.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
GROUPES		L'enseignement comporte plusieurs approches complémentaires de l'architecture et du projet.	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70		Une initiation à l'architecture se fait par l'observation, la découverte de lieux et d'édifices. L'étude vise à définir les moyens de lecture et de représentation, à développer l'imaginaire, éveiller la curiosité à partir d'un support réel.	
GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS		Une initiation au projet, structurée par des exercices courts ayant chacun pour objectif d'isoler une question et une thématique. À partir de la conception d'espaces aux enjeux limités, les étudiants apprendront progressivement à maîtriser les notions de forme, d'échelle, d'usage, et leur interactivité.	
NBRE DE SEMAINE : 14		L'étude sera complétée par des analyses du projet d'architecture, l'apprentissage par l'exemple et la décomposition de références, qui feront l'objet d'exposés, de visites et de discussions collectives.	
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET		ORGANISATION	
NBR D'HEURES :		Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 6h30 , par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.	
SEMESTRE		SEMESTRE	
104		6,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 104		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
		- L'évaluation porte sur le contrôle continu, la progressivité dans le travail des étudiants, et sur une présentation de l'ensemble des travaux à la fin du semestre 1 ce qui donne lieu à une rencontre et des jurys croisés entre les différents groupes de projet.	

S2 L.2.2 – TH		THEORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIFS
- A.G. COHEN - V. CORNU		<p>Ce cours a pour objectif d'introduire à l'architecture. Il y sera question de permanences et de transformations, d'histoires et de fondements, à travers la fréquentation de lieux, d'édifices et de textes.</p>
OBLIGATOIRE		CONTENU
PROMOTION		<p>Les notions abordées sont structurées autour des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les limites et la qualification du lieu, - les mesures, la proportion, l'échelle. - de l'analyse typologique à la constitution d'une pensée conceptuelle <p>Pour aborder chaque thème, le cours procède par analogie et comparaison, en traversant les époques et les styles, en confrontant les différents degrés d'architecture : vernaculaire, ordinaire, savante.</p> <p>Ce procédé mettra en lumière le rapport au temps, à l'histoire, à la ré-interprétation du passé.</p> <p>La description évoluera vers l'analyse, orientée par la lecture des textes et des discours manifestes. Cette lecture dialectique entre tradition et modernité, permanence et volonté d'innover nous rendra toujours plus curieux des choses inconnues et de celles mille fois revues.</p>
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,15		
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5		
NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION
NBR D'HEURES :		<p>Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.</p>
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
21	1,5	<p>- Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du premier semestre et à travers un exercice de dessin et d'écriture portant sur les mots de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme.</p>
TRAVAIL PERSONNEL : 21		

S2 L.2.2 - LV	LANGUES VIVANTES ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN
RESPONSABLE	OBJECTIFS
	L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants aux structures linguistiques et au vocabulaire technique nécessaire à l'analyse et commentaire des projets d'architecture afin d'intégrer la communication autour du thème de l'habitat.
OBLIGATOIRE	CONTENU
GROUPES	La maîtrise progressive du vocabulaire propre à l'architecture se fait par la découverte de projets de maisons individuelles au travers des revues d'architecture en s'appuyant sur des supports visuels : plans, coupes, élévation, films... Les notions de forme, d'usage, d'échelle, du site seront abordées. L'aptitude à la production orale constitue la place centrale de l'enseignement. Il sera demandé aux étudiants de présenter une œuvre d'architecture de leur choix afin de les initier à la présentation d'un projet.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,15	
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1 TD : 1	
GROUPES VARIABLES EN FONCTION DU CHOIX DE LA LANGUE	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Les enseignants de langues vivantes seront présentés par la responsable en début de semestre. Le travail s'effectue en groupes de niveaux et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
28 2	- Apprentissage du vocabulaire, description des projets étudiés, exposés. - Contrôle continu et présence (50%), partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une œuvre architecturale (25%), examen final constitué d'une présentation orale et d'un dossier décrivant un des projets réalisés par l'étudiant au cours de l'année.
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S2 L.2.2 – VE	VOYAGE D'ETUDES
	OBJECTIFS
ENSEIGNANTS DE PROJET ET DES AUTRES DISCIPLINES	Chaque année, un voyage de première année est programmé. Le programme de ce voyage d'études est élaboré collectivement par l'ensemble des enseignants de projet de première année dans un croisement, de rencontre et d'ouverture entre les différentes disciplines, notamment les arts plastiques et les sciences humaines et sociales.
PROMOTION	

L.2.3 – Construction – 5 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.2.3	Construction générale 2	14	21	9		30	2	21	0.50	5
	Ambiance 1	14	21	9		30	2	31	0.50	
	Total L.2.3		42	18		60	4	52		

OBJECTIF | Les enseignements de construction générale 2 et d'ambiance 1 approfondissent l'analyse générale et rationnelle de l'édifice décomposé en sous-ensembles constructifs, et introduisent à la connaissance des données physiques, associées aux concepts d'environnement et d'ambiances, qui régissent les composants du bâtiment.

MODE D'EVALUATION DE L'UE | L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (travaux dirigés) et la 1^{ère} session d'examens en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement, la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.

S2		CONSTRUCTION GÉNÉRALE 2	
L.2.3 – CG			
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- V. POIRIER		Ce cours prolonge le cours de construction générale 1 en prenant en compte la répartition en différents sous-ensembles d'un édifice. Il a pour objectif d'initier l'étudiant aux notions d'enveloppe et de partition de l'édifice, de le sensibiliser aux interactions des différentes notions abordées. Il permet de développer sa capacité d'analyse rationnelle en privilégiant les comparatifs entre matériaux, produits et procédés constructifs, tout en abordant brièvement leurs contraintes de mise en œuvre et les différents cadres réglementaires.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
PROMOTION		<u>Thèmes abordés :</u>	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50		- Charpente : charpente traditionnelle, industrialisée,	
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5		- Enveloppe : techniques de façade / façade légère (acier et bois),	
TD : 3 SEANCES DE 3H		- Façade lourde (maçonnerie, voile béton, béton préfabriqué),	
NBRE DE SEMAINE : 14		- Couverture : ardoise, tuile, zinc, toiture-terrasse, étanchéité/Menuiseries extérieures (châssis bois, métal, PVC),	
		- Partition : circulations horizontales et verticales.	
NBR D'HEURES :		ORGANISATION	
		Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés sont partagées avec les groupes d'initiation au projet sur un thème commun.	
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
30	2	- Travaux dirigés partagés et dossier d'analyse de systèmes constructifs, examen final.	
TRAVAIL PERSONNEL : 21		- Examen final : 80 % - travaux dirigés : 20%.	

S2 L.2.3 – AM		AMBIANCE 1	
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF	
- A. LIEBARD - A. ANDREASSIAN		Cet enseignement a pour objectif de donner des bases sensibles, précises et théoriques des données physiques qui régissent les transferts, les transports, les échanges de toute nature qui ont lieu au niveau des matières, matériaux, composants, bâtiments et - plus généralement - de l'environnement. Il prépare les étudiants, en particulier aux données physiques de base des cours «Ambiance et équipement» des semestres suivants.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
PROMOTION		Thèmes abordés :	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50		1. l'énergie sur la terre, 2. l'architecture et les paramètres du climat, 3. l'habitat et les paramètres du confort, 4. la réglementation thermique.	
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5 TD : 3 SEANCES DE 3H		ORGANISATION	
NBR DE SEMAINE : 14		Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés prolongent le cours magistral.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE	SEMAINE	- Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'examen écrit en fin de semestre.	
30	2		
TRAVAIL PERSONNEL : 21			

L.2.4 – Histoire et Sciences humaines – 5 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.2.4	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	14	28			28	2	21	0.50	5
	Sciences humaines et sociales	14	21	14		35	2.5	28	0.50	
	Total L.2.4	49	49	14		63	4.5	49	1	

OBJECTIF : L'histoire de l'architecture et de la ville apporte les repères chronologiques et les références théoriques qui permettent de situer la culture de l'architecte et son statut dans la période moderne, du XIX^{ème} siècle à la 1^{ère} moitié du XX^{ème} siècle. L'enseignement de sociologie et l'approche socio-économique apportent les bases théoriques et méthodologiques nécessaires à la compréhension des interactions entre réalités sociales et réalités spatiales, entre ville et architecture.

MODE D'EVALUATION DE L'UE : L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1^{ère} session d'examen en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement ; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.

S2 L.2.4 – HA		HISTOIRE ET THEORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE DU XXE SIECLE	
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF	
- M. BEDARIDA - E. MITTMANN - K. POLYCHRONIADI		Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants de saisir la dimension historique de l'architecture et de se familiariser avec ce qui fonde la culture architecturale contemporaine.	
OBLIGATOIRE 1/3 PROMOTION		CONTENU	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50		Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire. Les principaux courants et doctrines architecturales du XX ^e siècle, seront présentés à travers leur «conception de l'espace», notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet.	
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 2		ORGANISATION	
NBR DE SEMAINE : 14		- Partiel.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE	SEMAINE	- Partiel : 100%.	
28	2		
TRAVAIL PERSONNEL : 21			

S2 L.2.4 – SH		SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES SOCIETES ET ESPACES CONTEMPORAINS	
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF	
- A. DEBOULET - E. AMOUGOU - R. CORTESERO		Cet enseignement a pour objectif de rendre tangibles les relations complexes entre espaces et sociétés à travers un panorama des théories sociologiques contemporaines recadrées par des données commentées et des exemples de mutations significatives de la société française, en particulier, avec quelques éclairages internationaux. Travaux dirigés : Susciter l'intérêt pour les méthodes empiriques de découverte du monde social et des espaces architecturés ou habités.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
1/3 PROMOTION		Approche des rapports contemporains entre faits sociaux, enjeux économiques et réalités spatiales à travers plusieurs contextes sociaux et échelles. Les thèmes sont déclinés de façon à introduire aux grandes étapes de la sociologie urbaine et à donner à lire et décoder les principales données ou études sur la société française contemporaine.	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50		<u>Plan du cours :</u> - Les marchés fonciers et immobiliers et la production de l'habitat en France - La production de l'espace depuis les années 60 : acteurs et transformations *Conception de l'espace et participation au débat public *Les mutations de la société salariale et l'urbanisation *Les classes sociales aujourd'hui : lectures de l'agglomération parisienne *Famille et logement : configurations et adaptations - Qu'est-ce qu'habiter ? : appropriation et transformation *Insécurité sociale et mythe de l'insécurité : des catégories fondatrices de *l'urbanisme contemporain - Villes et citadins à l'épreuve de la mondialisation Les travaux dirigés poursuivent les enseignements magistraux. L'idée maîtresse est de permettre une mise en situation empirique; sur un lieu habité et à l'échelle du quartier pour que l'étudiant puisse manipuler plusieurs outils de base du travail en sciences sociales : l'entretien, l'observation, l'analyse statistique.	
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5 TD : 1			
NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION	
NBR D'HEURES :		Les séances de cours sont suivies de travaux dirigés où l'on explique les démarches poursuivies, les méthodes. ce sont aussi des lieux de correction hebdomadaires. Cours : présence, prise de notes, lecture d'ouvrage . Travaux dirigés : réaliser les trois exercices d'enquête dans les temps impartis. Implication demandée.	
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
35	2,5	- Examen : 50% - travaux dirigés : 50%.	
TRAVAIL PERSONNEL : 28			

L.2.5 – Expression plastique et Représentation – 6 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.2.5	Perception et langage plastique	14		49		49	3.5	14	0.50	6
	Géométrie descriptive	14		49		49	3.5	42	0.50	
	Total L.2.5			49		98	7	56	1	

OBJECTIF

La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.
L'enseignement des projections aborde la représentation et l'expérimentation des morphologies à l'aide de la géométrie dynamique et initie à la modélisation informatique 3D.

MODE D'EVALUATION DE L'UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1^{ère} session d'examens en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement ; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.

S2 L.2.5 - PP		PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE	
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF	
<ul style="list-style-type: none"> - L. DELARUE - L. GODART - C. VANDON - J. JULIEN - J.L. BICHAUD - J. GAUTEL - A. GALLEGO - B. SEGERS 		<p>La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.</p>	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
GROUPES		A travers l'analyse des différents phénomènes plastiques concourant à l'identité d'un espace (échelle, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), l'expérience de la visualisation mettra en évidence la relation sujet-objet et la relation lecture-écriture.	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0.50		Il s'agit essentiellement de prendre conscience des états et du fonctionnement de la perception, et pour ce faire, d'approcher les moyens du dessin.	
MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5		ORGANISATION	
NBRE DE SEMAINE : 14		Cet enseignement est dispensé au sein de groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE	SEMAINE	- Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.	
49	3,5		
TRAVAIL PERSONNEL : 14			

S2 L.2.5 - TR	GEOMETRIE DESCRIPTIVE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- F. DURAND - T. MALIKIAN - P. BOISSY - R. HUNEAU - A. DE LIOUCOURT - R. MANABLE	Il s'agit d'un cours de géométrie fondé sur l'étude des projections orthogonales. L'acquisition de méthode spécifique par le biais d'une gymnastique intellectuelle particulière forme à la maîtrise de la troisième dimension.
OBLIGATOIRE	CONTENU
3 GROUPES	<u>Ce cours de géométrie descriptive développe les chapitres suivants :</u>
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50	- Point, droite, plan, leurs intersections. Les méthodes de recherche de vraie grandeur : changement de plan, rotation, rabattement. Construction par méthode graphique des cinq polyèdres dits platoniciens. Construction des ombres. Les axonométries orthogonales. La pédagogie de ce cours consistera d'une part, à appréhender par le croquis axonométrique un problème qu'il faudra résoudre par la descriptive, et d'autre part à réaliser dans certains cas, à l'aide d'une maquette de papier, l'objet décrit sur l'épure.
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5 TD : 2	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 14	La promotion est répartie en trois groupes, chacun en charge par un enseignant, pendant 14 séances. A chaque séance correspond une épure, l'ensemble du travail se présente sous forme d'un dossier comportant les épures. Les maquettes réalisées constituent la base du contrôle continu. Une épreuve d'examen partiel clôture le semestre.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Le dossier : 33% - contrôle continu : 33% - partiel : 33%.
49 3,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 42	

PREMIER CYCLE : ANNEE 2

A. LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

La seconde année est organisée en 4 unités d'enseignement au semestre 3 et 3 unités d'enseignement au semestre 4. L'enseignement de seconde année s'inscrit dans la continuité de celui de première année et constitue une étape dans la préparation du cursus des cycles ultérieurs de l'enseignement de l'architecture.

Les domaines d'enseignements sont similaires à la première année : la démarche de compréhension, la lecture et l'analyse de l'espace architectural, la lecture et l'analyse du contexte et du milieu, la démarche de conception et de formalisation de l'espace, la connaissance des composantes techniques du projet architectural, les éléments de théories et de doctrines architecturales, l'histoire et la culture architecturale, la connaissance et l'apprentissage des moyens de représentation de l'espace, de l'édifice et de la ville.

La seconde année introduit donc une nouvelle approche : l'élargissement et une première synthèse dans l'initiation du projet. Elle est le temps du premier questionnement sur les choix qu'impose la démarche de conception architecturale, dans le contexte de la ville contemporaine et de son histoire. Elle implique, pour l'étudiant, la nécessité d'engager une réflexion sur l'élaboration d'une démarche personnelle d'analyse des situations et des modes d'intervention mis à sa disposition dans le cadre du projet, de manière plus autonome qu'en première année.

Tout en approfondissant l'apprentissage des outils de lecture et de conception de l'espace, au service de l'aménagement urbain et paysager, tant au niveau de l'édifice, des espaces bâtis que des espaces publics ou non bâtis, il s'agit pour l'étudiant de se confronter à diverses cultures et approches de conception témoignant de la compréhension des prises de position que témoignent les démarches spatiales contemporaines.

B. LES METHODES PEDAGOGIQUES

En seconde année, l'apprentissage du projet d'architecture explore de manière plus rigoureuse la prise en compte des différentes composantes du projet architectural. Il est également l'occasion de travaux d'analyse approfondis et détaillés, portant sur des édifices choisis avec les enseignants. Destinés à être présentés en public à l'ensemble du groupe de projet et commentés à cette occasion par les enseignants, par le ou les étudiants responsables, le travail est encadré par un enseignant tout au long de son élaboration. Il est évalué et fait l'objet d'une synthèse sous la forme d'une plaquette.

La prise en compte dans la conception des moyens de représentation détaillés, des aspects techniques de la structure de l'espace, de la maîtrise des éléments de la construction et des matériaux, de la géométrie est renforcée par l'organisation d'exercices de travaux dirigés transversaux aux groupes d'initiation au projet et aux enseignements de construction.

L'enseignement du projet est dispensé dans le cadre d'une journée commune aux différents groupes de projet, par plusieurs équipes d'enseignants proposant diverses démarches pédagogiques, entre lesquelles l'étudiant effectue son choix, mais qui proposent des thématiques communes sur la base d'une plate-forme d'exercices communs précisés en début de semestre. Les étudiants sont répartis en groupes de projet (variables en fonction des effectifs - avec deux enseignants par groupe) et en ateliers de perception et langage plastique (avec un enseignant par groupe), soit environ 25-30 étudiants par groupe ainsi qu'en travaux dirigés de sciences humaines. Ils conservent cette inscription tout au long des deux semestres. Il est encore l'occasion d'exercices de projet thématiques, de durée et d'importance variable, circonscrits à des approches particulières intégrant des degrés croissants de contraintes axés sur la cohérence globale de la démarche et la pertinence du sens dans un contexte avéré, mais qui n'ont pas comme en second cycle l'ambition de parvenir à des projets totalement aboutis.

Régulièrement, des rencontres entre les différents groupes de projet sont organisées afin de permettre des échanges et des confrontations entre les différentes approches. Elles se concluent par une exposition collective des travaux des étudiants.

Des jurys d'évaluation semestrielle peuvent faire appel à des enseignants supplémentaires, en particuliers d'autres enseignements d'initiation, ou même des personnalités extérieures ayant des expériences d'enseignement confirmées.

3. LE STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER

Ce stage, d'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), vaut 3 crédits ECTS et se situe de façon privilégiée dans le domaine du « faire » et de la réalisation d'un projet élaboré antérieurement par d'autres acteurs. Il offre à l'étudiant l'occasion de la découverte et de l'étude d'un moment particulier (celui où l'idée et le dessin deviennent une réalité construite) et des relations entre maître d'œuvre et entrepreneur ou artisan. Le stage « ouvrier » place l'étudiant au cœur de la réalisation dont il devient temporairement un acteur. Le stage peut être effectué dans toute structure impliquée dans la réalisation d'un projet, à l'exclusion du maître d'œuvre de celui-ci. Sa validation intervient au semestre 4 en L.4.11 sous réserve de la remise de la fiche de validation de stage et de la production d'un rapport de stage conforme aux indications données dans le «guide des stages».

SEMESTRE 3

Le semestre 3 est composé des unités d'enseignement suivantes :

S3	UNITE D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.3.6	Projet d'architecture	14
L.3.7	Construction et Représentation	7
L.3.8	Histoire et Sciences humaines	5
L.3.9	Expression plastique et Option thématique	4

L.3.6 – Projet d'architecture – 14 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			Cours	TD	Projet					
L.3.6	Apprentissage du projet d'architecture	16			112	112	7	112	0.70	14
	Théories de l'architecture et e la ville	14	21			21	1,5	21	0.15	
	Géographie	14	14	14		28	2	14	0.15	
	Total L.3.6	35	14	112		161	10,5	147	1	

OBJECTIF : L'apprentissage du projet sollicite la connaissance de ses composantes techniques, les moyens de compréhension et de représentation de l'édifice, de son contexte et de son territoire. Il fait appel aux références historiques, culturelles et philosophiques développées dans l'enseignement de théories de l'architecture et de la ville. La démarche des sciences humaines décline l'approche géographique autour du concept de territoire.

MODE D'EVALUATION DE L'UE : L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux des enseignements semestriels). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La note éliminatoire de l'enseignement de projet est de 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet ; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour ces enseignements.

S3 L.3.6 – PA	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
<ul style="list-style-type: none"> - A.G. COHENP. GERME - P. DE BECK - S. DENISSOF - F. PHILIPPE - P. JEAN - P. QUINTARD-HOFSTEIN - A. PORTNOI - O. CHASLIN - J. VADJA - P. CREMONINI 	<p>En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux.</p> <p>Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.</p>
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
<p>COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,70</p> <p>MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET</p> <p>GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS</p>	<p>Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser.</p> <p>L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.</p>
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	<p>Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h, par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.</p>
SEMESTRE	SEMESTRE
112	7
TRAVAIL PERSONNEL : 112	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S3 L.3.6 – PA01	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- A.G COHEN - P. GERME	Au cours des 7 heures hebdomadaires d'enseignement, l'enseignement combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle.
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,70	Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.
GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS	ORGANISATION
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir.
NBRE DE SEMAINE : 16	La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche.
112 7	- Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.
Travail personnel : 112	

S3 L.3.6 – PA02	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE - P. DE BECK - B. BANCEL	OBJECTIF «Avec des matériaux inertes, sur un programme plus ou moins utilitaire que vous débordez, vous avez établi des rapports qui m'ont ému. C'est l'architecture». Le Corbusier, Vers une architecture. Les moyens concrets susceptibles de conduire vers ce débordement espéré sont : - le Genius loci, dont la rencontre engendre une résonance avec le site, - la structure, qui permet l'alchimie de la matière et de la lumière, - la géométrie, qui est projection de l'esprit humain sur le monde, - la plastique, modelage qui procède de la physique des corps. L'atelier tentera d'explorer ces moyens.
OBLIGATOIRE AU CHOIX GROUPES COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,70 GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET NBRE DE SEMAINE : 16	CONTENU Programme : Un petit équipement (de type piscine publique, haras...) à implanter dans un paysage. Site: un jardin de Le Nôtre dans lequel les étudiants choisissent un lieu propice. L'atelier est ponctué d'exposés sur l'élaboration par Le Corbusier de son langage architectural , ceci pour illustrer des questions rencontrées en séance et amorcer une réflexion sur les moyens du projet.
NBR D'HEURES :	ORGANISATION L'atelier se déroule généralement autour d'une grande table. Sur base volontaire, chaque étudiant présente ses esquisses aux enseignants et à ses condisciples. La présence autour de la table est libre mais vivement encouragée elle est une clef fondamentale permettant l'évolution de chacun. - en séance: croquis, maquettes d'étude, dessins, partiels mais précis, de formalisation, - présentations intermédiaires : résumé de la réflexion et jeu complet de dessins, - présentation finale : dessins exhaustifs de rendu et maquette exprimant le projet, - archivage : book A3 synthétisant le projet (texte, dessins, photos).
SEMESTRE SEMAINE 112 7	CONTROLE DES CONNAISSANCES - La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

S3 L.3.6 – PA03	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- S. DENISSOF - D. BRAULT	L'initiation au projet d'architecture en deuxième année s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. En deuxième année les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70 GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS	Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. Le module tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	<u>Dans un premier temps</u> , l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. <u>Dans un second temps</u> et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent. Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonnent la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Au cours des 7 heures hebdomadaires d'enseignement, le module combinerà des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.). Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE	- Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.
112	
SEMAINE	
7	
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

S3 L.3.6 – PA04	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- F. PHILIPPE - L. HELAND - P. GIRARD	L'architecture en son environnement durable.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
COEFFICIENT DE PONDERATION :	<u>Le matin</u> Alternance de cours fondamentaux développant la réflexion et la curiosité (ex : exploitation des quatre éléments qui constituent la matière de l'habitat : l'eau, la terre, l'air et le feu, et de travaux pratiques d'application : illustrés par des bâtiments ou des exemples d'aménagement reflétant une préoccupation : adaptation au climat local ; participation des habitants ; économie des matériaux et des énergies ; récupération et traitement des eaux...).
0,70	<u>L'après-midi</u> Travail d'atelier, exercices sur place, dessins, croquis, maquettes, recherches de documentations, tenue de cahier de détails d'architecture, présentation des recherches par les étudiants. Corrections. Ex : la filière bois, construction modulaire ; construire avec des matériaux « durables » ou recyclables ; une Folie conviviale au milieu des jardins ouvriers au pied du fort d'Aubervilliers.
GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS	<u>L'apprentissage de la curiosité</u> Cinq samedis, découverte dans Paris et la région : les bâtiments de Le Corbusier à Paris (pavillon de Suisse, pavillon du Brésil, villa Savoye à Poissy...), plus la rue Mallet-Stevens ; voir les bâtiments ouvriers : Albert Kahn, les frères Buhler, le parc Citroën, le parc de la Villette, les jardins ouvriers de la couronne de Paris... visites en compagnie d'un accompagnateur spécialisé avec dessins, croquis, photos, prises de notes pour recherche en bibliothèques et amorce d'un exercice à suivre ; découvrir l'architecture par la promenade pour observer, analyser, dessiner, se cultiver, afin de comprendre et nourrir sa propre réflexion puis sa propre création. Journées marathon une fois toutes les six semaines. Esquisses sur table ou maquette en 8 heures . Suivi de correction de 18 à 20 heures. Exemple : sur un des thèmes développés pendant les conférences ou suite à une visite.
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	- Communication du travail : tenue de cahiers de documentations, de cahiers de visites, de cahiers d'esquisses. Atelier d'écriture et de dessin. - Expression orale et présentation. Communication par panneaux de dessins, de croquis, par maquettes, par vidéo, par collage.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Contrôle continu : 60% - Examen terminal ou partiel : 40%.
112 7	
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

<p>S3 L.3.6 – PA05</p>	<p>APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE</p>				
<p>EQUIPE ENSEIGNANTE</p> <p>- P. JEAN - J. LIPSKI</p>	<p>OBJECTIF</p> <p>Les projets de seconde année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple : donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale. Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple "réponse" en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.</p>				
<p>OBLIGATOIRE AU CHOIX</p>	<p>CONTENU</p> <p>Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs, préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter. Deux exercices sont proposés au cours du semestre et forment une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le second propose un programme "situé". La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du Plan et de la Coupe, l'Espace Vertical, la spatialité intérieure, le plaisir de la manipulation. Exercice N°1: Le Franchissement / L'espace Horizontal, Exercice N°2: La Maison / L'espace Vertical. Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères: La relation au site, au paysage et au territoire, la qualité des séquences d'approche et d'entrée, la qualité du mouvement et des circulations, la richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle, l'inextricable relation entre la structure et la spatialité, la géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion, la perception spatiale et la découverte de l'émotion. <i>"Mettre ensemble pour mettre en ordre... pour mettre ensemble des parts inséparables.</i> <i>Question de désir: rentrer dans une coupe, c'est trouver l'espace de la question. Casser pour chercher les parts fondamentales, casser en profondeur pour trouver la figure essentielle, puis recommencer. Vivre dans le mouvement, dans le mobile et l'immobile. Promenade architecturale: chercher la représentation des instants, des passages, chercher l'instantanéité des possibles déplacements, aller dans les trois directions de l'espace, trouver les parcours non assignés... Favoriser l'échelle de relation plutôt que l'échelle de dimension..." Roland SIMOUNET, Architecte.</i></p>				
<p>COEFFICIENT DE PONDERATION :</p> <p style="text-align: center;">0,70</p> <p>GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS</p>					
<p>NBRE DE SEMAINE : 16</p>	<p>ORGANISATION</p> <p>- Textes d'intentions, analyse architecturale, carnet de croquis obligatoire, dessins : 2D, perspectives, axonométries, maquettes d'Etudes et maquettes finales , manipulations spatiales, présentations écrites et orales, contrôle des connaissances.</p>				
<p>MODALITE PEDAGOGIQUE :</p> <p style="text-align: center;">PROJET</p> <p>NBR D'HEURES :</p>	<p>CONTROLE DES CONNAISSANCES</p> <p>- Contrôle continu : 100%.</p>				
<table border="1"> <tr> <td>SEMESTRE</td> <td>SEMAINE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">112</td> <td style="text-align: center;">7</td> </tr> </table> <p>TRAVAIL PERSONNEL : 112</p>	SEMESTRE	SEMAINE	112	7	
SEMESTRE	SEMAINE				
112	7				

S3 L.3.6 – PA06	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE - P. QUINTARD-HOFSTEIN - L. GUEDJ	OBJECTIF Les projets de seconde année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple: donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale. Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux premiers de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique , sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple "réponse" en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.
OBLIGATOIRE AU CHOIX COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70 GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS	CONTENU Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères: <ul style="list-style-type: none"> • La relation au site, au paysage et au territoire. • La qualité des séquences d'approche et d'entrée. • La qualité du mouvement et des circulations. • La richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle. • La relation entre la structure et la spatialité. • La géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion. • La perception spatiale et la découverte de l'émotion.
NBRE DE SEMAINE : 16 MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET NBR D'HEURES :	ORGANISATION Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter. Cinq exercices sont proposés au cours de l'année et ont but une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le cinquième propose un programme d'équipement public "situé". La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du Plan et de la Coupe, l'Espace Vertical, la spatialité intérieure, Le plaisir de la manipulation.
SEMESTRE SEMAINE 112 7 TRAVAIL PERSONNEL : 112	CONTROLE DES CONNAISSANCES ET NATURE DES TRAVAUX DEMANDES Textes d'intentions. Analyse Architecturale, Carnet de croquis obligatoire, Dessins: 2D, Perspectives, Maquettes d'Etudes et Maquettes finales, Manipulations Spatiales, Présentations écrites et orales.

S3 L.3.6 – PA07	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE - A. PORTNOI - N. NORDSTROM	OBJECTIF En deuxième année, la pratique répétée du projet à différentes échelles, du territoire au détail, développe les acquis de la première année vers une capacité d'analyse et vers la manipulation de notions, de formes et de matériaux. Vous serez amenés à identifier les questions posées par un territoire, un site et un programme, y répondre par plusieurs hypothèses urbaines et architecturales appropriées au contexte, aux usages, à la thématique sociale ou environnementale. L'exploration des échelles et la mise en œuvre de principes constructifs permettent de prendre conscience de la mesure de l'espace urbain, de s'approprier des instruments de composition pour construire une idée architecturale dans ses dimensions théoriques, programmatiques (usages et destinations), techniques et poétiques. Il s'agit d'apprendre à reconnaître les complexités dans lesquelles l'architecte œuvre, de développer par le projet un savoir faire et un savoir penser, de prendre plaisir à réfléchir l'espace en le construisant.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU Le cours est composé d'exercices de projet, d'exercices d'analyse et de cours théoriques ou exposés ponctuels. L'ensemble des projets sur les deux semestres s'intégrera dans le quartier d'Ivry port, entre la Seine et les voies ferrées. Chacun des projets questionne lieux, usages et modes de mise en forme en privilégiant un de ces composants. Le processus tend à l'élargissement du contexte vers une comparaison de lieux et d'édifices (échelles, organisation, système constructif) relevant d'un héritage commun à l'objet d'étude. Au premier semestre, l'accent sera mis sur la compréhension des enjeux des différentes échelles d'intervention et sur la compréhension des logiques urbaines qui se superposent : de la localité au territoire (le lieu et l'installation ; l'étendue et les continuités physiques, les horizons visuels ; l'emplacement et la programmation de l'espace). Un temps nécessaire sera consacré à l'analyse en groupe du fragment de ville dans lequel vous aurez à intervenir. Cet exercice a pour vocation de former un regard par l'exploration du terrain et sa retranscription dans toutes ses dimensions en convoquant des outils complémentaires. Vous serez amenés ensuite à repenser un espace public dont l'emplacement vous semblera stratégique (projet court), et à concevoir un plan-masse de programmation mixte, habitations collectives et petits équipements. Ce dernier exercice demandera d'opérer, en groupe, par hypothèses de densité, de programmation, d'implantation, avant de développer une approche individuelle de l'espace domestique.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70 GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS	ORGANISATION Cet enseignement développe des capacités d'organisation, la maîtrise des outils et une méthode problématisée et inductive de penser. C'est la cohérence entre discours, outils de communication visuelle et hypothèses formelles, la cohérence du processus du projet, qui font l'objet d'une évaluation. L'élaboration du projet s'accompagne d'une pratique des outils graphiques, sans omettre l'importance de l'expression orale et écrite. Dans un principe d'ouverture, cet atelier permet d'appréhender l'architecture selon différentes temporalités et méthodes de conceptions. Le motif sous-jacent est de vous offrir la possibilité de reconnaître et de développer vos intérêts et capacités propres. Les exercices et les corrections sont individuels ou en petits groupes. La présence régulière est indispensable.
NBRE DE SEMAINE : 16	CONTROLE DES CONNAISSANCES Carnet de recherches A3 et notes d'intentions problématisées (références, textes, croquis, photos...) ; maquettes d'études, dessins (croquis, schémas, dessin géométral), photomontages ; présentations orales. Contrôle continu : 100%.
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE SEMAINE	
112 7	
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

<p>S3 L.3.6 – PA08</p> <p>EQUIPE ENSEIGNANTE - O. CHASLIN</p>	<p>APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE</p>				
<p>OBLIGATOIRE AU CHOIX</p> <p>COEFFICIENT DE PONDÉRATION :</p> <p style="text-align: center;">0,70</p> <p>GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS</p> <p>MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET</p>	<p>OBJECTIF</p> <p>Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes il est proposé d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer vous-mêmes les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et de développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive - cerner et de comprendre la tâche dans sa complexité - et spéculative - proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.</p>				
<p>CONTENU</p> <p>Le projet est abordé comme un travail d'investigation dont l'objet est à reformuler continuellement. Une ville de taille modeste sert de cadre permettant, par les travaux de projet, d'engager une réflexion sur le renouvellement de l'habitat en milieu urbain et les possibilités de contributions architecturales à ce renouvellement. Les apports et discussions critiques qui s'organisent autour des travaux de projet abordent principalement trois sortes de questions, leur distinction et leurs interrelations : - Les potentiels du site, du programme, des matériaux et des techniques du bâtiment. Et plus concrètement : Le contexte urbain, l'évolution de l'habiter, la diffusion et discussion internationale de types et de modèles et leur adaptation aux cultures locales, les matérialités de l'habitation, etc. - L'approche théorique et pratique de questions récurrentes du travail de configuration des espaces, dont par exemple la relation construction-espace, le dispositif des ouvertures, les seuils et les transitions, l'ensemble d'espaces, la relation spatiale verticale, la façade, etc. ainsi que des principes génératifs qui peuvent y être associés. - Le démarrage, la structuration, l'instrumentation et la communication de la démarche de projet. Les deux semestres s'organisent principalement comme une succession de trois démarches de projet complétées d'une phase d'analyse, qui s'organise sur deux semestres complémentaires : Premier semestre : <i>du lieu, aux principes génératifs de la forme architecturale</i>. 1. Un petit édifice public vous permettant une première approche intuitive des caractéristiques d'un site urbain et du rapport à l'espace public (projet court). 2. Une résidence pour étudiants (projet long).</p>					
<p>NBRE DE SEMAINE : 16</p> <p>NBR D'HEURES :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">SEMESTRE</td> <td style="text-align: center;">SEMAINE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">112</td> <td style="text-align: center;">7</td> </tr> </table> <p>TRAVAIL PERSONNEL : 112</p>	SEMESTRE	SEMAINE	112	7	<p>ORGANISATION</p> <p>La ville, dans laquelle s'intègrent vos projets, est abordée conjointement avec l'enseignement de géographie.</p> <p>CONTROLE DES CONNAISSANCES</p> <p>- Contrôle continu : 100%.</p>
SEMESTRE	SEMAINE				
112	7				

S3 L.3.6 – PA09	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE VOIR PERCEVOIR CONCEVOIR
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- J. VAJDA - K. NOUSIAINEN	Cet enseignement a pour objectif de : - VOIR : éveiller la curiosité des étudiants et les aider à acquérir une culture architecturale en leur apprenant à regarder l'architecture sous tous ses angles, - PERCEVOIR : permettre aux étudiants de comprendre dans quelle mesure l'environnement, l'évolution des modes de vie et la conception architecturale s'influencent réciproquement, - CONCEVOIR : inciter les futurs architectes à intégrer dans leurs projets l'idée qu'ils ne conçoivent pas des objets isolés, mais des bâtiments agréables à vivre, qui s'intègrent dans un environnement particulier et participent à donner vie à l'espace urbain.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70 GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS	Cet enseignement vise à encourager les étudiants à raisonner pour mettre en place une démarche de conception du projet, à expérimenter pour acquérir une liberté d'invention et à adopter une position critique vis-à-vis de leur propre travail. Dans un premier temps, une ANALYSE CRITIQUE de bâtiment est demandée aux étudiants, afin de les inciter à utiliser un vocabulaire spécifique, à former leur regard critique et à manier les outils nécessaires à l'interprétation et à la représentation d'un espace. <u>Premier projet</u> : un ESPACE DE VIE ET DE TRAVAIL. A partir d'expérimentations spatiales en maquettes, il s'agira de formuler une idée directrice en tenant compte de l'habitabilité, de l'orientation, des sensations que l'on veut donner et des ambiances que l'on veut créer. La dimension constructive sera également étudiée. <u>Deuxième projet</u> : un EQUIPEMENT DE QUARTIER.
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	<u>L'approche du projet</u> intégrera la perception personnelle du contexte et du paysage urbain : histoire du site, étude de l'environnement, topographie, etc. Le projet devra illustrer une posture par rapport au contexte, au programme et à l'approche constructive. Il intégrera une réflexion sur l'espace public. L'organisation spatiale prendra en compte les questions de fonctionnalité, d'usages, de parcours, de lumière, de vues et d'enveloppe. Des détails constructifs significatifs du projet seront à développer et le choix des « matières » du projet sera à préciser.
VOYAGE D'ETUDES A L'ETRANGER	
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Enseignement basé sur des exercices de projet, des cours thématiques liés à la conception du projet et des visites de bâtiments et d'expositions. Un voyage d'études à l'étranger (présence obligatoire) est prévu pour découvrir des réalisations architecturales contemporaines.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
112 7	Maquettes, croquis, dessins, présentation écrite et orale des projets. Exercices individuels ou en petits groupes. « Press-book » incluant l'ensemble des travaux de l'année. Travaux évalués par corrections individuelles et/ou collectives. Rendus réguliers. Chaque exercice de projet fera l'objet d'une présentation collective, moment important de confrontation d'idées et de discussions critiques. Présence et corrections régulières indispensables.
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

S3 L.3.6 – PA10	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- P. CREMONINI - H. KLINGER	En deuxième année, l'initiation au projet d'architecture s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. Les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	
GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS	ORGANISATION
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 7 h , par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.
NBRE DE SEMAINE : 16	CONTROLE DES CONNAISSANCES
NBR D'HEURES :	- Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.
SEMESTRE SEMAINE	
112 7	
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

S3 L.3.6 – TH01	THEORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE ARCHITECTURE ET PHILOSOPHIE : REPRESENTATIONS DE L'ESPACE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- A. TÜSCHER-DOKIC	Cet enseignement a pour objectif de susciter la réflexion des étudiants à propos de la notion d'espace à partir de quelques questionnements fondamentaux sur la sensation, la perception, la représentation spatiales.
OBLIGATOIRE	CONTENU
½ PROMOTION	À partir d'une lecture de textes anciens et contemporains, nous tenterons de dresser un panorama aussi complet que possible des théories scientifiques et philosophiques s'attachant à décrire la manière dont nous percevons l'espace environnant au moyen de différentes modalités sensorielles : vision (en particulier), toucher, audition, équilibre, etc. Des thèmes philosophiques sélectionnées de philosophie de l'esprit, comme l'existence des représentations mentales, la relation entre voir et savoir (perception et conception), la question de Molyneux (rapport vision et toucher), le problème des qualia (couleur, spectre inversé) ou le rôle de l'imagerie dans la pensée, seront mis en relation avec les principales théories de la perception visuelle. Ces différentes théories seront présentées et les récentes hypothèses sensori-motrices - lesquelles font la part belle à la notion d'une perception visuelle entièrement basée sur l'activité corporelle du sujet percevant - seront particulièrement examinées dans le cadre de l'expérience architecturale. La possibilité même d'une expérience architecturale sui generis sera interrogée au moyen de la notion fondamentale de 'conscience perceptive'. Les questions de sa caractérisation et de son éventuelle ineffabilité seront également examinées.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,15	
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 14	Contrôle continu et note de réflexion critique à partir des questions traitées en cours sous la forme d'un article (5 à 10 pages + illustrations et références bibliographiques) destiné à une revue d'école.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Contrôle continu et note de réflexion.
21 1,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

S3		THEORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE	
L.3.6 – TH02		ARCHITECTURE ET PHILOSOPHIE : REPRESENTATIONS DE L'ESPACE	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- V. FABBRI		Cet enseignement a pour objectif d'analyser la manière dont la perception de l'espace se modifie en fonction de l'évolution des techniques (de production, de création, de communication) qui transforment notre mode d'action et de pensée.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
½ PROMOTION		Nous étudierons tout particulièrement la notion d'inconscient visuel, compris à la fois comme l'ensemble des perceptions visuelles qui échappent à la vie ordinaire, mais qui se révèlent dans certains arts, et comme l'ensemble des sensations non visuelles qui colorent la perception de l'espace. La modification du rapport à la ville tient autant aux transformations qui affectent les modalités de la perception qu'aux transformations de la ville elle-même. Les unes ne peuvent se comprendre sans les autres.	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,15		ORGANISATION	
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5		La méthode du cours consiste à donner aux étudiants qui abordent la relation de la philosophie à l'architecture, des éléments précis et diversifiés, qui leur permettent de se faire une idée des approches qui peuvent les intéresser. Nous étudierons donc d'abord des textes de Benjamin sur la perception distraite en architecture et au cinéma, et sur les protocoles d'une expérience de l'effet des drogues sur la vision, la transformation des échelles et points de vue dans la déambulation. Nous aborderons ensuite d'autres approches de l'inconscient visuel : la relation entre perception et angoisse, à partir de Lacan (le vide et l'angoisse) et Heidegger (l'idée de tonalité d'un lieu, l'ennui). Enfin, nous montrerons que le sujet moderne de la perception construit une relation nouvelle entre la vue et le toucher, avec Merleau-Ponty et Deleuze. Ces lectures seront mises en relation avec des documents cinématographiques, photographiques, littéraires, etc. Nous suivrons en cela la démarche des auteurs convoqués, ancrée dans l'étude d'expériences et de lieux précis.	
NBRE DE SEMAINE : 14		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
NBR D'HEURES :		- Contrôle continu, et rédaction d'un texte de synthèse (les exigences seront précisées en tout début de cours).	
SEMESTRE	SEMAINE		
21	1,5		
TRAVAIL PERSONNEL : 21			

S3 L.3.6 - GO	GEOGRAPHIE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
01 : C. ZAHARIA 02 : L. HELAND 03 : L. HÉLAND 04 : M. MENARD	Cet enseignement permet d'aborder les différentes dimensions de l'espace géographique dans leurs dynamiques. Il s'agit d'initier à l'analyse du territoire dans ses composantes physiques, paysagères, environnementales, démographiques et urbaines, d'établir les relations entre les spécificités du milieu physique et la logique d'implantation des établissements humains. Seront étudiés les rapports entre l'homme et le territoire, à différentes échelles. L'enseignement aboutira à la mise en place d'une dialectique «paysage et société» associée au concept de territoire et de développement durable.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
4 SOUS - GROUPES	Les rapports entre <i>l'homme et les territoires</i> sont au cœur des préoccupations des sociétés humaines et montrent comment la Géographie constitue une des clés de compréhension du monde contemporain. Une approche conceptuelle ainsi que des méthodes d'investigation et la maîtrise des outils d'analyse communément mis en oeuvre, seront développés dans cet enseignement. Une approche géographique permettra de mieux aborder la pratique architecturale, l'analyse des contraintes et les potentialités d'un milieu, d'un territoire, de sensibiliser à l'étude du paysage et de s'initier à la problématique du développement durable.
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,15	
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1 TD : 1	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
VOYAGE D'ETUDES	<u>L'enseignement se déroulera en 2 phases complémentaires :</u> <u>1) L'enseignement théorique</u> Les thèmes et les concepts fondamentaux seront développés en cours en 4 sous-groupes ayant chacun une thématique propre : G1 : C. Zaharia : géographie des lieux et des paysages, G2 : L. Héland : les mutations urbaines et paysagères, G3 : L. Héland : l'environnement et l'écologie urbaine, G4 : M. Ménard : démographie et urbanisation (thématique du grand paris). A titre expérimental, en collaboration avec le groupe d'art plastique de S. Nava, un travail spécifique sur les techniques de représentation des territoires sera proposés aux étudiants du groupe G2. <u>2) Un voyage obligatoire, la géographie se fait avec les pieds...</u> Ces voyages doivent permettre une approche concrète du terrain, la rencontre des responsables locaux et le recueil de données qui serviront de base à l'élaboration du travail personnel. Une initiation aux méthodes et outils du géographe sera dispensée ainsi que des notions de représentation de l'espace et du territoire (cartes, photos...) Soit : <u>3 jours</u> sur le terrain, cette année le Perche ou la vallée de l'Yonne Soit : <u>une sortie</u> d'une journée (réservée en priorité aux salariés), sur une ville nouvelle de la Région Parisienne Cergy pontoise ou Fontainebleau / Thomery L'ensemble de ces deux phases a comme ambition de permettre l'analyse d'un territoire et d'en rendre compte par une synthèse graphique. (A. DALAGE ET D. COUILLARD Préparation et organisation du voyage).
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE	
SEMESTRE	
28	2
TRAVAIL PERSONNEL : 14	- Contrôle continu et rendu de travaux.

L.3.7 – Construction et Représentation – 7 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.3.7	Construction générale 3	14	21	9		39	2	21	0,30	7
	Ambiance 2	14	21	9		30	2	21	0,30	
	Géométrie des projection	14		49		49	3,5	42	0,40	
	Total L.3.7		42	67		109	7,5	84	1	

OBJECTIF

Les enseignements mettent l'accent sur l'importance de la matière dans la construction, la connaissance des matériaux utilisés dans le bâtiment. et permettent d'acquérir les bases de calcul nécessaires aux dimensionnements des prescriptions techniques, dans le respect de leur cadre réglementaire. L'enseignement des projections aborde la représentation et l'expérimentation des morphologies à l'aide de la géométrie dynamique et initie à la modélisation informatique 3D.

MODE D'EVALUATION DE L'UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1^{ère} session d'examens en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement ; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.

S3 L.3.7 – CG		CONSTRUCTION GENERALE 3 MATIERES, MATERIAUX	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- P. ALLUIN		Dans un contexte où, par nature, le projet est dématérialisé, cet enseignement a pour objectif de mettre en évidence l'importance de la matière dans la conception et la fabrication d'un matériau, le rapport entre la logique des structures et le comportement de la matière, et finalement l'importance du matériau dans la conception.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
PROMOTION		Le cours cherche à ouvrir le champ de vision des constructeurs en faisant appel à des univers variés, volontairement distincts du monde du bâtiment : matières et structures dans la nature, dans le monde du textile, dans l'industrie lourde, dans les objets de consommation.	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,30		En s'appuyant sur les travaux d'ingénieurs précurseurs, en donnant des exemples de la recherche appliquée, et en ouvrant les perspectives sur le futur, le cours cherche à mettre en évidence une démarche analytique et prospective du constructeur basée sur l'observation et la logique. Une incursion dans le domaine du produit de grande consommation montre la nécessaire imbrication de la matière, de la forme et du progrès technique, et de ses rapports avec la créativité.	
PROMOTION		En clôturant le cours sur les matériaux hybrides par assemblage et la fabrication des matériaux cellulaires, on met en évidence que la matière elle-même est structure, introduisant l'enseignement «Matériaux, Produits», axé spécifiquement sur le domaine du bâtiment.	
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5 TD : 6 SEANCES DE 1,5H		ORGANISATION	
NBRE DE SEMAINE : 14		Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral hebdomadaire sur 14 semaines. Il est complété également de six séances d'1H30 de travaux dirigés.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE	SEMAINE	Les travaux dirigés ont pour objectif l'analyse de matières et de matériaux (identification, structure, usage), à partir d'un exemple concret choisi dans des univers variés (produits de consommation, équipement de la maison, habillement, etc...), en insistant, autant que faire se peut, sur l'expérimentation et donc la manipulation physique de l'objet par l'étudiant.	
30	2	- Contrôle continu (TD) : 60% - examen final : 40%.	
TRAVAIL PERSONNEL : 21			

S3 L.3.7 – AM	AMBIANCE 2 AMBIANCES ET EQUIPEMENT
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- A. LIEBARD - A. ANDREASSIAN	Cet enseignement fait suite au cours d'ambiances du semestre 2. Il permet à l'étudiant d'acquérir les bases de calcul lui permettant de dimensionner ses prescriptions, d'échanger avec les spécialistes du domaine et de respecter les réglementations.
OBLIGATOIRE	CONTENU
PROMOTION	<u>Thèmes abordés : Construire avec le climat :</u>
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,30	1. les outils architecturaux, 2. la conception bioclimatique, 3. le choix des énergies renouvelables, 4. exemples d'architecture solaire.
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1 ;5 TD : 3 SEANCES DE 3H	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 14	Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés complètent le cours magistral.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'examen écrit en fin de semestre.
30 2	
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

<p>S3 L.3.7 - GP</p>	<p>GEOMETRIE DES PROJECTIONS MORPHOLOGIE, MODELISATION</p>				
<p>EQUIPE ENSEIGNANTE</p>	<p>OBJECTIF</p>				
<p>- T. CIBLAC - D. HAMANI - J. BESCOIS - N. HANNACHI - A. DOULET</p>	<p>Un objectif général est de développer une faculté d'interprétation, d'analyse et de restitution (savoir lire) en complément à un savoir faire pour produire des projections (savoir écrire) dans le cadre d'une initiation à la modélisation 3D poursuivie dans le premier cycle.</p> <p>Objectifs particuliers : connaître le caractère général des projections centrales ou parallèles dans leurs diverses manifestations (dessins, croquis, photos, images informatiques...), maîtriser les outils théoriques et pratiques de réalisation des projections planes, réciproquement, analyser les modes de représentation 2D par leurs propriétés et leurs liens, connaître la typologie, les propriétés, les modes de génération des surfaces, analyser ou rechercher des formes en géométrie dynamique, modéliser en 3D ces surfaces en architecture, par l'utilisation de modeleurs en maîtrisant les mécanismes de génération.</p>				
<p>OBLIGATOIRE</p>	<p>CONTENU</p>				
<p>½ PROMOTION</p>	<p>Géométrie des projections :</p>				
<p>COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,40</p>	<p>- Propriétés des projections : Synthèse et généralisation des connaissances acquises en première année, définitions et contexte d'utilisation des projections centrales (Perspective, ombre à source lumineuse ponctuelle) et parallèles (axonométrie, géométrie descriptive, ombre à rayons lumineux parallèles), comportement des propriétés d'incidences, de rapport des distances, de parallélisme et d'orthogonalité selon que l'on se trouve dans un contexte projectif, affiné ou métrique.</p>				
<p>MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5</p>	<p>- <u>Perspective</u> : tracés projectifs : Propriétés d'incidence, intersection de 3 plans, plans auxiliaires..., tracés en perspective : Constructions avec plan de projection vertical ou incliné, analyse d'images et restitution : Vérification de cohérence et hypothèses sur l'objet, propriétés liées à la projection d'angles droits, axonométrie : Description des différents types d'axonométrie (orthogonale ou oblique) et leurs propriétés, relation entre axonométrie et géométrie descriptive, axonométrie et perspective, constructions.</p> <p>Morphologie :</p> <p>- <u>Typologie des surfaces par leurs propriétés et leurs modes de génération</u> : Notion de courbure d'une surface, surfaces réglées, développables, de révolution, de translation, surfaces minimales, surfaces générées par l'informatique (surfaces de Bezier, NURBS).</p> <p>- Expérimentation des morphologies à l'aide de la géométrie dynamique : représentation de surfaces en fonction de leur mode de génération, caractérisation des propriétés des surfaces par leur intersection avec des plans.</p> <p><u>Modélisation</u> : recherche de formes architecturales par variations des paramètres des surfaces, reconstruction de surfaces réglées à partir d'exemples architecturaux, modélisation des surfaces : Identification des fonctionnalités permettant de générer les surfaces, applications architecturales, reconstruction d'exemples explorés en géométrie dynamique et d'autres types.</p>				
<p>NBRE DE SEMAINE : 14</p>	<p>ORGANISATION</p>				
<p>NBR D'HEURES :</p>	<p>La promotion est divisée en deux parties. Une demi-promotion suit ce module au premier semestre pendant que l'autre suit le module «UJL4.11 dessin informatique» et inversement au deuxième semestre.</p>				
<table border="1"> <tr> <td>SEMESTRE</td> <td>SEMAINE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">49</td> <td style="text-align: center;">3,5</td> </tr> </table>	SEMESTRE	SEMAINE	49	3,5	<p>CONTROLE DES CONNAISSANCES</p>
SEMESTRE	SEMAINE				
49	3,5				
<p>TRAVAIL PERSONNEL : 42</p>	<p>- Rendus à chaque séance des exercices sous forme de fichiers informatiques. - Contrôle continu : 50%, Examens partiels : 50%.</p>				

L.3.8 – Histoire et Sciences humaines – 5 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.3.8	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	14	28			28	2	21	0,50	5
	Sciences humaines et sociales	14	21	7		28	2	28	0,50	
	Total L.3.8		49	7		56	4	49		

OBJECTIF : La démarche historique présente les bases de la théorie et pratique du principe d'imitation en architecture dans le cadre de la tradition classique, de la culture de l'humanisme et de la Renaissance. La démarche des sciences humaines décline l'approche sociologique, anthropologique autour des notions de "configuration socio-spatiale", de "lieux" et "division sociale de l'espace".

MODE D'EVALUATION DE L'UE : L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1^{ère} session d'examens en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement ; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.

S3 L.3.8 – HA01	HISTOIRE ET THEORIES DE L'ARCHITECTURE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- C. TITEUX	Cet enseignement a pour objectif de fournir les bases pour la compréhension de l'architecture comme produit et agent d'une culture au sein des structures sociale, politique et économique, dont la mise en perspective historique permet d'appréhender notre contemporanéité. Il permet de mettre en évidence les processus historiques de production des formes, des espaces et des typologies, tant dans leurs manifestations pratiques que théoriques et d'acquérir les connaissances nécessaires à l'analyse morphologique et constructive du bâti ancien.
OBLIG. AU CHOIX	CONTENU
½ PROMOTION	Introduction à l'histoire de la tradition classique en architecture. L'architecture de l'humanisme.
COEFFICIENT DE PONDERATION :	L'Italie du Quattrocento et du premier tiers du Cinquecento, 1400 - 1530.
0,50	L'architecture en France 1480-1550.
MODALITE PEDAGOGIQUE :	Le cours se structure autour du thème des permanences et des transformations s'articulant de manière explicite ou implicite à la culture antique et dépendant de deux phénomènes croisés : l'assimilation de modèles architecturaux et l'évolution de l'architecture dans son système traditionnel.
CM : 2	Initiation aux outils et méthodes permettant de décrire et d'interpréter les formes par la mise en relation critique des sources textuelles, graphiques, iconographiques et historiographiques.
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral.
SEMESTRE	SEMESTRE
28	2
TRAVAIL PERSONNEL : 21	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Examen final et assiduité.

S3 L.3.8 – HA02	HISTOIRE ET THEORIES DE L'ARCHITECTURE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- A. BONDON	
OBLIG. AU CHOIX ½ PROMOTION	CONTENU
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50	
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 2	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
28 2	
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

S3 L.3.8 – SH01	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE URBAINE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- J. ANCELOT	Cette option traitera essentiellement des cadres conceptuels et des fondements théoriques de l'Anthropologie de l'Espace. Elle replacera les notions d'architecture, de projet architectural, de projet urbain ou territorial dans les perspectives comparatistes ouvertes par cette discipline. Elle permettra de situer l'histoire et la théorie de l'architecture et de la ville dans les principaux contextes culturels européens, asiatiques, africains, etc...
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU ET ORGANISATION
1/3 PROMOTION	Les contenus seront structurés autour de quelques thématiques majeures : rapports entre la <i>morphologie sociale</i> et la <i>morphologie spatiale</i> (Marcel Mauss). Ils seront envisagés aussi bien du point de vue de la <i>longue durée</i> , que du point de vue contemporain des <i>transformations rapides</i> susceptibles de remanier les cadres conceptuels et institutionnels usuels (ils pourront être illustrés par des "cas" précis, ou sur des " terrains " spécifiques).
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50	Approches comparatives des grands modes de structurations culturelles des rapports entre les <i>Langages</i> (oral, écrit alphabétique/phonématique, écrit sémantique/sémiologique). <i>Représentations</i> (cultures iconophiles, iconophobes, figuratives, non figuratives, etc.), les <i>Territorialisations</i> (parcours, déplacements, itinéraires, migrations, etc) et leurs conséquences sur les modes de spatialisation. Dynamiques interculturelles : impérialismes, colonialismes, exotismes, modernismes, post-modernisme...
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5 TD : 0,5	On montrera ce que certaines formes de la Modernité liées aux avant-gardes artistiques doivent à la découverte, mais aussi à la méconnaissance, des cultures non occidentales, et à leurs ré-interprétations. Ces démarches permettront de repérer les implicites culturels occidentaux sous-tendant les méthodes « d'analyse directe » des espaces architecturaux (proxémique, espace perspectif, etc.), et leur prétention à l'universalité.
NBRE DE SEMAINE : 14	Des problématiques transversales seront abordées, notamment au travers des exercices de contrôle continu, visant à la mise en oeuvre des concepts et des méthodologies de base dans le rendu d'un travail personnel en fin de semestre.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE	- Rendu d'un travail personnel en fin de semestre ou bien partiel ainsi qu'un dossier.
SEMESTRE	
28	
SEMAINE	
2	
TRAVAIL PERSONNEL : 28	

S3 L.3.8 – SH02	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE URBAINE
RESPONSABLE - J.M. CHANTEUX	OBJECTIF Cet enseignement a pour objectif de poursuivre la familiarisation des étudiants aux sciences humaines et sociales, plus particulièrement dans les apports de celles-ci à la compréhension et à l'analyse du champ architecture et ville.
OBLIGATOIRE AU CHOIX 1/3 PROMOTION	CONTENU Il s'attache à faire connaître aux étudiants les théories, les concepts et les méthodologies des pans des sciences humaines et sociales qui ont pris comme objet d'étude ou terrain d'investigation l'architecture, la ville et à les expérimenter dans un petit travail d'enquête personnel. Il s'articule autour d'un cours théorique et de quelques séances méthodologiques. Programme : 1 – <i>langage et société</i> : langage fait culturel, langage fait social, analyse des discours et des images ; 2 – <i>sociologie urbaine</i> : la ville comme mosaïque, acculturation/intégration, mobilité (spatiale, professionnelle, sociale), les acteurs (autonomie, interactions et limites : réification) ; 3 – <i>sociologie de l'art</i> : consommation et production culturelle, permanence et rupture, acteurs et statuts, le marché, place particulière de l'architecture ; 4 – <i>sciences, techniques et société</i> : quand, comment et pourquoi, l'âge de la fonte, de l'acier, du béton [suivant le thème choisi dans les travaux dirigés partagés architecture et construction] ; architecte / ingénieur / entrepreneur . 3 – <i>sociologie de l'art</i> : consommation et production culturelle, permanence et rupture, acteurs et statuts, le marché, place particulière de l'architecture ; 4 – <i>sciences, techniques et société</i> : quand, comment et pourquoi, l'âge de la fonte, de l'acier, du béton [suivant le thème choisi dans les travaux dirigés partagés architecture et construction] ; architecte / ingénieur / entrepreneur.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50	ORGANISATION Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral et de travaux dirigés.
MODALITE PEDAGOGIQUE : CM : 1,5 TD : 0,5	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Rendu d'un travail personnel en fin de semestre ou bien partiel ainsi qu'un dossier.
NBRE DE SEMAINE : 14	
NBR D'HEURES :	
Semestre SEMAINE	
28 2	
TRAVAIL PERSONNEL : 28	

S3 L.3.8 – SH03	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE URBAINE
RESPONSABLE - D. LE FRANÇOIS	OBJECTIF L'objectif de cet enseignement est d'offrir aux étudiants une vue d'ensemble des principales thématiques dans la sociologie urbaine actuelle, en liant les débats contemporains aux débats de la discipline.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU Pendant une grande partie du XX ^e siècle la sociologie urbaine a privilégié une vision de la ville comme un lieu d'intégration sociale. Vers la fin du siècle, la plupart des discussions autour de l'urbain font le constat de la fragmentation des villes en grande partie comme résultat de l'éclatement même de l'idée de société. Une grande partie de ces théoriciens reprochent à la mondialisation d'être à l'origine des phénomènes de déstructuration urbaine et tous les pathologies sociales qui vont avec (enclavement social, conflits ethniques, crise fiscale, etc.). On se rapportera dans ce cours vers une sociologie construite autour de ces problèmes. L'origine peut être rapportée, sans doute, aux apports faits par l'Ecole de Chicago, notamment avec les concepts de « régions morales » et de « déviation », à une sociologie plus large.
1/3 PROMOTION COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50 MODALITE PEDAGOGIQUE : CM :1,5 - TD : 0,5	ORGANISATION Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral. L'assistance au cours est obligatoire.
NBRE DE SEMAINE : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Notes de lecture et dissertations : 30% - Examen final : 70%.
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE	SEMAINE
28	2
TRAVAIL PERSONNEL : 28	

L.3.9 – Expression plastique et Option thématique –4 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE		HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD PROJET					
L.3.9	Perception et langage plastique	14		49	49	3,5	14	0,75	4
	Option thématique	1	7	28	35		5	0,25	
	Total L.3.9		7	77	84	3,5	19	1	

OBJECTIF	<p>La formation plastique diversifie les pratiques, les modes d'expressions multi-médias et concourt à développer les facultés perceptives et critiques du rapport du corps à l'espace. L'unité comprend une option thématique dont les contenus favorisent la transversalité entre l'art contemporain, la technique et la culture du projet architectural et urbain.</p> <p>Il s'agit de proposer aux étudiants plusieurs thèmes d'approfondissement ou de découverte (au choix) dans le cadre des enseignements du premier cycle, qui complètent la formation. Les contenus et l'organisation favorisent le lien entre les différentes disciplines et la culture du projet architectural et urbain.</p>
MODE D'EVALUATION DE L'UE	<p>L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.</p>

S3		PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE	
L.3.9 – PP			
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF	
<ul style="list-style-type: none"> - C. GARRIER - J. DESMIER - S. NAVA - C. MARCHADOUR - E. LICHA - C. GIVERNE - M. DESSARDO - H. REIP - B. SEGERS 		<p>Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.</p>	
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU	
<p align="center">GROUPES</p> <p>COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,75</p> <p align="center">GROUPES VARIABLES EN FONCTION DES EFFECTIFS</p>		<p>L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres 1 et 2 et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu...) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1^{ère} année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.</p>	
MODALITE PEDAGOGIQUE :		ORGANISATION	
<p align="center">TD : 3,5</p>		<p>Cet enseignement est dispensé au sein de groupes d'étudiants (en fonction des effectifs), et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.</p>	
NBRE DE SEMAINE : 14			
NBR D'HEURES :			
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
49	3,5	<p>- Contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.</p>	
TRAVAIL PERSONNEL : 14			

S3 L.3.9 – PP01	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE LE CORPS DANS L'ESPACE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- C. GARRIER	Cet enseignement a pour objectif de bien établir la distinction entre les différents types de graphismes et leurs fonctions respectives dans la conception et la représentation du projet : schéma, esquisses, croquis, dessin, utiliser des modes d'expressions graphiques variés., manipulation d'outils, de techniques, de supports et de formats les plus divers pour inculquer une certaine richesse au projet.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	1 - Exercices d'expression graphique en utilisant des outils et des supports variés (fusain, plumes, pinceaux, collages, sur papiers divers, carton... sur grands ou petits formats.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,75	2 - Exercices d'expression de couleurs et matières et articulation de ces différents éléments.
MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5	3 - Croquis de modèle vivant, l'objectif n'est pas une initiation à l'anatomie. Le sujet est choisi pour la richesse de ses possibilités (multiplicité des poses, un corps dans un espace...) et pour les contraintes qu'il impose (durée des poses, cohérence forme/structure, échelle...). Il s'agit, à travers une multiplicité d'exercices courts (croquis de 1 à 10 minutes) de traiter le problème de la composition dans un espace, l'espace de la feuille, et d'aborder les problèmes liés au cadrage. Ce travail nécessitant de la concentration, dans un temps généralement très bref, permet d'aller à l'essentiel en recherchant la concision et la tension du geste, en variant les outils, les supports, les formats. Il s'agit chaque fois de trouver des réponses adaptées en termes de signes graphiques, de gestes, de position par rapport à la feuille et ainsi d'expérimenter de nombreuses façons de s'exprimer par le dessin. Le croquis d'après modèle vivant doit en outre s'attacher à apprendre à voir, à percevoir les rapports entre la structure et l'enveloppe : (construction, équilibre etc...).Enfin par des affichages d'ensemble en fin de séances, qui sont lieu de débat, de confrontation à des références, il sera possible de montrer que les problèmes posés ont des similitudes avec ceux que l'on retrouve dans le projet d'architecture ainsi que dans les autres formes d'art.
NBRE DE SEMAINE : 14	4 - Visites d'expositions
NBR D'HEURES :	ORGANISATION
SEMESTRE SEMAINE	- Séries d'exercices.
49 3,5	CONTROLE DES CONNAISSANCES
TRAVAIL PERSONNEL : 14	- Contrôle continu : 100%.

S3 L.3.9 – PP02	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- J. DESMIER	Lecture et retranscriptions ; à travers le dessin, tenter de détruire d'abord l'accumulation de clichés dont le principal est sans doute de considérer le dessin comme seul outil de représentation.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Ne s'agissant pas seulement de savoir « quoi » représenter, mais plutôt de situer les bases nécessaires à la résolution du « comment », entreprendre à travers des principes inhérents à l'expression picturale et graphique la lecture et la retranscription d'espaces architecturés.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,75	Il est bien entendu qu'à travers le mot « espace » et son qualificatif « architecturé », l'intérêt sera porté aussi bien à l'espace construit qu'à celui du texte, du tableau, du décor, du mur, de l'image cinématographique...
MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5	Une majeure partie de cette réflexion sera mise en pratique à travers l'apprentissage de principes basiques propres à la couleur. Après un temps consacré à l'observation et à l'analyse à travers des jeux de retransmission picturale, nous nous exercerons à de courtes démarches de conception devant faire s'enchaîner et se confronter instants de perception, d'analyse et d'écriture.
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	- Séries d'exercices en atelier.
SEMESTRE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
49	- Contrôle continu : 100%.
SEMAINE	
3,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S3 L.3.9 – PP03	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- S. NAVA	<p>Entre le dessin, le volume, une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, des expositions, poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : confirmer et explorer, affiner ses capacités de faire, étendre le champ de ses possibles.</p> <p>La confrontation des étudiants aux exercices proposés favorisera l'expérimentation et la mise à l'épreuve de leur perception, de leur rapport à l'environnement. Ainsi les expérimentations et exercices tendront vers l'acquisition d'une autonomie suffisante pour affirmer une capacité de décision ; en un sens, favoriser l'adaptation et l'appropriation plutôt que la mise aux normes. Les structures données par le cours doivent servir de cadre pour apprivoiser les techniques et les adapter à son propre discours, les tailler à sa mesure, se créer son propre vocabulaire.</p>
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Avant toute chose, et en toute occasion: regarder, regarder, regarder.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,75	Le cours se composera d'une série d'exercices dans lesquels l'étudiant travaillera entre l'observation et la décision : ce que je vois, ce que j'en retranscris, ce que je décide d'en omettre, ce que j'en dis.
MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5	<p>Ce semestre sera plutôt dédié à des travaux qui mettent en jeu des mécanisme d'observation, principalement par la pratique du dessin (dessin d'espace, modèle vivant, encre, fusain, crayon...), en atelier et en extérieur. La pratique graphique sera suivie d'exercices relatif à la manipulation / fabrication de volumes.</p> <p>Il ne s'agira pas de tendre vers une forme de virtuosité mais, dans les rencontres (avec des outils, des lieux, des mises en situation...), par l'affirmation de choix et désirs, de se fabriquer son vocabulaire, ses propres outils. Ainsi, les contraintes que posent les exercices seront à apprivoiser par chacun afin de les rendre productives d'un espace qui est celui de l'autonomie : autonomie de fabrication, autonomie du regard. Il sera aussi question de curiosité, de tentatives, d'essais en groupes ou en solo, de ratages et de réussites à décrypter pour avancer.</p>
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	- Séries d'exercice.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
49 3,5	- Contrôle continu : 100%.
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S3 L.3.9 – PP04	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- C. MARCHADOUR	Partir d'une évidence: l'architecte travaille l'espace. Matériau générique multiple, abordé simultanément dans ses divers aspects. Parmi ceux-ci l'approche plastique est elle-même multiple.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Il s'agira de la structurer au moyen de l'occupation réelle de l'espace avec le double argument de l'enquête visuelle dont rendra compte la transcription graphique.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,75	Enquête visuelle où il s'agira d'exercer le regard, le voir, et transcription graphique selon les données telles que : distance, lumière, couleur, échelle, séquence... mais aussi de tenter d'élaborer à la première personne, de prendre conscience de sa propre stratégie du regard. Débusquer ce qui se dissimule derrière l'habituel, le quotidien. Apprendre à lire et à jouer de / avec l'espace.
MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 14	- Travail graphique et chromatique avec contraintes de format et de conduite du dessin, dans des lieux divers.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE : 49	- Contrôle continu : 100%.
SEMESTRE : 3,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S3 L.3.9 – PP05	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- C. GIVERNE	Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des deux semestres de la première année et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu...) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1ère année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,75	ORGANISATION
MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5	Cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants, et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.
NBRE DE SEMAINE : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
NBR D'HEURES :	- Contrôle continu : 100%.
SEMESTRE SEMAINE	
49 3,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S3 L.3.9 – PP06	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- NN	Le contenu de cet enseignement sera distribué à la rentrée.

S3 L.3.9 – PP07	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE REGLEMENT INTERIEUR
RESPONSABLE - M. DESSARDO	OBJECTIF Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques artistiques.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU Le texte du règlement intérieur de l'école (disponible sur son site web) servira de point de départ à une investigation des notions de vie en collectivité et de son pendant, la discipline. Quatre moments ponctueront cette exploration: 1. Analyse du règlement intérieur. 2. Applications strictes (zèle). 3. Evitements / contournements. 4. Espaces libres / suggestions d'ajouts au règlement. Diverses techniques de représentation (écriture, performance, photo, vidéo, installation...) seront sollicitées, en fonction de l'étape et de l'objectif poursuivi.
GROUPES	ORGANISATION Explorations du texte et des espaces correspondants, et rendus à échéance brève pour chaque étape. En collaboration avec le cours d'Emanuel Licha (L39PP09). Les deux groupes travailleront conjointement.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,75	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Quatre rendus correspondant aux différentes étapes. - Contrôle continu.
MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5	
NBRE DE SEMAINE : 14	
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE 49	SEMAINE 3,5
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S3 L.3.9 – PP08	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
RESPONSABLE - H. REIP	OBJECTIF L'enseignement dans ce cours consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices : - Une approche des phénomènes lumineux et de leur diffraction, de l'impact de la couleur dans l'espace architectural, - Une réflexion sur les notions telles que le collage photographique, le cadrage, le travelling et de la présence de l'image dans l'espace urbain, - Une appréhension de la dimension sculpturale d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques. Ces exercices permettront à l'étudiant d'approfondir les techniques de représentations. En abordant la photographie, le collage, le dessin, la sculpture, le graphisme, ils envisageront la manière la plus appropriée de développer un travail singulier. Parallèlement, ces exercices pourront s'appuyer sur des écrits de quelques figures majeures de l'art du XX ^e siècle et des analyses de leurs œuvres (Paul Thek, Dan Graham, Gabriel Orozco, Marcel Duchamp...).
GROUPES	ORGANISATION - Dessins, collages, photographies, vidéo, textes.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,75	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Rendus intermédiaires à la fin de chaque exercice.
MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5	
NBRE DE SEMAINE : 14	
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE 49	SEMAINE 3,5
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S3		PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE	
L.3.9 – PP09		REGLEMENT INTERIEUR	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- E. LICHA		<p>Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et des techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques artistiques.</p>	
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU	
GROUPES		<p>Le texte du règlement intérieur de l'école (disponible sur son site web) servira de point de départ à une investigation des notions de vie en collectivité et de son pendant, la discipline.</p> <p>Quatre moments ponctueront cette exploration:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse du règlement intérieur. 2. Applications strictes (zèle). 3. Evitements / contournements. 4. Espaces libres / suggestions d'ajouts au règlement. <p>Diverses techniques de représentation (écriture, performance, photo, vidéo, installation...) seront sollicitées, en fonction de l'étape et de l'objectif poursuivi.</p>	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,75			
MODALITE PEDAGOGIQUE : TD : 3,5			
NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION	
NBR D'HEURES :		<p>Explorations du texte et des espaces correspondants, et rendus à échéance brève pour chaque étape.</p> <p>En collaboration avec le cours de Marco Dessardo. Les deux groupes travailleront conjointement.</p>	
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
49	3,5	<p>Quatre rendus correspondant aux différentes étapes.</p> <p>Contrôle continu.</p>	
TRAVAIL PERSONNEL : 14			

S3 L.3.9 – OT	OPTIONS THEMATIQUES	
	OBJECTIF	
	Il s'agit de proposer aux étudiants plusieurs thèmes d'approfondissement ou de découverte (au choix) dans le cadre des enseignements du premier cycle, qui complètent la formation.	
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU	
GROUPES	Chaque année de nouvelles propositions sont offertes aux étudiants. Les contenus et l'organisation favorisent le lien entre les différentes disciplines et la culture du projet architectural et urbain.	
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,25	OT01 : C. MORANDI ET C. PAPIN OT02 : S. NAVA ET C. GARRIER OT03 : E. LICHA OT04 : C. DANIELLOT OT05 : B. LAHJI OT06 : M. MENARD OT07 : J.M. PERIN ET J.P. FRANCA (option réservée aux bi-cursus)	OT08 : F. DURAND ET C. BARREAU OT09 : A ET J. DESMIER OT10 : C. LECOURTOIS OT11 : V. LAGUIA ET J.L. MORALES OT12 : J. JULIEN OT13 : P. HANNEQUIN, R. HUNEAU ET P. LAIDET
GROUPE VARIABLE EN FONCTION DES EFFECTIFS	ORGANISATION	
NBRE DE SEMAINE : 1	- Les étudiants s'inscrivent à l'option de leur choix.	
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
COURS TD	- Le mode de validation diffère selon l'option choisie.	
7 28		
TRAVAIL PERSONNEL : 5		

S3 L.3.9 – OT01	OPTIONS THÉMATIQUES WORKSHOP DES REPRESENTATIONS DU PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF	
- C. MORANDI - C. PAPIN	Lier les représentations au sens , au concept. Approfondir les connaissances afin de représenter un projet avec différents outils et techniques manuelles et numériques: perspective construite, croquis, plans, coupes, présentation du projet sur photoshop, illustrator, sketch up.	
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU	
GROUPES	Un sujet long sur une semaine, très créatif, propose aux étudiants d'imaginer des interventions dans des espaces architecturaux ou espaces intérieurs et de les représenter avec différents modes et outils.	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25	Le sujet proposé autorise la mise en oeuvre un processus expérimental de conception plastique et de représentation autour d'un thème défini par chaque étudiant en réponse à une question posée en début de workshop.	
NBR D'ETUDIANT(E)S POUR CET ENSEIGNEMENT : 21	ORGANISATION	
NBRE DE SEMAINE : 1	Organisation sous forme de workshop :Cours magistral sur des techniques spécifiques et travaux dirigés par groupes de 3 étudiants qui développent et produisent une proposition et une présentation. Une présentation très soignée composée de croquis, images de synthèse, maquettes, dessins au feutre, peinture, collages, présentations à différents formats avec différentes techniques graphiques.	
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
COURS TD	- Présentation finale : 80% - contrôle continu : 20%.	
7 28		
TRAVAIL PERSONNEL : 5		

S3 L.3.9 – OT02	OPTIONS THEMATIQUES LA VILLE AU CINEMA
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- S. NAVA - C. GARRIER	Naissance du cinéma et de la ville moderne, découverte du monde vibrant grâce aux frères Lumière. Les récits du cinéma se sont nourris du récit de la ville. Sans toujours les avoir visitées, nous avons tous une connaissance ou une mémoire de villes mythiques ou mythifiées, célèbres ou inconnues, réelles ou imaginaires où seul le cinéma peut nous entraîner dans sa dilatation de l'espace et du temps, nous-mêmes, calés dans un fauteuil au fond de la salle obscure.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	A travers le regard de différents cinéastes de différentes origines et époques, nous approcherons des espaces connus ou inconnus, parcours, déambulations, errances... différentes préhension du monde urbain. Dépasant la fonction simple de décor, la présence de la ville au cinéma est multiple et singulière. Comment le cinéma représente une ville ? Pense une ville ? Qu'est-ce qu'il en dit, précisément ?
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 1	Les trois premiers jours de la semaine prendront forme de séminaire avec atelier, projections et discussions en compagnie d'intervenants, au cours desquels il s'agira, entre-autres, d'aborder différents points de vue sur la ville, différentes idées en jeu dans sa représentation cinématographique.
NBR D'HEURES :	Il sera question d'aiguiser un regard actif sur un film en pointant par l'analyse du montage, des choix techniques, de cadrage, de découpage, de direction d'acteur, de scénario, etc... les décisions du réalisateurs, les mécanismes qui font la singularité d'un film. Nous confronterons alors ces interrogations et analyses aux contraintes de la réalisation dans l'élaboration d'ébauches filmées. Non plus face à l'écran mais face à la ville, nous essaieront au travers des différents stades de construction d'une séquence vidéo, de mettre ces idées et souvenirs à l'épreuve de la réalité de fabrication. Projections de films et analyse / discussion avec des intervenants
COURS	Réalisation de scénario, synopsis et court film numérique
TD	CONTROLE DES CONNAISSANCES
7	- Un carnet analytique autour des films projetés.
28	Sorte de mémoire du regardeur, à l'aide de croquis et de notes, capturer le décryptage d'un film. Relever des cadrages, des durées, des coupes, rendre compte par le dessin et l'écriture de la construction visuelle et narrative d'un film.
TRAVAIL PERSONNEL : 5	Noter son ossature, des points d'ancrage, des spécificités stylistiques. Cet exercice questionnera entre-autres l'acuité du regard mis à mal par l'intervention du temps et de la mémoire (comment noter quelque chose qui n'est pas fixe dans le temps ? Qu'est-ce que l'on a retenu d'un film à la fin de sa projection ? Comment le travail d'anamnèse reconstruit le fil du développement cinématographique ?).
	- Des ébauches cinématographiques. Munis des repères et questions abordés théoriquement, nous consacrerons la deuxième partie de la semaine à penser les possibilités de rendre compte cinématographiquement d'un bâtiment, d'une portion d'espace urbain. Dans un laps de temps réduit, se confronter à l'élaboration d'un script, d'un plan de montage, la recherche du cadre, du découpage... - Travail entre écriture, dessin, photographie, prise de rushes et montage (par groupe de deux ou de trois)..

S3 L.3.9 – OT03	OPTIONS THEMATIQUES INITIATION AUX PRATIQUES VIDEO
RESPONSABLE - E. LICHA	OBJECTIF Cet enseignement a pour objectif de sensibiliser au potentiel de la vidéo et du film pour comprendre l'espace urbain et pour orienter le regard du spectateur sur un de ses aspects. La caméra permet de cadrer la portion signifiante de l'espace. Il permet également d'acquérir les bases techniques pour la réalisation et le montage d'un film et d'élaborer un regard critique sur le choix des prises de vue, le montage et la narration.
OBLIGATOIRE AU CHOIX GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25 NBR D'ETUDIANT(E)S POUR CET ENSEIGNEMENT : 15	CONTENU - Exercices permettant d'explorer la grammaire du filmage (cadrage / composition / plan séquence / travelling...). Comment donner la sensation de l'espace: grandeur/étroitesse, ordre/désordre, densité/vide, bruit/silence, étrangeté/familiarité. - cours d'analyse pour mettre au point les outils critiques pour l'approche de l'image en mouvement en lien avec l'espace urbain. - considérer le montage comme une écriture. Le montage pose la question du point de vue, de l'orientation du regard du spectateur. Quel sens donner à cette orientation? La vidéo permet-elle "d'expliquer" l'espace ou de le complexifier? - exploration de nouveaux outils pour amplifier ces questionnements: initiation à l'utilisation des techniques du son pour appuyer un propos sur l'espace urbain, dans une perspective image/son; explorations des différents modes de diffusion (projection, installation, DVD multi-pistes, web, etc.) et considération des particularités de chacun au service du projet.
NBRE DE SEMAINE : 1	ORGANISATION Cette semaine intensive de 5 jours sera découpée en trois exercices autour de la prise de vue et du montage.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Deux exercices et un rendu final en vidéo. - Evaluation continue.
COURS : TD	
7 : 28	
TRAVAIL PERSONNEL : 5	

S3 L.3.9 – OT04	OPTIONS THÉMATIQUES DE LA GEOMETRIE A L'IMAGE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- C. DANIELLOT	L'enseignement proposé vise à la maîtrise de principes de morphologie mis en évidence et assimilés au préalable par l'analyse graphique systématique de formes naturelles complexes et d'exemples d'architecture qui s'en inspirent. Un projet personnel est le support concret de leur application et de leur expérimentation spatiale
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Etude documentaire et morphologique :
COEFFICIENT DE PONDÉRATION :	- de formes minérales, végétales et animales
0,25	- d'architectures de référence.
NBR D'ETUDIANT(E)S POUR CET ENSEIGNEMENT : 12	Recherche de composition spatiale et de volumétrie inspirée d'un cas étudié suivant les contraintes du projet (programme et site) sous forme d'esquisses, d'épures préparatoires et de maquettes d'étude.
	Etablissement et représentation du projet définitif : dessins géométraux, vues axonométriques, perspectives avec rendu de volume montrant l'intégration au site, références, description des caractéristiques du projet...
NBRE DE SEMAINE : 1	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	- 5 journées intensives de 8 heures.
COURS	TD
7	28
TRAVAIL PERSONNEL : 5	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- planches récapitulatives des études de forme, - planche de recherches volumétriques et spatiales, - affiche de présentation du projet.
	Il est demandé à l'étudiant une importante production de dessins avec et sans instrument de traçage ainsi que des maquettes d'étude. Une sélection de ces dessins figurera sur les planches rendues.
	- Contrôle continu : 50% - Rendu final : 50%.

S3 L.3.9 – OT05	OPTIONS THEMATIQUES COMMUNICATION EN ARCHITECTURE – PRISE DE LA PAROLE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- B. LAHIJ	« La beauté est le chemin qui conduit l'homme sensible vers l'esprit, seulement le chemin, seulement un moyen.. », disait Socrate à Phaidros. La représentation en architecture ne doit être qu'un outil pour mettre en valeur un projet. S'il n'y a pas de projet, la présentation devient sans objet.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Nourris de leur vécu, de leurs projets et de leurs lectures, les étudiants créeront, un espace de dialogue, d'expression et de critique.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25	Ils se référeront aux méthodes journalistiques, reportages dossier sur différents thèmes (Architecture, Urbanisme, Territoire, Paysage) Il s'agit de créer l'espace d'expression précédemment décrit en se familiarisant avec les outils de représentations numériques. Apprendre les bases de la P.A.O (publication assisté par ordinateur) : - comment utiliser les images ? quelles images utiliser ? - quelle est la définition adéquate de l'image à utiliser ? pour quoi ? - comment rendre agréable la lecture d'un texte ? - comment orienter son discours pour attirer l'attention du lecteur - comment convaincre son lecteur - comment la pagination peut aider à la lecture d'un texte et mettre en valeur les idées ?
NBRE DE SEMAINE : 1	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Dans un premier temps les invités interviendront pour expliquer leur travail, et la manière dont ils entreprennent un reportage , un dossier, ou un article . Dans un deuxième temps les étudiants proposeront des sujets débattus, et en choisiront plusieurs pour les traiter. Et débattront de l'angle d'attaque du sujet. Constitution des équipes, relecture des articles. Proposition de maquette . travail de mise en page - publication – finition.
COURS	TD
7	28
TRAVAIL PERSONNEL : 5	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Contrôle continu : 80% - Examen final : 20%.

S3 L.3.9 – OT06		OPTIONS THEMATIQUES ESPACE VECU, HIVER PERCU : ECOLOGIE HUMAINE D'UN TERRITOIRE MONTAGNARD	
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF	
- M. MENARD - A. DALAGE - D. COUILLARD		Ce séjour s'adresse à une vingtaine d'élèves de Licence 2 de l'ENSAPLV et à une vingtaine d'étudiants de Licence 2 en géographie de Paris VIII (projet tutoré d'inter-semestre). L'encadrement du voyage sera assuré par deux ou trois enseignants de chaque établissement.	
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU	
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25 VOYAGE D'ETUDES EN ITALIE DU NORD		Il s'agit, pendant six jours, d'analyser les structures socio-spatiales de l'habitat et des activités en moyenne montagne vosgienne (dans les environs de Saint-Dié) en intégrant notamment la gestion du contexte lié à l'hiver et à l'enneigement, au relief et à l'isolement. Le travail de terrain, qui fera appel au croisement de l'approche architecturale et de l'approche géographique, avec leurs méthodes et leurs échelles d'étude respectives, se fera en lien avec une communauté de communes, pour le compte de laquelle sera menée une étude de cas (travail par petites équipes mêlant architectes et géographes). Le rendu du travail se fera sur place, devant les élus, techniciens et habitants rencontrés.	
NBR DE SEMAINE : 1 NBR D'HEURES :		ORGANISATION	
		L'hébergement se fera au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Lusse (88), les déplacements (Paris-Saint Dié, sur place Saint-Dié-Paris) se feront en autocar. Par le biais d'un tel voyage d'études, stage de terrain, il s'agit aussi de renforcer et d'institutionnaliser des partenariats jusqu'alors informels (au niveau de la licence) entre nos deux établissements. Une convention devra donc être signée entre les deux établissements pour régler le partenariat pédagogique, ainsi que les questions financières.	
COURS TD		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
7	28	- Contrôle continu.	
TRAVAIL PERSONNEL : 5			

S3 L.3.9 – OT07	OPTIONS THEMATIQUES CULTURE ARCHITECTURALE – USAGE ET EDIFICATION
EQUIPE ENSEIGNANTE - J.M. PERIN - J.P. FRANCA	OBJECTIF Cette option thématique est réservée aux étudiants de la double formation architecte/ingénieur de 2 ^e année (bia&bai) : 45, et comprend un voyage d'études, inscrit dans la convention avec l'ESTP, et financé à 50% par chaque école.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU La découverte in situ de projets architecturaux exemplaires doit donner lieu à un travail de sensibilisation des étudiants aux qualités spatiales d'ambiances et d'échelle des lieux visités. Il s'agit d'apprendre à observer et analyser les lieux, à partir des sensations physiques d'une part, et des représentations graphiques des édifices visités d'autre part. Le voyage donne aussi lieu, autant que possible, à la visite de lieux de production de projets (de cabinets d'architectes, ou de bureaux d'études), et/ou de sites industriels produisant des composants pour le bâtiment. Pour l'année universitaire 2009/2010, la destination envisagée est l'Italie du Nord.
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25	ORGANISATION Une partie de la préparation personnelle du voyage est programmée avant le départ au cours de deux réunions communes de l'ensemble des bicusurs. Chaque jour de visite est pris en charge par une équipe étudiante.
VOYAGE D'ETUDES EN ITALIE DU NORD	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Participation à la préparation et exposés : 40% - restitution dossier : 60%.
NBRE DE SEMAINE : 1	
NBR D'HEURES :	
COURS TD	
7 28	
TRAVAIL PERSONNEL : 5	

S3 L.3.9 – OT08	OPTIONS THEMATIQUES SENSIBILISATION A L'ARCHITECTURE NAVALE
EQUIPE ENSEIGNANTE - F. DURAND - C. BARREAU	OBJECTIF Cette option thématique a pour objectif de sensibiliser aux problématiques de l'Architecture Navale de Plaisance, par des démarches sensibles et intuitives, autour des formes de carènes, de leur stabilité et de leur système de vagues.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU Réalisation de maquettes. Idéalement, petite navigation et visite de chantier.
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25	ORGANISATION Toute la journée à l'atelier maquettes
NBRE DE SEMAINE : 1	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Note de la maquette, et des croquis.
NBR D'HEURES :	
COURS TD	
7 28	
TRAVAIL PERSONNEL : 5	

S3 L.3.9 – OT09	OPTIONS THEMATIQUES RENCONTRE AVEC L'ART CONTEMPORAIN
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- A. ET J. DESMIER - Participation D'O.HAMBURGER	En quoi l'art nous concerne dans notre compréhension de l'espace ? L'art contemporain se positionne au regard du monde dans lequel il vit et réagit à ce monde. Il est révélateur d'espace et de ce que celui-ci recouvre. En cela l'art en général et l'art contemporain en particulier n'est pas un simple outil culturel, mais outil de perception et d'expérience : comprendre en quoi l'art est expérience de relation à l'espace et au temps.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Nous proposons une semaine intensive de rencontres avec l'art actuel à travers 3 sites qui lui sont consacrés :
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25	- Le Musée d'Art Moderne Centre Pompidou (étage art contemporain) - Le Palais de Tokyo - Le MACVAL, Vitry sur Seine
Un calendrier précis des activités, des conférences et des visites et une bibliographie sont distribués au tout début du séminaire.	De par leur histoire, leur architecture et leur implantation dans la ville, ces trois sites offrent trois contextes de rencontre avec l'art contemporain très différents. Le propos sera d'inviter l'étudiant à rencontrer des œuvres, des démarches d'artistes, à réagir à ces rencontres, à développer les réflexions qu'elles suscitent en eux, et aussi à écouter les lieux/contextes, à développer également un travail de lecture comparative sur chacun des trois sites. Chacun témoignera par un journal de bord , des approches et explorations successives. Ces explorations nourriront un travail personnel, témoignant du parcours vécu et exprimant les moments forts de rencontre(s) avec les lieux, les œuvres, les événements. Ce travail s'exprimera avec les moyens de son choix, écriture, dessin, peinture, photo... l'ensemble composera un document relié, format libre ne dépassant pas A3.
NBRE DE SEMAINE : 1	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	La semaine est partagée entre un travail en atelier et un travail sur chacun des 3 sites.
COURS	CONTROLE DES CONNAISSANCES
7	- Présence et rendu du journal de bord.
TD	
28	
TRAVAIL PERSONNEL : 5	

S3 L.3.9 – OT10	OPTIONS THÉMATIQUES MANIERES ARCHITECTURALES ET CONCEPTION DIGITALE
RESPONSABLE - C. LECOURTOIS	OBJECTIF Cette option thématique a pour objectif de découvrir des démarches particulières de conception : celles d'architectes qui utilisent, de manière originale, les outils informatiques de modélisation de l'architecture. Nous interrogerons leurs démarches en vue de déceler les relations qu'ils construisent entre leur activité mentale de conception et les usages qu'ils ont des techniques informatiques. Les outils numériques ont, de nos jours, investis divers domaines de compétences dont celui de l'architecture. Si chacun sait l'importance de la place que tiennent ces outils en agence, savoir dire et expliciter leurs rôles au sein même de l'activité mentale de conception est chose plus délicate. Ce « <i>Savoir dire et expliciter</i> » l'implication des outils informatiques sur l'activité mentale de l'architecte est l'objet même de cet optionnel qui, <i>in fine</i> , permet de construire des connaissances solides pour se forger des références indispensables à la pratique de l'architecture.
OBLIGATOIRE AU CHOIX GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25 NBR D'ETUDIANT(E)S POUR CET ENSEIGNEMENT : 20	CONTENU Dans l'intention d'apprendre à « <i>Savoir dire et expliciter</i> », il s'agira d'acquérir des méthodes d'analyse de l'architecture et des méthodes d'analyse de la conception architecturale en vue de prendre conscience de la distinction entre un objet architectural fini et perçu et cet objet architectural en conception, matière de la cognition. Dans l'intention de construire des connaissances (et des références solides) sur l'implication des outils numériques au sein de l'activité mentale de conception architecturale, des exercices pratiques d'analyse et de création accompagneront les cours théoriques. Il ne s'agira pas ici de promouvoir des techniques particulières de conception architecturale mais de prendre conscience de leurs diversités en vue de s'en forger un regard critique (<i>savant</i> ou <i>sachant</i>). Chaque étudiant aura à choisir un architecte (parmi une liste dictée le premier jour de l'optionnel) qu'il étudiera tout au long de la semaine. Des exercices journaliers rythmeront cette étude dans l'objectif de pénétrer peu à peu au cœur de ce qu'il est communément appelé la « <i>boîte noire</i> » de chacun. Chacun découvrira les <i>manières</i> de son architecte en appliquant les méthodes d'analyse transmises dans les cours. Comment ces architectes conçoivent-ils <i>avec</i> l'informatique ? sera la question centrale de cet optionnel. L'exercice final consistera à représenter ce que nous appellerons « l'espace de conception » de l'architecte choisi en produisant une maquette physique de ses démarches et intentions.
NBRE DE SEMAINE : 1 NBR D'HEURES :	ORGANISATION <u>Le matin</u> , des cours théoriques présenteront des méthodes d'analyse qui devront être appliquées pour produire les connaissances sur les <i>manières</i> des architectes. <u>L'après-midi</u> sera consacré aux productions individuelles (ou en binôme). Chaque après-midi sera consacré à un thème d'interrogation. <u>Le dernier jour</u> , les étudiants présenteront oralement tous leurs travaux et rendront un dossier de synthèse des analyses et une maquette physique représentative de « <i>l'espace de conception</i> » de leur architecte.
COURS TD 7 28	CONTROLE DES CONNAISSANCES Dossier de synthèse des analyses, une maquette de « l'espace de conception » de l'architecte, présentation orale des productions. Présence obligatoire : 50 % - dossier de synthèse des analyses : 25% - maquette de l'espace de conception de l'architecte : 15% - présentation orale des productions : 10%.
TRAVAIL PERSONNEL : 5	

S3 L.3.9 – OT11	OPTIONS THEMATIQUES REGARDS D'ICI ET D'AILLEURS
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- V. LAGUIA - J.L. MORALES	Cette option permet de développer le regard sur l'architecture à travers une méthode composée par la recherche bibliographique, la visite de lieux et le travail de projet, lien d'une intention intellectuelle et d'un choix graphique. Elle permet également de composer une information théorique, puis une observation active lors de la visite par des croquis, photos, écrits, pour arriver à une mise en situation de réflexion et produire un document graphique représentatif de l'intériorisation de chaque élève du travail de l'architecte choisit. Dans un approfondissement des mélanges culturels, lancer une première approche des élèves à l'architecture de l'Amérique latine à travers l'architecte brésilien Oscar Niemeyer et l'architecte cubain Ricardo Porro. Comprendre l'œuvre d'architecture dans sa complexité de pensée, de projet constructif et d'insertion dans son site pour proposer un travail représentatif d'une pensée et d'un discours individuel.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Introduction :
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25	Présentation du travail d'architecture et d'urbanisme au Brésil et à Cuba de l'architecte brésilien Oscar Niemeyer et de l'architecte cubain Ricardo Porro et adaptation de leur œuvre au nouveau contexte en France. Présentation de plusieurs sites : - Bâtiment du Journal « L'humanité » à St Denis. O. Niemeyer - Siège du Parti Communiste Français à Paris (PCF). O. Niemeyer - Logements à La Courneuve. R. Porro - Ecole « Elsa Triolet » à St Denis. R. Porro - Visite accompagnée de deux lieux par élève. - Atelier de travail pour créer un document graphique de synthèse. Préparation et présentation orale.
NBRE DE SEMAINE : 1	ORGANISATION
	Affichage et présentation orale d'un dossier format A3. <u>Le dossier comprendra plusieurs planches de synthèse :</u> - L'architecte et son œuvre - L'architecture dans son environnement urbain - Détails constructifs et matières - Interprétation libre. Composition plastique qui reproduise l'impact personnel de l'œuvre de l'architecte choisit. Elle sera réalisée à l'aide des outils plastiques de propre choix.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
COURS TD	Il sera demandé un carnet de bord réalisé à l'aide de photos, croquis, dessins, écrits, maquettes, matières, etc., recueillis lors des visites et des recherches. Les outils graphiques nécessaires seront demandés dès le premier jour et successivement à chaque étape : feutres, cahiers, mètre, appareil photo, cartons.
7 28	
TRAVAIL PERSONNEL : 5	

S3 L.3.9 – OT12	OPTIONS THÉMATIQUES SCULPTURE ET MODELISME
RESPONSABLE	OBJECTIF
- J. JULIEN	<p>Cette option thématique a pour objectif de proposer aux étudiants une réflexion sur les codes de représentation ainsi que sur leur spatialisation et ce, sur la base d'un vocabulaire commun aux champs des arts visuels et de l'architecture. Il s'agit également de réfléchir à la question de l'autonomie d'une proposition en dehors de son prétexte d'existence.</p> <p>Le sujet sera également l'occasion de découvrir un certain nombre de travaux d'artistes contemporains. Un travail de recherche sur les artistes en question sera proposé aux étudiants.</p>
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Autour de la question de l'autonomie, le principal temps de travail sera celui de la réalisation d'un ensemble de sculptures prenant pour modèle et vocabulaire, l'univers de la maquette d'architecture ou plus largement celui du modelisme. Des exemples pris dans l'histoire et l'actualité de l'art viendront illustrer la proposition. Dans un second temps, il s'agira de réfléchir à la monstration et à la mise en commun des propositions réalisées. L'autonomie initialement pensée devra se confronter la notion de contexte ou encore de co-habitation. Le bilan de l'exercice prendra la forme d'un accrochage général lequel sera problématisé et pensé en fonction des spécificités des différentes propositions.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 1	Une semaine d'atelier intensive avec pour objectif la réalisation d'une exposition des travaux réalisés.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
COURS TD	- Contrôle continu , accrochage final et réalisation d'un dossier compilant l'ensemble des manipulations réalisées pendant la semaine.
7 28	
TRAVAIL PERSONNEL : 5	

S3 L.3.9 – OT13	OPTIONS THEMATIQUES SCULPTURE ET MODELISME
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- P. HANNEQUIN - R. HUNEAU - P. LAIDET	Cet enseignement a pour objectif la recherche de pure morphologie, l'apprentissage des corrélations entre la pensée, la modélisation 3D et la représentation de l'objet, sa perception sous différentes lumières et sa mise en situation.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25 NBR D'ETUDIANT(E)S POUR CET ENSEIGNEMENT : 25	Une recherche de pure morphologie, sans référence explicite à des modénatures architectoniques, mais suffisamment complexe et inattendue pour constituer deux curiosités géométriques au sens d'objets de collection, rares, originaux, recherchés, en tout cas des objets de design signés . Les éléments de composition (géométrie, proportions, matériaux, couleurs, décorations et inscriptions...) en feront des objets d'architecture de petite taille, des sculptures ou même des trophées d'architecture, en tout cas des objets de design signés. Un exercice de style et de géométrie pour définir deux solides stables (la verticale de leur centre de gravité se situant à l'intérieur de leur polygone horizontal de base) et d'une seule pièce, solides destinés à être multipliés, assemblés ou moulés dans un ou plusieurs matériaux. Ces objets d'architecture (l'un des deux) seront ensuite détournés et mis en situation sur des sites urbains, des élévations que nous vous proposerons ou que vous choisirez. Initiation aux logiciels rhinocéros3d et Photoshop. Réalisation d'une maquette à partir d'un développé du modèle 3d. Expérimentation d'effets sous différentes lumières (directe, diffuse...) Mise en situation et montage photo.
NBRE DE SEMAINE : 1	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	- 5 journées intensives de 8 heures en salle 305. Les cours d'informatique se dérouleront soit en salle informatique, soit sur des portables - Planche esquisse de deux objets - Dessins 2D (épures) et modélisation 3D (Rhinocéros) - Maquette - Mise en situation (Photoshop)
COURS	TD
7	28
TRAVAIL PERSONNEL : 5	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Matériel de dessin, calque d'étude, carnet de croquis, appareil photo numérique,... dès la première séance. - Contrôle continu : 50% - examen final : 50%.

SEMESTRE 4

Le semestre 4 est composé des unités d'enseignement suivantes :

S4	UNITE D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.4.10	Projet d'architecture	16
L.4.11	Structure et Dessin informatique	8
L.4.12	Histoire, Sciences humaines et Expression plastique	6

L.4.10 – Projet d'architecture – 16 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.4.10	Projet d'architecture	16			105	105	6,5	105	0,70	16
	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	14	21			21	1,5	21	0,10	
	Langues vivantes	14	14	14		28	2	14	0,10	
	Construction générale 4	14	21	9		30	2	21	0,10	
	Total L.4.10			56	23	105	184	12	161	

OBJECTIF

L'apprentissage du projet sollicite les moyens de représentation détaillée, les aspects techniques de la structure, la maîtrise des éléments de la construction, de la mise en oeuvre des matériaux et de la géométrie. Le cours de théories portant sur le rôle de la technique en architecture nourrit la réflexion critique et l'apport des références historiques sur la période du "long XIXème siècle". La démarche est renforcée par l'organisation d'exercices transversaux avec les enseignements de construction. L'unité comprend les cours de langues (anglais, espagnol, italien, allemand) qui précisent le vocabulaire technique de l'architecture et de la pratique projet. Les enseignements de construction approfondissent la connaissance de la structure globale de l'édifice, des matières et matériaux, et des produits de l'industrie utilisés dans le bâtiment.

MODE D'EVALUATION DE L'UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La note éliminatoire de l'enseignement de projet est de 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour ces enseignements.

S4 L.4.10 – PA	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE				
ENSEIGNANT RESP.	OBJECTIF				
<ul style="list-style-type: none"> - A.G. COHENP. GERME - P. DE BECK - S. DENISSOF - F. PHILIPPE - P. JEAN - P. QUINTARD-HOFSTEIN - A. PORTNOI - O. CHASLIN - J. VADJA - P. CREMONINI 	<p>L'initiation au projet d'architecture en deuxième année s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux.</p> <p>En deuxième année les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.</p>				
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU				
<p>GROUPES</p> <p>COEFFICIENT DE PONDÉRATION :</p> <p style="text-align: center;">0,70</p> <p>MODALITE PEDAGOGIQUE :</p> <p style="text-align: center;">PROJET</p>	<p>Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser.</p> <p>L'enseignement tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.</p>				
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION				
NBR D'HEURES :	Cet enseignement est dispensé sur une journée pour 6,5 h , par des équipes d'enseignants. Ces équipes seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluation communs, des cours magistraux sont donnés (par les enseignants de projet) à tout ou partie de la promotion.				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">SEMESTRE</td> <td style="width: 50%;">SEMAINE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">105</td> <td style="text-align: center;">6,5</td> </tr> </table>	SEMESTRE	SEMAINE	105	6,5	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE	SEMAINE				
105	6,5				
TRAVAIL PERSONNEL : 105	- Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.				

S4 L.4.10 – PA01	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- A.G. COHEN - P. GERME	Au cours des 6,5 heures hebdomadaires d'enseignement, ce cours combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.).
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	
NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 28	
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonneront la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans le cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.
SEMESTRE	SEMESTRE
105	6,5
TRAVAIL PERSONNEL : 105	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Série d'exercices et projet d'un petit édifice, maquette de contexte et de projet, dossier de synthèse des exposés et travaux de recherche. - Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S4 L.4.10 – PA02		APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE	
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF	
- P. DE BECK - B. BANCEL		«Avec des matériaux inertes, sur un programme plus ou moins utilitaire que vous débordez, vous avez établi des rapports qui m'ont ému. C'est l'architecture». Le Corbusier, Vers une architecture. Les moyens concrets susceptibles de conduire vers ce débordement espéré sont : <ul style="list-style-type: none"> - le Genius loci, dont la rencontre engendre une résonance avec le site, - la structure, qui permet l'alchimie de la matière et de la lumière, - la géométrie, qui est projection de l'esprit humain sur le monde, - la plastique, modelage qui procède de la physique des corps. L'atelier tentera d'explorer ces moyens.	
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU	
GROUPES		Programme:	
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,70		Une institution dans un lieu urbain stratégique (3 sites aux contraintes urbaines puissantes seront proposés ; avec des exigences formulées par une municipalité). L'enjeu est de comprendre comment l'architecture est capable d'abriter, de révéler, d'amplifier les activités humaines. Les énoncés sont formulés d'emblée pour amorcer la réflexion et donner aux étudiants le temps de l'errance, légitime dans tout processus de conception. Aucune distinction ne sépare le travail d'analyse et le travail de projet. L'atelier est ponctué d'exposés sur l'approche intuitive des structures architecturales.	
NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 28			
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET			
NBRE DE SEMAINE : 16		ORGANISATION	
NBR D'HEURES :		L'atelier se déroule généralement autour d'une grande table. Sur base volontaire, chaque étudiant présente ses esquisses aux enseignants et à ses condisciples. La présence autour de la table est libre mais vivement encouragée elle est une clef fondamentale permettant l'évolution de chacun. <ul style="list-style-type: none"> - en séance: croquis, maquettes d'étude, dessins, partiels mais précis, de formalisation, - présentations intermédiaires : résumé de la réflexion et jeu complet de dessins, - présentation finale : dessins exhaustifs de rendu et maquette exprimant le projet, - archivage : book A3 synthétisant le projet (texte, dessins, photos). 	
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
105	6,5	- La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.	
TRAVAIL PERSONNEL : 105			

S4 L.4.10 – PA03	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- S. DENISSOF - D. BRAULT	L'initiation au projet d'architecture en deuxième année s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. En deuxième année, les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPE COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70 NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 28 MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. Le module tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité grammaticale.
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Dans un premier temps, l'exercice de projet proposé conduit les étudiants à se familiariser avec les problèmes d'un espace domestique de dimension limitée, étudié dans son détail spatial et structurel et représenté à une grande échelle. Dans un second temps et sur la base d'un programme de nature comparable, c'est la dimension d'équipement public situé dans un parc urbain qu'il s'agira de transcrire et d'interpréter pour donner forme à un espace architectural cohérent. Dans ce cadre des exercices intermédiaires courts jalonneront la mise au point des projets et permettront d'alterner l'approche analytique autour d'une question particulière et les synthèses plus ambitieuses et abouties. Au cours des 6,5 heures hebdomadaires d'enseignement, le module combinera des cours d'architecture dispensés par les enseignants autour des diverses théories du projet ; des visites et des analyses de réalisations significatives faisant l'objet d'éventuels exposés présentés par les étudiants ; des commentaires de textes et des séances de travaux dirigés centrés sur les techniques de mise en forme requise par la finalisation des exercices (dessin, maquette, photo, etc.). Une attention particulière sera accordée à l'expression orale et écrite des étudiants autour de leurs exercices et des recherches qu'ils seront conduits à entreprendre pour les aboutir. La présence hebdomadaire est nécessaire. Les corrections sont régulières, le suivi et l'évolution de chacun est assuré dans la cadre du collectif sous la forme de présentations et de corrections partagées et de corrections individuelles.
SEMESTRE 105	SEMESTRE 6,5
TRAVAIL PERSONNEL : 105	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.

S4 L.4.10 – PA04	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- F. PHILIPPE - L. HELAND - P. GIRARD	L'architecture en son environnement durable.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	<u>Le matin</u>
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	Alternance de cours fondamentaux développant la réflexion et la curiosité (ex : exploitation des quatre éléments qui constituent la matière de l'habitat : l'eau, la terre, l'air et le feu, et de travaux pratiques d'application : illustrés par des bâtiments ou des exemples d'aménagement reflétant une préoccupation : adaptation au climat local ; participation des habitants ; économie des matériaux et des énergies ; récupération et traitement des eaux...).
NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 28	<u>L'après-midi</u>
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	Travail d'atelier, exercices sur place, dessins, croquis, maquettes, recherches de documentations, tenue de cahier de détails d'architecture, présentation des recherches par les étudiants. Corrections. Ex : la filière bois, construction modulaire ; construire avec des matériaux « durables » ou recyclables ; une Folie conviviale au milieu des jardins ouvriers au pied du fort d'Aubervilliers.
	<u>L'apprentissage de la curiosité</u>
	Cinq samedis, découverte dans Paris et la région : les bâtiments de Le Corbusier à Paris (pavillon de Suisse, pavillon du Brésil, villa Savoye à Poissy...), plus la rue Mallet-Stevens : voir les bâtiments ouvriers : Albert Kahn, les frères Buhler, le parc Citroën, le parc de la Villette, les jardins ouvriers de la couronne de Paris... visites en compagnie d'un accompagnateur spécialisé avec dessins, croquis, photos, prises de notes pour recherche en bibliothèques et amorce d'un exercice à suivre ; découvrir l'architecture par la promenade pour observer, analyser, dessiner, se cultiver, afin de comprendre et nourrir sa propre réflexion puis sa propre création. Journées marathon une fois toutes les six semaines. Esquisses sur table ou maquette en 8 heures . Suivi de correction de 18 à 20 heures. Exemple : sur un des thèmes développés pendant les conférences ou suite à une visite.
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
	- Communication du travail : tenue de cahiers de documentations, de cahiers de visites, de cahiers d'esquisses. Atelier d'écriture et de dessin. - Expression orale et présentation. Communication par panneaux de dessins, de croquis, par maquettes, par vidéo, par collage.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Contrôle continu : 60% - examen terminal ou partiel : 40%.
105 6,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 105	

S4 L.4.10 – PA05	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- P. JEAN - J. LIPSKI	Les projets de seconde année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple : donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale. Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique, sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple "réponse" en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs, préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter. Deux exercices sont proposés au cours du semestre et forment une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le second propose un programme "situé". La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du Plan et de la Coupe, l'Espace Vertical, la spatialité intérieure, le plaisir de la manipulation.
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,70	Exercice N°1: Le Franchissement / L'espace Horizontal Exercice N°2 : La Maison / L'espace Vertical
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères: La relation au site, au paysage et au territoire, la qualité des séquences d'approche et d'entrée, la qualité du mouvement et des circulations, la richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle, l'inextricable relation entre la structure et la spatialité, la géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion, la perception spatiale et la découverte de l'émotion. <i>"Mettre ensemble pour mettre en ordre... pour mettre ensemble des parts inséparables.</i> <i>Question de désir: rentrer dans une coupe, c'est trouver l'espace de la question.</i> <i>Casser pour chercher les parts fondamentales, casser en profondeur pour trouver la figure essentielle, puis recommencer. Vivre dans le mouvement, dans le mobile et l'immobile. Promenade architecturale: chercher la représentation des instants, des passages, chercher l'instantanéité des possibles déplacements, aller dans les trois directions de l'espace, trouver les parcours non assignés... Favoriser l'échelle de relation plutôt que l'échelle de dimension..." Roland SIMOUNET, Architecte.</i>
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	- Textes d'intentions, analyse architecturale, carnet de croquis obligatoire, dessins: 2D, perspectives, axonométries, maquettes d'études et maquettes finales , manipulations spatiales, présentations écrites et orales, contrôle des connaissances.
SEMESTRE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
105	- Contrôle continu : 100%.
SEMAINE	
6,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 105	

S4 L.4.10 – PA06	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- P. QUINTARD-HOFSTEIN - L. GUEDJ	Les projets de seconde année renforcent les enseignements de l'année précédente et préparent à des projets et des problématiques plus complexes qui ont un but simple: donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, une idée spatiale. Nous proposons que l'espace et la lumière constituent les matériaux premiers de l'architecture. Tout projet doit proposer une stratégie, une mise en ordre qui engendre des relations de réciprocité d'ordre plastique, pragmatique, programmatique et poétique , sans lesquelles le parti choisi ne serait qu'une simple "réponse" en miroir au programme et non sa relecture et son dépassement. Un programme est un appel à l'imagination et à la transformation.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Chaque projet devra proposer une solution qui s'analysera selon plusieurs critères:
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,70	<ul style="list-style-type: none"> • La relation au site, au paysage et au territoire. • La qualité des séquences d'approche et d'entrée. • La qualité du mouvement et des circulations. • La richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle. • La relation entre la structure et la spatialité. • La géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion. • La perception spatiale et la découverte de l'émotion.
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 16	Les exercices proposés ont l'ambition d'être fondateurs préparant chaque étudiant à comprendre l'acte de projeter. Cinq exercices sont proposés au cours de l'année et ont but une séquence linéaire: le premier exercice se limite à la manipulation spatiale sur un site abstrait, le cinquième propose un programme d'équipement public "situé". La progression est jalonnée par la découverte de situations spécifiques: le travail du Plan et de la Coupe, l'Espace Vertical, la spatialité intérieure, Le plaisir de la manipulation.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE	Textes d'intentions.
105	SEMESTRE
SEMAINE	Analyse Architecturale, Carnet de croquis obligatoire, Dessins: 2D, Perspectives, Maquettes d'Etudes et Maquettes finales, Manipulations Spatiales, Présentations écrites et orales.
6,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 105	

S4	
L.4.10 – PA07	
EQUIPE ENSEIGNANTE	
- A. PORTNOI - N. NORDSTROM	
OBLIGATOIRE AU CHOIX	
GROUPES	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	
NBRE DE SEMAINE : 16	
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE	SEMAINE
105	6,5
TRAVAIL PERSONNEL : 105	

APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE	
OBJECTIF	
<p>En deuxième année, la pratique répétée du projet à différentes échelles, du territoire au détail, développe les acquis de la première année vers une capacité d'analyse et vers la manipulation de notions, de formes et de matériaux. Vous serez amenés à identifier les questions posées par un territoire, un site et un programme, y répondre par plusieurs hypothèses urbaines et architecturales appropriées au contexte, aux usages, à la thématique sociale ou environnementale. L'exploration des échelles et la mise en œuvre de principes constructifs permettent de prendre conscience de la mesure de l'espace urbain, de s'approprier des instruments de composition pour construire une idée architecturale dans ses dimensions théoriques, programmatiques (usages et destinations), techniques et poétiques. Il s'agit d'apprendre à reconnaître les complexités dans lesquelles l'architecte œuvre, de développer par le projet un savoir faire et un savoir penser, de prendre plaisir à réfléchir l'espace en le construisant.</p>	
CONTENU	
<p>Le cours est composé d'exercices de projet, d'exercices d'analyse et de cours théoriques ou exposés ponctuels. L'ensemble des projets sur les deux semestres s'intégrera dans le quartier d'Ivry port, entre la Seine et les voies ferrées. Chacun des projets questionne lieux, usages et modes de mise en forme en privilégiant un de ces composants. Le processus tend à l'élargissement du contexte vers une comparaison de lieux et d'édifices (échelles, organisation, système constructif) relevant d'un héritage commun à l'objet d'étude. Au premier semestre, l'accent sera mis sur la compréhension des enjeux des différentes échelles d'intervention et sur la compréhension des logiques urbaines qui se superposent : de la localité au territoire (le lieu et l'installation ; l'étendue et les continuités physiques, les horizons visuels ; l'emplacement et la programmation de l'espace). Un temps nécessaire sera consacré à l'analyse en groupe du fragment de ville dans lequel vous aurez à intervenir. Cet exercice a pour vocation de former un regard par l'exploration du terrain et sa retranscription dans toutes ses dimensions en convoquant des outils complémentaires. Vous serez amenés ensuite à repenser un espace public dont l'emplacement vous semblera stratégique (projet court), et à concevoir un plan-masse de programmation mixte, habitations collectives et petits équipements. Ce dernier exercice demandera d'opérer, en groupe, par hypothèses de densité, de programmation, d'implantation, avant de développer une approche individuelle de l'espace domestique. Au deuxième semestre, les réflexions porteront sur les petits équipements, dont l'emplacement et la programmation auront été définis par les plans-masses. Le semestre débutera par un exercice, en groupe, d'analyse architecturale de projet contemporain de programme similaire, sous l'angle de la mise en perspective théorique du projet, et de son processus d'élaboration. Le projet étudié est le support d'associations d'idées personnelles, à la fois renforcées et suscitées par le cheminement descriptif, qui pourront se voir développées dans le cadre des projets individuels. Par la suite, tout au long du semestre, ces équipements feront l'objet de plusieurs hypothèses constructives, structurelles et organisationnelles bien différenciées. Mises en œuvre, choix matériels et outils de formalisation sont les vecteurs de réflexion. Ces exercices se feront pour partie dans le cadre du TD partagé avec l'enseignement de la construction.</p>	
ORGANISATION	
<p>Cet enseignement développe des capacités d'organisation, la maîtrise des outils et une méthode problématisée et inductive de penser. C'est la cohérence entre discours, outils de communication visuelle et hypothèses formelles, la cohérence du processus du projet, qui font l'objet d'une évaluation. L'élaboration du projet s'accompagne d'une pratique des outils graphiques, sans mettre l'importance de l'expression orale et écrite. Dans un principe d'ouverture, cet atelier permet d'appréhender l'architecture selon différentes temporalités et méthodes de conceptions. Le motif sous-jacent est de vous offrir la possibilité de reconnaître et de développer vos intérêts et capacités propres. Les exercices et les corrections sont individuels ou en petits groupes. La présence régulière est indispensable.</p>	
CONTROLE DES CONNAISSANCES	
<p>Carnet de recherches A3 et notes d'intentions problématisées (références, textes, croquis, photos...) ; maquettes d'études, dessins (croquis, schémas, dessin géométral), photomontages ; présentations orales. Contrôle continu : 100%.</p>	

S4 L.4.10 – PA08	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- O. CHASLIN	Cet enseignement poursuit l'initiation au travail de projet, en offrant l'occasion de mobiliser, d'approfondir et d'élargir les acquis de la première année. Il vise à amener progressivement vers une conduite responsable, rigoureuse et partagée les démarches de projet. Partant de tâches concrètes, il est proposé aux étudiants d'apprendre à cerner, à formuler et à faire évoluer les problèmes rencontrés dans le cours du projet, puis à articuler ces problèmes les uns aux autres dans le cadre d'une réponse globale. Chaque projet offre ainsi l'occasion de découvrir et de développer les outils intellectuels et pratiques d'une double entreprise, à la fois cognitive - cerner et de comprendre la tâche dans sa complexité - et spéculative - proposer, vérifier, critiquer, transformer et affiner une réponse.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	<i>Des principes généralifs de la forme architecturale, au lieu :</i>
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,70	1: Travail dirigé partagé avec les autres groupes de projet et avec l'enseignement de la construction autour de l'immeuble d'habitation (4 semaines).
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	2: Des habitations collectives associées à un petit équipement public (projet long, par étapes cadrées). La journée de travail s'organise en trois temps : un premier moment - plus ou moins long - de débat autour de ce que nous appellerons d'une « question du jour » proposés par deux ou trois étudiants, suivi d'apports de forme variée (exposés d'étudiants et/ou d'enseignants, visites, etc.) puis d'une discussion collective sur l'avancement de vos démarches de projet.
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Analyse d'exemples pour former un corpus pour le projet ; échanges, jurys et expositions avec autres groupes de projet. Si la production vise la prise de position à travers une proposition concrète, une place importante est accordée à la constitution d'un dossier restituant la démarche, et incluant également les notes concernant toutes les contributions de l'étudiant à l'échange collectif (exposés, questions, travaux transversaux, etc.).
SEMESTRE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
105	- Contrôle continu : 100%.
SEMESTRE	
105	
TRAVAIL PERSONNEL : 105	

S4 L.4.10 – PA09	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE VOIR PERCEVOIR CONCEVOIR
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- J. VAJDA - K. NOUSIAINEN	Cet enseignement a pour objectif de : - VOIR : éveiller la curiosité des étudiants et les aider à acquérir une culture architecturale en leur apprenant à regarder l'architecture sous tous ses angles, - PERCEVOIR : permettre aux étudiants de comprendre dans quelle mesure l'environnement, l'évolution des modes de vie et la conception architecturale s'influencent réciproquement, - CONCEVOIR : inciter les futurs architectes à intégrer dans leurs projets l'idée qu'ils ne conçoivent pas des objets isolés, mais des bâtiments agréables à vivre, qui s'intègrent dans un environnement particulier et participent à donner vie à l'espace urbain.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	Cet enseignement vise à encourager les étudiants à raisonner pour mettre en place une démarche de conception du projet, à expérimenter pour acquérir une liberté d'invention et à adopter une position critique vis-à-vis de leur propre travail. Dans un premier temps une ANALYSE CRITIQUE de bâtiment est demandée aux étudiants, afin de les inciter à utiliser un vocabulaire spécifique, à former leur regard critique et à manier les outils nécessaires à l'interprétation et à la représentation d'un espace. <u>Premier projet</u> : un ESPACE DE VIE ET DE TRAVAIL. A partir d'expérimentations spatiales en maquettes, il s'agira de formuler une idée directrice en tenant compte de l'habitabilité, de l'orientation, des sensations que l'on veut donner et des ambiances que l'on veut créer. La dimension constructive sera également étudiée. <u>Deuxième projet</u> : un EQUIPEMENT DE QUARTIER. L'approche du projet intégrera la perception personnelle du contexte et du paysage urbain : histoire du site, étude de l'environnement, topographie, etc. Le projet devra illustrer une posture par rapport au contexte, au programme et à l'approche constructive. Il intégrera une réflexion sur l'espace public. L'organisation spatiale prendra en compte les questions de fonctionnalité, d'usages, de parcours, de lumière, de vues et d'enveloppe. Des détails constructifs significatifs du projet seront à développer et le choix des « matières » du projet sera à préciser.
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 16	Enseignement basé sur des exercices de projet, des cours thématiques liés à la conception du projet et des visites de bâtiments et d'expositions. Un voyage d'études à l'étranger (présence obligatoire) est prévu pour découvrir des réalisations architecturales contemporaines.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE	SEMESTRE
105	6,5
TRAVAIL PERSONNEL : 105	Maquettes, croquis, dessins, présentation écrite et orale des projets. Exercices individuels ou en petits groupes. «Press-book» incluant l'ensemble des travaux de l'année. Travaux évalués par corrections individuelles et/ou collectives. Rendus réguliers. Chaque exercice de projet fera l'objet d'une présentation collective, moment important de confrontation d'idées et de discussions critiques. Présence et corrections régulières indispensables.

S4 L.4.10 – PA10	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- P. CREMONINI - H. KLINGER	L'initiation au projet d'architecture en deuxième année s'inscrit dans la continuité de l'enseignement délivré l'année précédente et au travers duquel les étudiants ont été pour la première fois confrontés à la spécificité du champ disciplinaire de l'architecture, essentiellement à partir de la découverte analytique et fragmentaire de lieux. En deuxième année les étudiants seront conduits à opérer les premières synthèses à des échelles modestes, sur des thèmes simples et des enjeux contextuels limités.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Il s'agit d'abord de fournir aux étudiants les moyens de stimuler mais aussi de discipliner leur imaginaire spatial, en révélant combien il procède de modèles antérieurs, d'expériences déjà vécues, et de traditions culturelles et techniques partagées par tous mais dont la conscience reste embryonnaire et fragmentaire. Les étudiants seront donc confrontés à l'antériorité de l'architecture et à son caractère d'héritage que les exercices proposés ont pour vocation d'actualiser. Le module tendra donc à identifier des degrés croissants de contraintes, par une approche toujours plus concrète dans des contextes plus déterminés et où l'imaginaire architectural éprouve plus de difficultés à se déployer et requiert donc plus d'efforts et de travail pour échapper à une stricte fonctionnalité programmatique.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	
MODALITE PEDAGOGIQUE : PROJET	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 16	Cet enseignement est dispensé sur une journée de 6,5 heures par des équipes d'enseignants. Elles seront coordonnées à partir d'un rythme de travail, des thèmes d'exercices et des critères d'évaluations communs, des cours magistraux sont donnés par les enseignants de projet à tout ou partie de la promotion.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Contrôle continu et jurys spécifiques de fin d'exercices.
105 6,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 105	

S4 L.4.10 - TH		HISTOIRE ET THEORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE (TECHNIQUE ET ARCHITECTURE)	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- V. NEGRE		Il s'agit de présenter une histoire critique des notions invoquées par les architectes et les théoriciens pendant «le long XIX ^e siècle», et en particulier celles qui accordent une place centrale à la technique. Le cours a pour objectif de développer la culture architecturale des étudiants, mais aussi de les conduire à une réflexion sur les techniques qui ont pris, au fil des ans, une place déterminante dans la construction de notre environnement bâti.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
PROMOTION		La période retenue (de la fin du XVIII ^e siècle à 1914) correspond au moment clé où se multiplient les visées de rationalisation et de normalisation du monde bâti. Les cours magistraux se présentent comme une étude critique des conceptions techniques (et non des productions). Ils sont consacrés à plusieurs concepts, notions et doctrines (solidités, légèreté, régularité, économie, normalisation, standardisation, utilité, rationalisme structurel, vérité constructive, fonction, fonctionnalisme, échelle). Ces notions sont explicitées par rapport aux facteurs technologiques qui les déterminent (évolutions techniques), mais aussi par rapport aux conditions économiques institutionnelles et esthétiques. L'histoire de l'architecture «plus que d'autres sujette au détournement idéologique» nécessite de mettre à jour la fonction sociale des doctrines.	
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,10		ORGANISATION	
MODALITÉ PÉDAGOGIQUE CM : 1,5		- Cours magistraux pour le promotion entière.	
NBR DE SEMAINE : 1		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
NBR D'HEURES :		- Examen final : 100%.	
SEMESTRE	SEMAINE		
21	1,5		
TRAVAIL PERSONNEL : 21			

S4 L.4.10 - LV	LANGUES VIVANTES ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN
RESPONSABLE	OBJECTIF
	L'enseignement visera à élargir la compétence acquise par l'étudiant en première année en mettant l'accent principalement sur la communication orale et les techniques de présentation du projet dans un contexte professionnel, tout en encourageant la lecture courante de revues architecturales. L'étudiant doit acquérir la capacité à présenter oralement un travail devant un public, à effectuer un commentaire du projet et à tenir une conversation autour d'une œuvre d'architecture et à rédiger un commentaire de projet.
OBLIGATOIRE	CONTENU
GROUPES	Le vocabulaire technique de l'étudiant sera enrichi autour des thématiques privilégiées de l'année concernant le logement collectif et les équipements publics dans un contexte urbain. le vocabulaire précis concernant la structure, l'enveloppe, matériaux, développement durable etc. sera abordé. L'étudiant aura la possibilité de commenter, analyser et critiquer de nombreux projets.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,10	
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1 TD : 1	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Le travail s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.
SEMESTRE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
28	- Apprentissage du vocabulaire, description des projets, exposés. - Présence et contrôle continu (50%), examen partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de
SEMAINE	l'étudiant à présenter par écrit une œuvre architecturale (25%), examen final constitué d'une présentation orale avec support écrit d'un projet personnel de l'année en cours.
2	
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

S4 L.4.10 - CG	CONSTRUCTION GENERALE 4 MATERIAUX ET PRODUITS DU BATIMENT
RESPONSABLE	OBJECTIF
- P. ALLUIN	Cet enseignement donne les éléments permettant d'identifier les matières et les matériaux utilisés dans le bâtiment, et ouvre le champ des produits de l'industrie du bâtiment.
OBLIGATOIRE	CONTENU
PROMOTION	Dans un premier temps, le cours passe en revue les principaux matériaux utilisés dans la construction, en insistant sur le comportement de la matière dans la conception et la fabrication de ces matériaux : matériaux organiques, métaux, céramiques, polymères.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,10	Dans un second temps, le cours propose une classification des produits de l'industrie du bâtiment, et passe en revue les principales familles.
MODALITE PEDAGOGIQUE CM :1,5	ORGANISATION
TD : 6 SEANCES DE 1,5H	Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral.
NBRE DE SEMAINE : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
NBR D'HEURES :	- Exercice sur l'analyse et la présentation d'un produit industriel destiné à la construction. Travaux dirigés : 6 séances de 1h30
SEMESTRE	- Examen final : 60% - travaux dirigés partagés : 40%.
21	
SEMAINE	
9	
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

L.4.11 – Structure et Dessin informatique – 8 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.4.11	Structure 2	14	21	9		30	2	21	0,20	8
	Dessin informatique	14		49		49	3,5	42	0,40	
	Stage ouvrier et/ou chantier (3 Ects)							105	0,40	
	Total L.4.11		21	58		79	5,5	168	1	

OBJECTIF | L'enseignement de structure approfondit les structures en général et la technologie des édifices en béton. L'enseignement des représentations introduit les outils informatiques de dessin appliqués au projet d'architecture.
L'unité comprend le stage "ouvrier" qui place l'étudiant au cœur de la mise en oeuvre et de la fabrication, ou le stage "chantier" qui se présente comme le lieu d'observation des relations entre les différents acteurs du bâtiment.

MODE D'EVALUATION DE L'UE | L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1^{ère} session d'examens en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement ; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.

S4 L.4.11 - ST		STRUCTURE 2	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- M. POIRIER - G. AUGER		Cet enseignement a pour objectif et dans la suite du cours de l'UEL1, structure 1, d'aborder à nouveau, sur des cas un peu plus complexes (en trois dimensions et non plus en plan) les bases de la statique, à travers la compréhension du fonctionnement de divers systèmes structurels. Il permet d'être capable de faire des choix structuraux, de concevoir une structure simple en ayant pensé ses types de liaisons, son degré de staticité et ses contreventements, pouvoir se représenter et calculer la répartition et le type d'effort dans un élément de structure, faire du dimensionnement simple.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
PROMOTION		<u>Thèmes abordés :</u>	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,20		X. Structures tendues : réseaux de câbles et membranes XII. Structures comprimées : voûtes, coupôles et coques XIII. Arcs-et-câbles XIV. Treillis dans l'espace XV. Poutres XVI. Cadres	
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5 TD : 2 SEANCES		ORGANISATION	
NBRE DE SEMAINE : 14		Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière, avec deux séances de travaux dirigés (6 heures et 3 heures) en petits groupes.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE	SEMAINE	- Fiches d'analyse ou de recherche, exercices - Contrôle continu (TD et travaux personnels) : 33% - examen final : 67%.	
30	2		
TRAVAIL PERSONNEL : 21			

S4 L.4.11 - DI		DESSIN INFORMATIQUE				
RESPONSABLE		OBJECTIF				
<ul style="list-style-type: none"> - D. BEAUTEMS - C. PAPIN - J. PION - H. CORNIER - C. MALBRAND - A. DOULET - S. BERNDT - C. MORANDI 		L'enseignement des représentations introduit les outils informatiques de dessin appliqué au projet d'architecture.				
OBLIGATOIRE		CONTENU				
PROMOTION		Apprendre à maîtriser deux outils de modélisation du projet d'architecture.				
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,40						
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5 TD : 2		ORGANISATION				
NBRE DE SEMAINE : 14		Cours et travaux dirigés pendant le déroulement de l'enseignement. La promotion est divisée en deux parties. Une demi-promotion suit ce cours au premier semestre pendant que l'autre suit le module «JEL3.7 Géométrie des projections» et inversement au deuxième semestre.				
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES				
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">SEMESTRE</th> <th style="width: 50%;">SEMAINE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">49</td> <td style="text-align: center;">3,5</td> </tr> </tbody> </table>		SEMESTRE	SEMAINE	49	3,5	- Contrôle continu : 100%.
SEMESTRE	SEMAINE					
49	3,5					
TRAVAIL PERSONNEL : 42						

L.4.12 – Histoire, Sciences humaines et Expression plastique –6 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			Cours	TD	Projet					
L.4.12	Histoire et théories de l'architecture et de la ville	14	28			28	2	21	0,30	6
	Sciences humaines et sociales	14	21	7		28	2	28	0,35	
	Perception et langage plastique	14		49		49	3,5	14	0,35	
	Total L.4.12	49	56			105	7,5	63	1	

OBJECTIF | La démarche historique poursuit la connaissance de la tradition classique, du traité d'architecture moderne, du système des ordres de Serlio à Vignole, et à la notion de "licence" dans la théorie de l'architecture du XVI^{ème} siècle. La démarche des sciences humaines décline l'approche anthropologique et sociologique de l'espace urbain autour des notions de représentations et images de la ville. La formation plastique concoure à diversifier les modes d'expression multi-médias et à impliquer les étudiants dans la conception de lieux ou d'espaces et des phénomènes ambiants qu'ils recouvrent.

MODE D'EVALUATION DE L'UE | L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1^{ère} session d'examens en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement ; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.

S4 L.4.12 – HA01	INTRODUCTION A L'HISTOIRE DES VILLES ET DE L'URBANISME, DE L'ANTIQUITE AU XVIII^E
RESPONSABLE	OBJECTIF
- K. BOWIE	Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants de s'orienter par rapport à l'histoire des villes et de l'urbanisme, depuis l'antiquité jusqu'à l'âge classique.
OBLIGATOIRE	CONTENU
½ PROMOTION	On a souvent opposé la ville antique « créée », planifiée, composée, à celle médiévale qui aurait été « spontanée » ou « organique » ; la ville renaissance et classique aurait quant à elle enfin renoué avec les grandes traditions antiques. Les connaissances issues des recherches archéologiques et historiques modernes et contemporaines complexifient toutefois cet image. Il s'agira ici d'aborder un certain nombre d'exemples choisis pour leur caractère représentatif ou révélateur, en s'efforçant de confronter autant que possible les traces physiques de la ville bâtie aux documents textuels dont on dispose (réglementaires notamment). Une approche large et panoramique nous fera aborder d'abord la ville « hippodamienne » grecque (Milet, Olynthe) et celle coloniale romaine, puis les établissements abbaciaux carolingiens et les bastides du XIII ^e siècle. Nous nous attarderons ensuite sur des exemples italiens pour évoquer les transformations urbaines amenées aussi bien par la Renaissance – Siena, Florence, Pienza, Ferrara, Verona, Vicenza – que par les bouleversements du XVII ^e siècle (Rome baroque). Nous reviendrons ensuite en France et notamment à Paris pour explorer les formes prises ici par ces évolutions ; c'est également surtout à Paris que nous aborderons les effets urbains des nouvelles valeurs amenées par les Lumières.
COEFFICIENT DE PONDERATION :	
0,30	
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 2	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	La nature des travaux demandés sera communiquée lors du premier cours.
SEMESTRE	SEMESTRE
28	2
TRAVAIL PERSONNEL : 21	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Contrôle continu 100 %.

S4 L.4.12 – HA02	HISTOIRE ET THEORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- 02 : NN	Le contenu de cet enseignement sera distribué à la rentrée.

S4	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
L.4.12 – SH01\02	
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- 01 : J. ANCELOT - 02 : J.M CHANTEUX	Le contenu des enseignements est précisé dans l'unité d'enseignement L.3.8.
OBLIGATOIRE	CONTENU
½ PROMOTION	- CF unité d'enseignement L.3.8 SH.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,35	
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5 TD : 0,5	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	L'enseignement comporte deux options : - une option à 2 enseignements alternés UE L.3.8 et UE L.4.12 Ancelot/Chanteux - une option en progression pédagogique UE L.3.8 et UE L.4.12 L. Lopez Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral et de travaux dirigés.
SEMESTRE	SEMESTRE
28	2
TRAVAIL PERSONNEL : 21	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- CF unité d'enseignement L.3.8 SH

S4 L.4.12 – SH03	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DES PRATIQUES SPATIALES
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- L. LOPEZ	En continuité avec le contenu pédagogique du cours «Introduction à la sociologie urbaine», ce cours interrogera à partir des différentes approches, les pratiques sociales de l'habiter. Une place essentielle de ce cours sera occupée par la discussion des enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques liées à la question de l'habiter: politiques urbaines, pratiques spatiales, formes de discrimination, inscription spatiale des actions collectives. Les étudiants seront amenés à découvrir, à travers des études de cas ponctuels, des thématiques relevant des conflits liés à la cohabitation, à la co-présence et aux frontières. Ce parti pris empirique a comme but de initier les étudiants aux thématiques de la recherche urbaine. Un intérêt particulier sera porté aux études provenant des réalités urbaines différentes de l'europpenne, notamment les Etats-Unis et l'Amérique Latine.
OBLIGATOIRE	CONTENU
½ PROMOTION	Le pari pédagogique de ce cours sera le questionnement sur l'habiter comme fil conducteur de l'enseignement. Le deuxième parti pris, c'est l'importance donnée à la recherche empirique comme mode pédagogique. Cela configure ainsi une proposition qui lie l'enseignement des théories sociologiques de l'habiter avec des programmes de recherche et l'initiation à l'enquête de terrain.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,35	
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5 TD : 0,5	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Afin de rendre compte de la complexité des situations sociales, le cours prendra le parti pour une approche transversale, construit à partir d'un ensemble de lectures autour des problématiques qui ont joué un rôle important dans l'édification d'une conception sociale de l'habiter.
SEMESTRE	SEMAINE
28	2
TRAVAIL PERSONNEL : 21	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Assistance obligatoire, notes de lecture et contrôle continu. - Notes de lecture et dissertations : 70% et assistance : 30%.

S4 L.4.12 - PP	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE				
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF				
<ul style="list-style-type: none"> - C. GARRIER - A. DESMIER - S. NAVAIA.PHILIPPE - C. MARCHADOUR - C. GIVERNE - V. BIGO - H. REIP - B. SEGERS 	<p>Cet enseignement a pour objectif l'approfondissement du semestre 3, en explorant des conceptions de lieux ou d'espaces et les phénomènes ambiants qu'ils recouvrent, explorations utilisant les acquis des différentes pratiques plastiques abordées antérieurement.</p> <p>L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des semestres précédents et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques.</p>				
OBLIGATOIRE	CONTENU				
GROUPES	<p>L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu,...) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en première année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.</p>				
COEFFICIENT DE PONDERATION : <p style="text-align: center;">0,35</p>					
MODALITE PEDAGOGIQUE <p style="text-align: center;">TD : 3,5</p>	ORGANISATION				
NBRE DE SEMAINE : 14	<p>Cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants, et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.</p>				
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">SEMESTRE</td> <td style="width: 50%;">SEMAINE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">49</td> <td style="text-align: center;">3,5</td> </tr> </table>	SEMESTRE	SEMAINE	49	3,5	<p>Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.</p>
SEMESTRE	SEMAINE				
49	3,5				
TRAVAIL PERSONNEL : 14					

S4 L.4.12 – PP01		PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- C. GARRIER		Manipulation d'outils (infographie, photographie, vidéo...)	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
GROUPES		Après des cours d'histoire de la photographie, étude de différents artistes contemporains, projections et visites d'expositions :	
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,35		- réalisation d'un projet plastique ayant pour thème «le corps dans l'espace de la ville».	
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 3,5		ORGANISATION	
NBRE DE SEMAINE : 14		Cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants, et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE	SEMAINE	- Contrôle continu : 50%, examen final : 50%.	
49	3,5		
TRAVAIL PERSONNEL : 14			

S4 L.4.12 – PP02		PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- J. DESMIER		Apprendre à voir. Questionner l'espace.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
GROUPES		Cela demande en premier lieu de prendre conscience qu'on ne voit pas. A partir de là tout peut commencer, apprendre à voir n'est pas seulement le nécessaire apprentissage pour celui qui se prépare à travailler sur l'espace, c'est l'affaire de toute une vie.	
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,35		« <i>Il n'importe pas seulement qu'on voye la chose, mais comment on la voye.</i> » disait Montaigne. Le dessin, la peinture, la manipulation de matériaux, tout ce qui engage la main et le corps seront convoqués dans cette confrontation au visible. Les temps de la démarche et les exercices la ponctuant prendront leur développement dans l'observation, l'analyse et la retranscription des espaces complexes rencontrés dans différents jardins parisiens (Jardin de Belleville, les Jardins de Bercy, les Buttes Chaumont...) . Travail sur les notions d'échelle, de distance, de visée, de succession de plans, de lumière, et aussi sur les notions de séquence, de lien, d'accroche, de passage, de rupture, d'intervalle...	
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 3,5		ORGANISATION	
NBRE DE SEMAINE : 14		Dessins in situ, exercices d'analyse en atelier, recherches documentaires sur les jardins et leur histoire, constitution d'un dossier de l'ensemble des travaux.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE	SEMAINE	- Contrôle continu : 80 %, dossier final : 20 %.	
49	3,5		
TRAVAIL PERSONNEL : 14			

S4 L.4.12 – PP03	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- S. NAVAA. PHILIPPE	Cet enseignement permet de gagner en autonomie et en précision, de développer des capacités critiques et discursives, d'affirmer sa capacité d'utiliser les outils acquis précédemment avec acuité, adéquation. Il en va là d'une sorte de liberté : maîtriser les contraintes pour mieux les tordre à sa guise, chercher ce qu'il est possible, dans chaque question posée, de s'approprier. En quelques sortes, il sera question de développer une parole, l'autonomie de ses propositions, de son discours face aux préoccupations exposées.
OBLIGATOIRE	CONTENU
GROUPE	Il s'agira de s'éloigner d'une attitude de «réponse» à des exercices donnés et de chercher à formuler, au sein du cadre donné par le cours, des propositions singulières dans lesquelles l'étudiant démontrera ses capacités à lier approche pratique et approche conceptuelle, compréhension du médium utilisé et capacité d'analyse de sa propre production.
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,35	En complément de la pratique du dessin et des expérimentation de volume, ce semestre permettra d'explorer les implications formelles et conceptuelles du médium photographique, de l'image imprimée / mise en page (en espace) et de la vidéo. Le semestre se partagera entre travail en atelier, en extérieur et visites d'expositions.
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 3,5	L'attention se portera sur l'observation des écarts – entre ce que je sais et ce que je vois, entre ce que je vois et ce que je décide d'en dire, entre mon souvenir et le souvenir de mon voisin, entre ce que je découvre et ce que je revois, entre l'impression et la réalité.... Qu'est-ce qu'un lieu ? Qu'est-ce qui le caractérise (décrypter des codes)? Comment en rendre compte ? Qu'est-ce que l'on veut en dire ? Comment noter la ville ? Une situation ? Qu'en retenir ?... Le cours permettant de fabriquer des biais, des extrapolations, il produit des effets secondaires (échos, ricochets) dans les autres disciplines et tend des liens avec d'autres territoires, qu'ils soient littéraires, cinématographiques, musicaux...
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants, et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
49 3,5	- Série d'exercices. - Contrôle continu : 100%.
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S4 L.4.12 – PP04	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- C. MARCHADOUR	Partir d'une évidence : l'architecte travaille l'espace. Matériau générique multiple, abordé simultanément dans ses divers aspects. Parmi ceux-ci l'approche plastique est elle-même multiple.
OBLIGATOIRE	CONTENU
GROUPES	Il s'agira ici de la structurer au moyen de l'occupation réelle de l'espace avec le double argument de <i>l'enquête visuelle</i> dont rendra compte la <i>transcription graphique</i> . Enquête visuelle où il s'agira d'exercer le regard, le voir, et transcription graphique selon les données telles que : distance, lumière, couleur, échelle, séquence... mais aussi de tenter d'élaborer à la première personne, de prendre conscience de sa propre stratégie du regard. Débusquer ce qui se dissimule derrière l'habituel, le quotidien. Apprendre à « lire » et à « jouer » <i>de/avec l'espace</i> .
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,35	ORGANISATION
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 3,5	Travail graphique avec contraintes de format et de conduite du dessin, sur une, deux ou trois séances dans des lieux divers. Cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants, et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.
NBRE DE SEMAINE : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
NBR D'HEURES :	- Série d'exercices. - Contrôle continu : 100%.
SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S4 L.4.12 – PP05	PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- C. GIVERNE	Cet enseignement a pour objectif l'apprentissage des différents outils et techniques qui concourent à développer la capacité des étudiants à percevoir, à s'exprimer et à communiquer en s'impliquant dans diverses pratiques plastiques.
OBLIGATOIRE	CONTENU
GROUPES	L'enseignement des langages plastiques s'inscrit dans la continuité des deux semestres de la première année et vise à développer la perception et la transcription de la spatialité et du rapport du corps à l'espace à travers différentes pratiques plastiques. L'éventail de ces pratiques s'élargit en seconde année : tant dans l'esprit (installation, considération du paysage, notion de lieu...) que dans les outils de confrontation, d'élaboration et d'expression : le volume, la photographie, la vidéo, l'informatique sont nouvellement introduits et complètent le vocabulaire acquis en 1ère année, qui était essentiellement basé sur l'observation et le dessin.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,35	ORGANISATION
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 3,5	Cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants, et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.
NBRE DE SEMAINE : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
NBR D'HEURES :	- Contrôle continu : 100%.
SEMESTRE	SEMAINE
49	3,5
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S4 L.4.12 – PP06PP07		PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- V. BIGO		A travers le dessin et divers média (photographie, vidéo, ..), apprendre à regarder, à analyser et à communiquer.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
GROUPES		Dans la ville, à travers des lieux expérimentés chaque jour, apprendre à regarder autrement.	
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,35		Par exemple, entre le métro et l'Ecole, mémoriser et communiquer à travers des rendus, le mobilier urbain, le sol, les façades, ... pour en faire une proposition active.	
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 3,5		ORGANISATION	
NBRE DE SEMAINE : 14		Cet enseignement est dispensé au sein de petits groupes d'étudiants, et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE	SEMAINE	- Contrôle continu : 100%.	
49	3,5		
TRAVAIL PERSONNEL : 14			

S4 L.4.12 – PP08		PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- H. REIP		L'enseignement dans ce cours consiste à appréhender les diverses approches techniques et théoriques de l'art et des relations que l'on peut établir avec la pensée architecturale.	
OBLIGATOIRE		CONTENU	
GROUPES		Quelques thématiques seront abordées aux travers d'exercices :	
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,35		<ul style="list-style-type: none"> - Une approche des phénomènes lumineux et de leur diffraction, de l'impact de la couleur dans l'espace architectural, - Une réflexion sur les notions telles que le collage photographique, le cadrage, le travelling et de la présence de l'image dans l'espace urbain, - Une appréhension de la dimension sculpturale d'un objet, de son échelle, de sa transformation par des modèles réduits ou des manipulations informatiques. 	
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 3,5		Ces exercices permettront à l'étudiant d'approfondir les techniques de représentations. En abordant la photographie, le collage, le dessin, la sculpture, le graphisme, ils envisageront la manière la plus appropriée de développer un travail singulier.	
NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION	
NBR D'HEURES :		- Dessins, collages, photographies, vidéo, textes.	
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
49	3,5	- Rendus intermédiaires à la fin de chaque exercice.	
TRAVAIL PERSONNEL : 14			

PREMIER CYCLE : ANNEE 3

A. LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

La troisième année est organisée en 3 unités d'enseignements au semestre 5 et 4 unités d'enseignements au semestre 6. Les enseignements de troisième année assurent une progressivité des acquisitions. L'enseignement du projet permet de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat individuel et/ou collectif dans un site urbain constitué. Après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et les dispositifs de groupement, les liens formateurs entre la ville et le logement pourront se concrétiser. Au semestre 6, l'enseignement de projet a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le rapport existant entre le projet urbain et le projet architectural et permet de situer leur savoir-faire dans la fabrication de la ville. Il apporte les éléments de culture urbaine nécessaire à la connaissance des principes de la ville traditionnelle, condition pour comprendre la ville actuelle en analysant ses sources théoriques et pratiques. Tous les enseignements sont organisés autour du projet architectural et des disciplines qui concourent à l'architecture. Ils conduisent au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence. Cette année comporte également le stage de première pratique, d'une durée de trois semaines qui doit être effectué pendant l'inter-semestre. D'autre part, un rapport d'études est demandé ; il s'agit d'un travail écrit soumis à une soutenance.

B. LES METHODES PEDAGOGIQUES

Pour les inscriptions pédagogiques, l'administration émet des fiches pédagogiques personnalisées, afin de collecter les différentes options des étudiants. Pour équilibrer les groupes de projet, une commission d'enseignants étudie les différents vœux et équilibrent les différents groupes de projet. Les autres enseignements sont choisis en fonction du propre emploi du temps composé par l'étudiant.

La troisième année est différente des deux premières années, dans la mesure où les étudiants émettent des vœux afin de choisir leurs groupes, avec un ordre préférentiel de choix pour permettre une répartition équilibrée des groupes, et leurs parcours. Par ailleurs, un étudiant peut débiter son semestre 5 par l'enseignement de l'informatique puis au semestre 6 s'inscrire à l'enseignement de démarches plastiques. Dans tous les cas, l'inscription à l'enseignement d'histoire de l'architecture moderne et contemporaine est obligatoire au semestre 5.

C. LES SEJOURS A L'ETRANGER

Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la première année du second cycle, mais un départ en troisième année du premier cycle est possible.

En tout état de cause, une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.

D. LE STAGE DE PREMIERE PRATIQUE

De manière complémentaire au stage « ouvrier et/ou chantier », le stage de « première pratique » doit contribuer à « *appréhender la diversité des pratiques professionnelles* ». D'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), valant 3 crédits ECTS, doit être pensé en complémentarité et permettre la découverte d'autres acteurs, d'autres thématiques, d'autres domaines d'intervention, d'autres échelles... L'éventail des structures d'accueil possibles est très large, la maîtrise d'œuvre exercée à titre privé et libéral, et appliquée à l'édification de bâtiments n'étant qu'une activité professionnelle parmi d'autres. Ce stage peut être effectué dans toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'étude, de protection, de valorisation, etc. de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage (Voir point 8 des « Principes régissant l'organisation des stages »). Sa validation intervient au semestre 6 en L.6.19 « Stage et Rapport d'études » sous réserve de la remise de la fiche de validation de stage et de la production d'un rapport de stage conforme aux indications données dans le « guide des stages ».

E. L'OBTENTION DU DIPLOME

Le premier cycle s'achève par l'élaboration et la soutenance d'un rapport d'études individuel présenté devant des équipes pédagogiques responsables de l'unité d'enseignement L.6.19. Cette soutenance permet de présenter la synthèse des travaux académiques et des stages réalisés par l'étudiant au cours de son premier cycle d'études.

C'est la validation par un jury de l'ensemble des unités d'enseignement obtenues dans ce cycle qui permet la délivrance du Diplôme d'Etude en Architecture conférant le grade de Licence.

SEMESTRE 5

Le semestre 5 est composé des unités d'enseignement suivantes :

S5	UNITE D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.5.13	Projet d'architecture	14
L.5.14	Construction	9
L.5.15A	Informatique et Histoire	7
OU		
L.5.15B	Expression plastique et Histoire	7

L.5.13 – Projet d'architecture -14 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.5.13	Architecture de l'édifice	16			120	120	7,5	120	0,70	14
	Cours transversal : l'habitat collectif	14	21	7		28	2	21	0,15	
	Langues vivantes	14	14	14		28	2	14	0,15	
	Total L.5.13		35	21	120	176	11,5	155	1	

OBJECTIF	L'enseignement de projet développe l'approche globale et approfondie de l'édification autour de la question de l'habitat individuel et collectif dans un site urbain constitué. Le cours transversal permet la constitution d'un savoir théorique et historique pour comprendre les enjeux contemporains de la production et conception de logements urbains. L'enseignement des langues (anglais, espagnol, italien, allemand) développe la lecture, l'oral et l'écrit autour du commentaire de projet, et poursuit l'objectif de préparer les étudiants à l'ouverture culturelle dans la perspective d'échanges et de pratiques européennes.
MODE D'EVALUATION DE L'UE	L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La note éliminatoire de l'enseignement de projet est de 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet; la note éliminatoire après la 2 ^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour ces enseignements.

S5 L.5.13 - PA	ARCHITECTURE DE L'EDIFICE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- V. CORNU - B. GAUDIN - M. BOURDIER\C. SECCIAN. SOULIER - R. HERITIER - P. LEITNER - A. CHRISTO-FOROUX - D. HENRY - V. BROSSY - I. TAILLANDER - M. KETOFF	L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat individuel et/ou collectif dans un site urbain constitué. Après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et les dispositifs de groupement, les liens formateurs entre la ville et le logement pourront se concrétiser. Il sera développé une approche la plus large possible du sujet afin notamment de mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisi jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant. La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Le projet s'élaborera par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement...). Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent. Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet : - le tracé des rues de Paris et de banlieue, - les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine, - la façade : composition, expression, les systèmes constructifs, le détail, - le développement durable, etc... Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre. Les groupes de projets orientent le contenu détaillé de leurs enseignement en fonction des spécificités de chacun sur la base d'une matrice commune.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 16	Un cours transversal de 2 heures (21 heures de cours encadrées + 7 heures de TD encadrées). – commun à tous les étudiants de l'année – traitera de l'architecture du logement collectif.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
120 7,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 120	

S5 L.5.13 – PA01	ARCHITECTURE DE L'EDIFICE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- V. CORNU - T. ELEFTERIOU	L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat collectif dans un site urbain constitué.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Une approche la plus large possible du sujet est développée afin notamment de mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisi jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville. Le projet s'élabore par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement...) Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent.
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet : tracé des rues de Paris; les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine; la façade : composition, expression. Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre.
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Les groupes PA01 et PA02 travaillent en étroite concertation. Les cours du matin constituent le tronc commun aux deux groupes. Une partie de l'après midi est consacrée à une synthèse commune.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
120 7,5	- La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
TRAVAIL PERSONNEL : 120	

S5		ARCHITECTURE DE L'EDIFICE	
L.5.13 – PA02			
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF	
- B. GAUDIN - P. BOUVIER		L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat collectif dans un site urbain constitué.	
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU	
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70		Une approche la plus large possible du sujet est développée afin notamment de mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisi jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant. La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville. Le projet s'élabore par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement...) Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent. Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet : tracé des rues de Paris; les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine; la façade : composition, expression. Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre.	
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET		ORGANISATION	
NBRE DE SEMAINE : 16		Les groupes PA01 et PA02 travaillent en étroite concertation. Les cours du matin constituent le tronc commun aux deux groupes. Une partie de l'après midi est consacrée à une synthèse commune.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE	SEMAINE	- La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.	
120	7,5		
TRAVAIL PERSONNEL : 120			

S5 L.5.13 – PA03	ARCHITECTURE DE L'EDIFICE L'HABITATION A L'ERE DE LA METROPOLISATION
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- M. BOURDIER - C. SECCI - N. SOULIER - C. DIAS COELHO (UNIVERSITE TECHN. DE LISBONNE)	Cet enseignement a pour objectif de : - DÉMARCHE : acquérir des compétences projectuelles pour appréhender l'habiter à la fois comme moteur et instance critique d'une démarche de projet. - THÈMES : identifier et explorer par le projet les problématiques majeures posées par la conception de l'habitation. - TERRAIN : par un travail de terrain, apprendre à se construire un regard aiguisé sur les conditions d'habitat — que ce soit face à la situation urbaine proposée au projet ou lors du voyage d'études (Lisbonne ou Zürich). - OUTILS : apprendre à solliciter des outils de figuration du projet (dessins, maquettes, informatique, vocabulaire, ...) précis et spécifiques pour explorer, vérifier et développer un projet d'habitation.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	Cet enseignement propose d'interroger et d'explorer par le projet la question de l'habitation au regard de la métropolisation. L'attention portera sur des échelles particulières de «L'HABITAT», notion entendue ici comme l'ensemble des territoires pratiqués au quotidien englobant habitations, espaces publics, services, réseaux, ... et combinant espaces privatifs, communs et publics. Dans ce cadre général, les trois échelles de problématiques et d'espaces traitées sont relatives à « L'HABITATION », c'est-à-dire le chez-soi et ses abords immédiats. Plus précisément encore, il s'agit de : - le chez-soi : logement, appartement, maison... ; - l'immeuble : groupements, distributions, espaces intermédiaires ; - l'ilot : parcelles, bâti et espaces extérieurs, rues et espaces publics. Si l'habitation sera appréhendée par un «certain nombre de questions-clés» relatives aux trois échelles pré-citées, elle sera aussi placée face à des «changements contemporains» que nous proposons d'aborder par la question de la «MÉTROPOLISATION». Autrement dit, travaillant sur des territoires de la région parisienne, cet enseignement propose une introduction aux interrogations, transformations, altérations, innovations, enjeux... spatiaux et sociaux, architecturaux et urbains induits par la métropolisation sur l'habitation. Un VOYAGE D'ÉTUDES propose le déplacement vers une aire métropolitaine européenne pour prendre connaissance des projets d'habitations récents réalisés récemment (à Lisbonne ou Zurich). Par ailleurs, cet enseignement s'inscrit dans un programme d'échanges visant à développer une coopération pédagogique à un niveau européen. Ainsi, des architectes qui enseignent à l'Université Technique de Lisbonne participeront à l'encadrement hebdomadaire.
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET CM : 15 TD : 105 VOYAGE D'ÉTUDES A ZURICH OU LISBONNE NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 36	
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Quatre modes pédagogiques sont à l'œuvre : 1- «L'habitation en projet » recouvre des exercices de projet. 2- «L'habitation en questions» offre l'alternance entre situation de séminaire (lectures collectives) et cours de théorie sur le projet d'habitation. 3- «L'habitation visitée» : un voyage d'études à Lisbonne ou Zurich (travail de terrain). 4- «L'habitation au débat» : en fin de semestre, une journée de débat avec des invités. 5- «Le bilan individuel et collectif».
SEMESTRE 120	SEMESTRE 7,5
TRAVAIL PERSONNEL : 120	CONTROLE DES CONNAISSANCES Le «projet comme démarche» (contrôle continu : 50%) et «le projet comme réponse» (rendu de chaque phase : 50%).

S5 L.5.13 – PA04	ARCHITECTURE DE L'EDIFICE
EQUIPE ENSEIGNANTE - R. HERITIER - P. MARTIN	OBJECTIF Cet enseignement a pour but l'initiation à la conception architecturale d'un lieu d'habitation. Ce lieu est d'abord entendu comme individuel, puis comme collectif. Il s'agira donc d'appréhender également le passage d'une échelle à l'autre en intégrant des logiques constructives et urbaines différentes. Dans les deux cas, il sera envisagé la conception d'unités d'habitation de dimensions courantes dans une échelle de coûts moyens. L'exercice aura donc comme objectif d'introduire des valeurs architecturales et environnementales dans un contexte commun. La démarche sera progressive.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	<u>Premier temps fort : la maison. Durée : 4 à 5 semaines</u> L'habitat sera abordé par une approche de l'espace intérieur d'un logement. L'étudiant devra recourir à son expérience personnelle et aux études sociologiques contemporaines pour exprimer une intention à la fois poétique et plausible en rapport avec le cycle biologique humain et les modes de vie. L'enseignement débute par la visite d'une villa de référence. Un relevé des lieux les plus marquants de la villa, sous forme de croquis perspectif est demandé. Pour l'élaboration de la maison, dans un premier temps, l'étudiant définira les qualités des lieux, puis dessinera une perspective intérieure définissant l'ambiance et les vues qu'il souhaite donner à l'habitation implantée sur un terrain imaginaire. Partant de ses dessins, il construira le volume de la maison imaginée et en réalisera une maquette au 1/20è.
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET CM : 48 TD : 112	<u>Deuxième temps fort : un assemblage de dix habitations. Durée : 4 à 5 semaines</u> Il procédera ensuite à des assemblages de logements de tailles variables, construits à partir du type initial pour constituer un ensemble semi-collectif de dix habitations sur une parcelle contrainte de type " dent creuse ", à Paris, arrondissements périphériques ou 1 ^{ère} couronne de la région parisienne (Montreuil). Une maquette du projet au 1/100 est à insérer dans une maquette de site qui sera réalisée collectivement.
NBRE DE SEMAINE : 16	<u>Projet complexe : mixité habitat - petit équipement de quartier. Durée : 5 à 6 semaines.</u> Sur un terrain contigu, l'étudiant réalisera un projet dense comprenant un ensemble collectif d'habitations (nombre : 40) et un petit équipement collectif : bibliothèque de quartier. Le projet sera abordé à l'échelle urbaine pour mettre en rapport le programme avec les potentialités du terrain : le voisinage - notamment l'habitat - la desserte, l'orientation, le relief, les contraintes induites par la mixité de l'opération, etc... Le rendu demandé sera complet : plans, coupes, façades. Une maquette du projet de l'étudiant au 1/100è sera à insérer dans la maquette du site.
	ORGANISATION - Cours, travaux dirigés, visites.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Contrôle continu : notation des trois projets demandés : 100%.
120 7,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 120	

S5 L.5.13 – PA05	PARIS COMPACT
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- P. LEITNER - C. DENERIER	L'objectif de cet enseignement est de développer dans le cadre de Paris une conscience critique des notions de qualité de vie, de densité, d'intensité, de complexité, d'écologie, de partage, d'identité, etc. Il permet de comprendre les interactions entre les différents types de tissus urbains parisiens et l'espace public, entre la qualité de l'habitation et celle de la ville et d'analyser les mécanismes et développer des enjeux spatiaux, sociaux et environnementaux. Il identifie des lieux pertinents d'intervention pour le projet et de concevoir de l'habitat qui répond aux problématiques et aux exigences développées auparavant, notamment en matière de réduction de consommation d'espace et d'énergie, de variété des modes de vie et de contribution à la culture et à l'identité parisienne plus généralement.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Paris devient-il "une ville comme les autres" ?
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	Dans cet atelier de projet, il s'agit de prendre conscience du fait que la qualité de vie ressentie par l'habitat résulte en grande mesure de l'inter-dépendance entre configuration spatiale et topologique de l'immeuble d'habitation et celle de l'espace public : distances et accès, rapports et échanges visuels, physiques et sonores, intégration/participation ou isolement, etc. Mais il s'agit également de s'interroger sur l'identité de Paris, son mécanisme de fabrication et son évolution future. C'est dans ces deux contextes que le terme "Paris compact" doit prendre son sens. Loin de signifier la seule quête de la plus grande densité, il attire l'attention sur une des caractéristiques les plus frappantes de la capitale, celle qui rend la vie urbaine de Paris si particulière, indépendamment du vocabulaire architectural.
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	Nous nous intéressons donc de manière ouverte et non dogmatique aux multiples formes d'interaction et identités présentes à Paris. Les "tissus urbains parisiens" sont ici les tissus d'habitation de Paris et de sa région, tout comme "espace public" signifie rue et plus généralement sphère publique. Nous ferons appel aux étudiant(es) de développer des problématiques personnelles au sein d'un site général (quartier) identifié collectivement.
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	- Atelier de projet et visites de sites. - Exercices d'analyse et projet.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
120 7,5	- Contrôle continu : 50% et rendu final : 50%.
TRAVAIL PERSONNEL : 120	

S5		ARCHITECTURE DE L'EDIFICE	
L.5.13 – PA06			
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF	
- A. CHRISTO-FOROUX - A. JOHNSON		A travers ce cours, nous allons nous interroger sur la question de l'« Habiter » à Paris, dans le cadre du plan Climat, sous ses différentes dimensions avec toujours le développement d'un regard critique personnel.	
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU	
GROUPES		La démarche architecturale sera conjointement menée avec la démarche environnementale, paysagère et urbaine et s'appuiera sur une approche sensible et sensorielle du site. On pourrait parler alors de Biotopologie. Un voyage d'études en Suisse de 3 jours est prévu dans ce module permettant de visiter des bâtiments contemporains, avec le label Minergie, et quartiers écologiques.	
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70		Le cours est organisé en deux parties : <u>le matin</u> , exercices et/ou intervention de conférenciers extérieurs et <u>l'après-midi</u> corrections collectives et individuelles.	
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET		Le cours comprendra des exercices rapides sur des thématiques spécifiques et un projet de logements collectifs. Il s'agit d'un projet réel de la Mairie de Paris dans le XIII. Inscrit dans le cadre du renouvellement urbain et des Bâtiments Basse Consommation. Il est situé sur deux sites contigus qui permettent d'interroger les thèmes suivants :	
VOYAGE D'ETUDES EN SUISSE		- Territoire et paysage, quartier, cheminement depuis la cour ou le jardin jusqu'à l'appartement	
NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 25		- Logement, pièces de vie et valeur d'usage, la matérialité de l'architecture (matières, couleurs, textures, détails du 1/500 au 1/10 ^e), l'impact écologique dans le projet architectural.	
		Ce projet sera alimenté au préalable par l'analyse des immeubles contemporains à Paris. Chaque étudiant prendra un cas spécifique sur une liste fournie par les enseignants. Un travail particulier sera fait sur la fenêtre et ses multiples fonctions.	
NBRE DE SEMAINE : 16		ORGANISATION	
NBR D'HEURES :		La présence au cours est obligatoire. Avec ce cours, nous prévoyons trois visites de Paris : une sur un chantier de logements dans le XIIIe, une autre pour visiter un quartier nouveaux dans le XIe et une autre pour visiter trois opérations de logements dans le XIe. Nous ferons également la visite de l'exposition Matériaux écologiques au Musée des Sciences à la Villette.	
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
120	7,5	- Croquis in situ . Maquettes du site 1/500 ^e , maquette du projet 1/50 ^e et au 1/20 ^e . Dessins (plans, coupes, élévations à plusieurs échelles du 1/500 ^e au 1/10 ^e). Collages d'ambiances, perspectives. Définition des matériaux, des matières et des couleurs détails de construction.	
TRAVAIL PERSONNEL : 120		- Contrôle continu : 50% - travaux rendus : 50%.	

S5		ARCHITECTURE DE L'EDIFICE
L.5.13 – PA07		
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF
- D. HENRY - P. HANNEQUIN - J.B. EYRAUD		Cet enseignement devra conduire l'étudiant à acquérir la maîtrise des outils de conception et des savoirs fondamentaux du projet architectural en y incluant les contraintes urbaines et environnementales. Nous aborderons la question de l'architecture comme discipline, en précisant que le projet architectural prend en considération des apports critiques-éthique d'une part et des apports esthétiques-techniques d'autre part. L'étudiant pourra au final aborder la question du logement en proposant une architecture contemporaine en privilégiant la qualité de vie des habitants.
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,70 MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET VOYAGE EN ITALIE NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 30		Nous proposons aux étudiants un processus et une méthodologie de conception pour produire le qualitatif de l'espace architectural. Par une approche critique, apportée par les enseignants, les étudiants pourront concevoir des édifices par une écriture et une lecture du projet en maintenant le sens d'une «idée architecturale». Cet enseignement consacré au logement proposera aux étudiants de faire deux projets avec des sites urbains donnés par les enseignants. - Un projet court d'une dizaine de logements, dans un premier temps, pour acquérir les diverses typologies de logements et leurs articulations dans « l'espace » ainsi que l'insertion d'une architecture dans un lieu urbain. - Un projet long d'un îlot pour permettre aux étudiants de pouvoir concrétiser l'ensemble des contraintes et difficultés de la densité urbaine, de la mixité sociale et programmatique pour ce type d'opération urbaine. Nous intégrerons dans cet îlot les apports du développement durable (qualité environnementale) avec son aspect technique et économique. Nous insisterons sur la méthode de travail, du passage de l'idée architecturale (le sens) aux croquis et esquisses du projet. Nous proposerons aux étudiants la maîtrise de certains outils informatique (Rhino) pour produire une représentation de qualité. Nous envisageons de faire un voyage d'une semaine en Italie, à Florence.
NBRE DE SEMAINE : 16		ORGANISATION
NBR D'HEURES :		A partir d'exemples architecturaux, nous tenterons de saisir les évolutions de la conception architecturale contemporaine sur la question du logement. Une série de cours se fera sur les outils informatiques, mise en forme et représentation du projet. La question des enjeux du «développement durable et haute qualité environnementale sera l'objet d'une série de cours.
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
120	7,5	- Les projets seront présentés sur des formats A1 - Contrôle continu : 50%
TRAVAIL PERSONNEL : 120		

S5 L.5.13 – PA08	ARCHITECTURE DE L'EDIFICE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- P. JEAN - V. BROSSY - C. BAPST	Le logement se comprend comme "raison urbaine". Le but de cet enseignement est, après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et son mode de groupement, de mettre en évidence les liens formateurs entre la ville et le logement.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Le logement et la ville se répondent. Ce lien d'intimité est formateur du logement et prépondérant. Le semestre est consacré, par deux projets orientés en site urbain, au décryptage et à l'organisation de cette relation complexe :
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	La Villa Urbaine : - analyse du tissu urbain, , - réaction d'un espace public traversant, - groupement de maisons de ville, - standard et répétition, - intégration d'équipements, - hiérarchie des espaces.
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	Parcelle étroite : - analyse du tissu urbain et déterminant de situation, - circulations verticales et occupation de la parcelle, - logements collectifs, - rapport au sol et progression dans la hauteur, - hiérarchie des espaces.
NBRE DE SEMAINE : 16	Par la démarche du projet, on traverse les notions d'habitabilité, d'orientation, de sens, d'urbanité.
NBR D'HEURES :	ORGANISATION
SEMESTRE SEMAINE	Ce travail est conduit sur plusieurs échelles pour aboutir aux coupes épaisses où le détail est l'ultime point de cohérence de la démarche globale.
120 7,5	CONTROLE DES CONNAISSANCES
TRAVAIL PERSONNEL : 120	- La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.

S5 L.5.13 – PA09	ARCHITECTURE DE L'EDIFICE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- P. JEAN - I. TAILLANDIER - C. LABBE	Le logement se comprend comme "raison urbaine". Le but du semestre est, après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et son mode de groupement, de mettre en évidence les liens formateurs entre la ville et le logement.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Le logement et la ville se répondent. Ce lien d'intimité est formateur du logement et prépondérant. Le semestre est consacré, par deux projets orientés en site urbain, au décryptage et à l'organisation de cette relation complexe :
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	La Villa Urbaine : - analyse du tissu urbain, , - réaction d'un espace public traversant, - groupement de maisons de ville, - standard et répétition, - intégration d'équipements, - hiérarchie des espaces.
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	Parcelle étroite : - analyse du tissu urbain et déterminant de situation, - circulations verticales et occupation de la parcelle, - logements collectifs, - rapport au sol et progression dans la hauteur, - hiérarchie des espaces. Par la démarche du projet, on traverse les notions d'habitabilité, d'orientation, de sens, d'urbanité.
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Ce travail est conduit sur plusieurs échelles pour aboutir aux coupes épaisses où le détail est l'ultime point de cohérence de la démarche globale.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
120 7,5	- La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
TRAVAIL PERSONNEL : 120	

S5 L.5.13 – PA10	ARCHITECTURE DE L'EDIFICE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- M. KETOFF - D. CARRIL	L'architecte est considéré comme maître d'œuvre, son rôle est donc de coordonner tous les intervenants dans l'acte de bâtir afin de tendre vers l'œuvre d'art.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Sur la base d'une programmation mixte : espaces publics, commerces, lieux de travail et logements, l'étudiant travaille sur une part de territoire faisant partie d'un Plan de Rénovation Urbaine (P.R.U.), en ce cas, la partie Sud de la ville de Beauvais.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,70	Après la compréhension du plan de rénovation urbaine au moyen des outils propres à l'architecte : analyse, programmation, quantitatif, géométrie, tracé, ... (liste non exhaustive), le travail de projet peut alors commencer. Il faudra composer avec les transitions allant de l'espace public (voirie) au plus privé (logement).
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	Le cours est l'occasion de se familiariser avec les règles essentielles de l'urbanisme et les logiques qui peuvent en découler. Des visites et rencontres avec les services techniques de la ville de Beauvais seront organisées.
NBRE DE SEMAINE : 16	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE : SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
120 : 7,5	- La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
TRAVAIL PERSONNEL : 120	

S5 L.5.13 – CT	COURS TRANSVERSAL : L'HABITAT COLLECTIF
RESPONSABLE	OBJECTIF
- C. MOLEY	<p>Ce cours vise à faire connaître et à comprendre les tendances typologiques marquant la conception architecturale du logement en habitat collectif et semi-collectif. Il permet d'apprendre à identifier et à comparer des références pertinentes, afin de développer le sens critique et la culture nécessaires à la pratique du projet de logement et de sensibiliser à la continuité historique de cette culture et aux questions qu'elle pose aussi bien au projet qu'à la recherche.</p>
OBLIGATOIRE	CONTENU
PROMOTION	<p>Ce cours transversal est destiné à développer la culture architecturale impliquée par le projet de logement. La conception de ce dernier, dans ses aspects tant pratiques que théoriques, a en effet suscité, tout au long de son histoire, des tendances de production courante plutôt stables et des projets novateurs le plus souvent inscrits dans des filiations d'idées, avec des thématiques récurrentes et pour beaucoup toujours fécondes. Le projet de logement ne peut dès lors se montrer ignorant de ses antécédents sédimentés par évolutions sans ruptures et de ses tendances typologiques actuelles, en prétendant relever de la pure invention ou création. Le programme des cours est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan du logement dans ses tendances dominantes - Les conceptions moins fréquentes du plan - Les formes de flexibilité et d'évolutivité - L'immeuble linéaire à dessertes verticales - L'immeuble linéaire à dessertes horizontales - Les plots - Types à cour d'entrée et types à redans - Assemblages et hybridations - Immeubles-villas et Immeubles-gradins - Habitat intermédiaire et individuels superposés - Mixité typologique au sein d'une même opération - Figures micro-urbaines du plan-masse <p>Chaque cours, autour d'une typologie, en précise les origines historiques et les évolutions, puis fait le point sur ses tendances actuelles, à partir de différents cas de figure significatifs, montrés, commentés et confrontés.</p>
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,15	
MODALITE PEDAGOGIQUE	ORGANISATION
CM : 21	<p>Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral en amphithéâtre auquel s'ajoutent des séances d'encadrement des travaux dirigés réparties par groupe.</p>
TD : 7	CONTROLE DES CONNAISSANCES
NBRE DE SEMAINE : 14	- La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE	SEMAINE
28	2
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

S5 L.5.13 – LV	LANGUES VIVANTES ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN
RESPONSABLE	OBJECTIF
	Cet enseignement a pour objectif l'élargissement de la compétence linguistique acquise par l'étudiant au cours des années précédentes. L'enseignement aborde la thématique du projet urbain et met l'étudiant en situation d'utiliser la langue étrangère pour le commentaire, l'analyse et la critique des projets urbains.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	L'enseignement aborde les structures et le vocabulaire concernant le paysage urbain et la complexité de la relation entre le projet et son territoire. Il aborde les thèmes tels que limite, mixité, densité, continuité, rupture, échelle, l'accessibilité, le plein et le vide, l'espace public etc. Des textes et exemples de projets urbains seront étudiés afin d'acquérir et approfondir ce langage. des films et autres supports visuels seront exploités à l'appui de cet apprentissage.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,15	
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1 TD : 1	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	L'enseignement s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
28 2	Exercices en vue de la constitution d'un portfolio en langue étrangère.
TRAVAIL PERSONNEL : 14	- Présence et contrôle continu (50%), élaboration d'un portfolio et présentation orale de ce document. Le portfolio devra comporter un choix de projets que l'étudiant a conçu durant les trois années d'études.

L.5.14 – Construction – 9 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.5.14	Construction générale 5 (structure)	14	21			21	1,5	21	0,30	9
	Ambiance 3	14	21			21	1,5	21	0,30	
	Analyse constructive	14		42		42	3	14	0,40	
	Total L.5.14		42	42			84	6	56	

OBJECTIF Les enseignements visent à faire acquérir aux étudiants la culture technique en vue de la maîtrise constructive du projet. L'enseignement de construction approfondit les structures en général et la technologie des édifices en béton. L'enseignement d'ambiance complète les notions hygrothermiques liées à la qualité de l'air. Le temps alloué aux travaux dirigés permet de mener une analyse constructive détaillée et d'organiser la visite de chantiers.

MODE D'EVALUATION DE L'UE L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1^{ère} session d'examens en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement ; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.

S5 L.5.14 – CG	CONSTRUCTION GENERALE 5 (STRUCTURE)
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- 01 : J.M. PERIN/J.P. FRANCA - 02 : J.P. ALBERTANI	La relation entre les choix technologiques et l'expression architecturale des projets sera mise en évidence, en particulier pour les programmes de logements. De la même manière, les questions relatives à la mise en œuvre et leurs conséquences sur le projet. L'objectif plus général est de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet. Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline.
2 GROUPES OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
½ PROMOTION	Il s'agit de compléter l'enseignement des semestres précédents sur la question des structures en général, et la technologie constructive des édifices en béton (les filières bois et charpente métalliques seront étudiées en UE L.6.18B). Deux fascicules sont supports de cours, l'un fait une synthèse sur la mécanique des principales structures utilisées pour les édifices, l'autre concerne les structures en béton : rappel sur le matériau béton, caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives. Typologie des systèmes constructifs, de production et de mise en œuvre, les performances, le dimensionnement des principaux ouvrages. Ce programme se prolonge au semestre 6 avec 2 autres ouvrages concernant le bois et l'acier.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,30	
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 14	Les cours magistraux sont hebdomadaires. Le fascicule facilite la prise de notes et le travail sur le cours à la maison.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Examen écrit : 100%
21 1,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

S5 L.5.14 – AM	AMBIANCE 3
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- 01 : J.P. FRANCA - 02 : M. DIAZ-LOPEZ	Cet enseignement a pour objectif de compléter l'enseignement des semestres précédents sur les notions liées au confort hygrothermique, et relatif à la qualité de l'air. Il permet de mettre en évidence les paramètres du confort thermique et leur incidence sur le projet pour une réelle maîtrise des ambiances et de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
½ PROMOTION	- <u>Thèmes abordés :</u>
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,30	- rappels des notions d'échange de chaleur,
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5	- isolation de l'enveloppe,
NBRE DE SEMAINE : 14	- confort hygrothermique,
NBR D'HEURES :	- air humide et ventilation,
SEMESTRE	ORGANISATION
21	- Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux.
SEMESTRE	SEMESTRE
21	1,5
TRAVAIL PERSONNEL : 21	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'examen partiel et terminal.

S5 L.5.14 – TD	ANALYSE CONSTRUCTIVE TRAVAUX DIRIGES
RESPONSABLE	OBJECTIF
- J.P. FRANCA	Cet enseignement en petit groupe a pour objectif de :
EQUIPE ENSEIGNANTE	- poursuivre la démarche initiée dans les semestres précédents sur la notion de travaux dirigés partagés avec l'architecture pour mettre en évidence la relation entre choix constructifs et conception architecturale.
- M. BOUTABBA	- compléter les enseignements théoriques par des travaux dirigés à caractère plus transversal.
- L. BERGER	Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline.
- N. LAURENT	CONTENU
- J. VINÇON	Il est défini avec les enseignants des enseignements. Il comporte des analyses constructives d'édifice déjà construits ou en cours de construction à travers l'observation du chantier.
- L. GUIONY	Il alterne des visites de chantier, des exercices courts (esquisses, évaluations, expérimentations...) thématiques.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	ORGANISATION
GROUPES	- Documents graphiques et notes écrites précisés pour chaque groupe.
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,40	CONTROLE DES CONNAISSANCES
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 42	- Le contrôle des connaissances se fait sous forme de contrôle continu et par évaluation du travail demandé.
NBRE DE SEMAINE : 14	
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE	SEMESTRE
42	3
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

L.5.15A – Informatique et Histoire – 7 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.5.15A	Informatique	14	21	35		56	4	49	0,60	7
	Histoire de l'architecture moderne et contemporaine	14	28	14		42	3	28	0,40	
	Total L.5.14		49	49		98	7	77	1	

OU

L.5.15B Expression plastique et Histoire – 7 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.5.15B	Démarche plastique	14		98		98	7	14	0,60	7
	Histoire de l'architecture moderne et contemporaine	14	28	14		42	3	28	0,40	
	Total L.5.14		28	112		140	10	42	1	

OBJECTIF L.5.15A ET L.5.15B	L'enseignement de l'informatique (1/2 promotion) fournit les connaissances pour produire des images de synthèse fixes et animées représentant le projet architectural et urbain. La formation artistique (1/2 promotion) pose les démarches plastiques comme productrices d'espaces; l'enjeu et la réflexion d'ordre esthétique se situent dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux. La démarche historique renoue avec la période moderne abordée en première année et introduit la période contemporaine ; elle propose d'analyser les courants de pensée, les pratiques sur l'architecture et la ville et la fabrique du projet après 1950.
MODE D'EVALUATION DE L'UE L.5.15A ET L.5.15B	L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1 ^{ère} session d'examen en fin de semestre; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement; la note éliminatoire après la 2 ^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.

S5 L.5.15A – IN	INFORMATIQUE REPRESENTATION INFORMATIQUE DU PROJET : IMAGES DE SYNTHÈSE ET ANIMATIONS
RESPONSABLE	OBJECTIF
- F. GUENA	Cet enseignement a pour objectif de fournir les connaissances en termes de savoir et savoir faire pour produire des images de synthèse fixes et animées représentant le projet. Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de s'adapter à n'importe lequel des logiciels auxquels il est susceptible d'être confronté lors de son cursus à l'école et dans son activité professionnelle.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
3 GROUPES	L'enseignement comporte trois parties :
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,60	<u>1) Interactions lumières-matières</u> Il s'agit de fournir les connaissances en termes de savoir et savoir faire pour produire des images de synthèse fixes représentant des vues extérieures ou intérieures d'architecture. Contenu du cours : rappels de modélisation en 3D – maillages, type et propriétés des projections (caméra), Bitmap - Couleurs, types et propriétés des lumières, types et propriétés des matériaux, Mapping, ombres, techniques algorithmiques (possibilités et limites) : ombrages (Gouraud Phong), Ray-tracing, Radiosity, Photon mapping, etc. effets. Travaux dirigés : Visualisations extérieures et intérieures de l'architecture (lumière naturelle et artificielle), Visualisation du paysage (terrain, végétation, eau etc.).
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5 TD : 2,5	<u>2) Traitement d'images et réalité augmentée</u> Il s'agit de fournir les connaissances en terme de savoir et savoir faire pour produire des images intégrant des vues du projet virtuel dans son environnement. Contenu du cours : techniques basiques (calques, masques, détourage, filtres etc.), retrouver les paramètres de prise de vue à partir d'une photo de l'environnement (position du photographe etc.), insertion d'une projection d'un modèle virtuel dans une image du réel, traitement des interactions virtuel/réel : ombres, réflexions etc., enregistrement, formats d'images et compression. Travaux dirigés : insertion de vues d'un projet architectural dans son environnement.
Groupe 1 : - J. PIONC. LECOURTOISF. GUENA Groupe 2 : - L. MARIANVA. MORAND Groupe 3 : - J. BESCOSR. NUNES	<u>3) Animations</u> Il s'agit de fournir les connaissances en termes de savoir et savoir faire pour produire des films de synthèse présentant un projet d'architecture. Contenu du cours : Trajectoire des caméras, Morphing, antialiasing et autres filtres, Enregistrement et compression vidéo. Travaux dirigés : Production d'un film de présentation d'un projet architectural.
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Interactions lumières-matières (7 séances = 28h.) - Traitement d'images et réalité augmentée (4 séances = 16h.) - Animation (3 séances = 12h.) La 1/2 promotion est divisée en 3 groupes.
SEMESTRE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
56	- Exercices effectués à chaque séance et dossier final, contrôle continu : 100%.
SEMAINE	
4	
TRAVAIL PERSONNEL : 49	

S5 L.5.15A/B – HA	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE MODERNE ET CONTEMPORAINE
EQUIPE ENSEIGNANTE - H. JANNIÈRE - E. MITTMANN TRAVAUX DIRIGÉS : - C. CALENDRA - K. POLYCHRONIADI	OBJECTIF Le cours développe une histoire critique de l'architecture du XXe siècle en restituant les courants doctrinaux, la production des architectes de ce siècle dans leur contexte politique et social, dans leur contexte culturel et artistique, et enfin dans l'histoire des idées de la période. Il s'agit de construire cette « histoire critique » par un regard croisé sur les courants de pensée et les œuvres, ainsi que par l'analyse de notions. Après une première découverte de l'architecture du XXe siècle dans les cours d'histoire de 1 ^{ère} année, dans les enseignements de projet et de théorie, ce cours plus spécialisé emprunte une démarche thématique et chronologique à la fois ; il approfondit des notions et des problématiques transversales à cette période.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
½ PROMOTION COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,40	Le cours aborde la production architecturale du XXe siècle par trois thèmes transversaux : 1. Art et architecture : des avant-gardes « historiques » aux nouvelles avant-gardes des années 1960 et 1970 2. Modernité, classicisme et tradition 3. Expressions nationales, régionales et « révisions critiques » de l'architecture du XXe siècle, de l'après-guerre à la fin du siècle. Au sein de la production architecturale du XXe siècle, le cours s'arrête d'abord sur les avant-gardes architecturales et artistiques, leurs apports et leurs échecs (1 ^{er} thème). L'accent est ensuite mis sur les différentes composantes de la « modernité architecturale » du XXe siècle, et non sur le seul Mouvement moderne. À travers les œuvres de plusieurs architectes de ce siècle, le cours expose la diversité des courants et des approches voire, les contradictions internes de l'architecture moderne ; il développe les différentes expressions d'une architecture en dialogue permanent avec la tradition, d'une « modernité sans avant-garde » qui constitue la majeure partie de l'héritage de cette période (2 ^e thème). Ainsi, il s'intéresse particulièrement aux développements de l'architecture dans les années 1930 et 1940, en les situant dans leurs contextes politiques et idéologiques. Enfin, il s'arrête sur la seconde moitié du XXe siècle en explicitant différentes manifestations de la « crise » du langage moderne, en développant la notion de « révision critique » du modernisme depuis l'après-guerre et en la déclinant dans plusieurs pays européens, et celle de « régionalisme critique » (3 ^e thème). Il aborde la fin du modernisme, à travers les remises en question par les artistes et les architectes des années 1960 et 1970 et la question du langage, fondatrice des positions post modernes.
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 2 TD : 1	ORGANISATION Cet enseignement est dispensé 2 heures de cours magistraux par semaine et comporte un travail dirigé de deux heures une semaine sur 2 (9 groupes pour la promotion entière).
NBRE DE SEMAINE : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
NBR D'HEURES :	- Analyses de textes et de projet en travaux dirigés (exposé et rendu) ; partiel en fin de semestre. - Examen partiel : 60% - travaux dirigés : 40%.
SEMESTRE SEMAINE	
43	3
TRAVAIL PERSONNEL : 28	

S5 L.5.15B – DP	DEMARCHES PLASTIQUES
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- A. DESMIER - J. DESMIER - E. LICHA - A. LAFFAGE\O. JEUDY - C. GARRIER - J. JULIEN	Cette unité d'enseignement réunit une série d'enseignements posant les démarches plastiques comme productrices d'espace. L'enjeu de ces démarches se situe dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Elle propose, outre la pratique de telles démarches, une réflexion d'ordre théorique et esthétique.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,60	
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 14	L'enseignement est dispensé sur une journée continue d'atelier pour permettre l'expérimentation personnelle et la recherche d'une maîtrise des réflexions et techniques acquises aux semestres précédents.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Contrôle continu : 100%.
98 7	
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S5 L.5.15B – DP01	DEMARCHES PLASTIQUES
RESPONSABLE	OBJECTIF
- A. DESMIER	Cet enseignement a pour objectif de développer la perception de la couleur à travers différents exercices chromatiques et picturaux et d'établir les bases d'une vraie culture picturale.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	ESPACE, LUMIÈRE, COULEUR
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,60	Deux objectifs sous-tendent les expérimentations proposées dans cet enseignement : - développer la perception, l'analyse et la compréhension des phénomènes colorés. - poser les bases d'un dialogue réel avec la Peinture, du moins avec les courants picturaux et les Peintres dont les territoires d'investigations concernent essentiellement la lumière, le chromatisme et le paysage. C'est à une confrontation directe avec la couleur à laquelle chacun est invité à travers différentes pratiques. Les exercices développés dans cet atelier témoignent des deux attitudes qui orientent la succession des expérimentations.
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7	<u>Première attitude :</u> - Opérer une plongée dans la couleur : Dans un premier temps, produire les outils de l'expérience (constituer collectivement une palette de couleurs offrant la plus grande richesse de tonalités possible). Dans un deuxième temps, manipuler, confronter, comparer, tester, accorder ces tonalités en écoutant leurs qualités propres et leurs vibrations réciproques. - Construits sur des échelles de perception et un propos différents, les premiers exercices témoignent de cette première attitude.
	<u>Deuxième attitude :</u> - Regarder comment la lumière révèle et qualifie un espace. Il s'agit essentiellement d'écouter les jeux de relations qui fondent l'espace proposé. Il n'est pas facile de se défaire des habitudes de perceptions qui ne vont pas au-delà de « l'identifié » (trois bouteilles sur une table, un poivron, etc...) et qui restreignent notre champ perceptif à cette pauvreté conceptuelle. Dépaysier le regard, déplacer les intentions de perception pour se défaire de la fausse « réalité » de l'objet et voir les relations, vraie réalité de l'espace, tel est le propos des exercices suivants. Au long de cet itinéraire proposé, l'expérimentation des questions propres au champ pictural (lumière, tension, énergie, composition, équilibre, matière, vide, respiration etc...) appellent des rencontres indispensables avec les œuvres édifiées sur et autour de ces mêmes questions. Ainsi un début de conversation peut s'engager avec les œuvres de Monet et de Rothko, d'Yves Klein et de Ryman, de Matisse et de Sam Francis, de Morandi et de Tony Cragg. Germes d'un dialogue nécessaire avec l'art, qui se développera, on l'espère, bien au-delà des limites temporelles de ce cours.
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	C'est un travail d'atelier, nourri par des cours théoriques et des projections sur les mouvements picturaux et les peintres, qui s'exerce sur une journée de 9h30 à 18h30 (1h d'interruption à midi), au premier semestre. Une liste bibliographique est remise au début du cours.
SEMESTRE	SEMESTRE
98	7
TRAVAIL PERSONNEL : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Contrôle continu : 100%.

S5 L.5.15B – DP02	DEMARCHES PLASTIQUES
RESPONSABLE	OBJECTIF
- J. DESMIER	A travers, et au delà de l' "exercice du regard", il s'agira principalement de transcrire les phénomènes plastiques par lesquels s'ordonne et se structure tout espace, en questionnant parallèlement la notion de <i>représentation</i> , porteuse de multiples significations et clé première d'une accession à tant de modes et buts contradictoires.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	<u>Représenter ? quoi ? comment ?</u>
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,60	Allant d'un simple désir techniciste ou mimétique de reproduire "l'objet " jusqu'à l'ambition plus essentielle d'en comprendre l'essence, le travail de représentation pose le permanent dilemme de <u>l'apparence</u> et de la <u>réalité</u> pour qui se propose de penser, créer, si ce n'est plus simplement de gérer l'espace.
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7	A travers des principes et cheminements propres à l'expression picturale et en regard de parcours exemplaires (Giotto, Van Eyck, Vermeer...mais aussi Cézanne, Matisse, Picasso...) nous chercherons à répondre à ce "quoi", à ce "comment" dans un travail de traduction concernant l'espace et sa mise en scène.
	Autour d'évènements, de lieux, de paysages choisis dans la théâtralité urbaine (gares, ports, parcs, places), à travers des canevas romanesques incitant l'observateur à se défaire d'un regard trop convenu, trop habitué, nous enchaînerons des temps d'approches différents permettant l'exploration sur le lieu et notre propre travail d'expression picturale.
	Deux modes de recherche rythmeront les temps d'atelier : Analyses d'espaces à travers la notion de théâtralité (jardins, places, passages...) et nous considérerons le dessin comme premier outil de réflexion avant même d'être celui de la représentation.
	Définitions de signes – acteurs propres à l'identification de l'espace Conception d'espace à des fins théâtrales (l'organisation scénique , le vide, le décor) , travail sur un argument scénographique (opéra, texte...) mise en scène de l'échelle, du dimensionnement, de la relation...Ce que peut nous enseigner le paradoxe.
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	- Séances d'atelier hebdomadaires d'une journée.
SEMESTRE	SEMESTRE
98	7
TRAVAIL PERSONNEL : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Contrôle continu : 100%.

S5 L.5.15B – DP03	DEMARCHES PLASTIQUES VIDEO ET INTERVENTIONS DANS L'ESPACE PUBLIC
RESPONSABLE	OBJECTIF
- E. LICHA	Il existe des propositions qui ne relèvent pas du champ artistique et qui ne se revendiquent pas comme oeuvre, mais qui dans leur forme et leur impact visuel pourraient tout aussi bien l'être. Si la forme choisie interpelle, ce serait parce qu'elle fait appel au symbolique, au poétique, au politique ou à l'humour, par les mêmes biais que pourrait emprunter une oeuvre artistique; il faudrait donc s'interroger sur ce qui fait qu'elles ne font pas partie du «faire artistique» convenu.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPE	C'est de la capacité de ces exemples "non artistiques", mais aussi de certaines propositions inscrites clairement dans la sphère de l'art contemporain, à rassembler pour intervenir dans l'espace public que s'inspire cet enseignement. En proposant une réflexion sur la nature du geste artistique d'un côté, et sur l'espace public de l'autre, le but recherché serait d'arriver à les conjuguer dans des interventions artistiques, afin de mettre en évidence tout en les questionnant les normes de fonctionnement qui lui sont propres.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,60	Durant le semestre les étudiants seront donc amenés à penser l'espace public, et à intervenir avec et dans celui-ci, tout en portant une attention particulière à ses acteurs: ces passants, ces commerçants, ces "gens" qui contribuent à faire de l'espace public ce qu'il est. Les interventions des étudiants tenteront de les inclure de façon active.
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7	Les projets des étudiants viseront à développer des stratégies d'interventions et à utiliser le médium vidéo pour en rendre compte. Il ne s'agit pas de faire des fictions, ni des documentaires, mais de provoquer la réalité pour ensuite la documenter.
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Chaque séance commencera par une présentation suivie d'une discussion collective. Très tôt dans le semestre, un projet de travail sera défini par chaque étudiant, et le déroulement du semestre verra la progression des recherches liées à ce projet. A intervalles réguliers et à différentes étapes du travail, chaque étudiant fera au groupe une présentation formelle de ses recherches. L'emphase sera mise sur la circulation de la parole à l'intérieur du groupe, avec notamment la tenue de sessions de critiques de groupe, durant lesquelles les étudiants seront invités à commenter les travaux des autres participants.
SEMESTRE	SEMESTRE
98	7
TRAVAIL PERSONNEL : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Exposé, participation aux discussions et critiques de groupe, Réalisation et présentation d'un projet. - Contrôle continu : 50% - Examen final : 50%.

S5 L.5.15B – DP04	DEMARCHES PLASTIQUES PRATIQUES AUDIOVISUELLES DE LIEUX URBAINS, INSTALLATIONS VIDEO
EQUIPE ENSEIGNANTE - A. LAFFAGE - O. JEUDY	OBJECTIF Les pratiques expérimentales que nous développons autour des outils audiovisuels et informatiques ont pour but de tester leurs capacités en termes de représentation spatiale et temporelle, de changement d'échelle de perception, de montage des apparences paysagères et urbaines. De la manipulation de la caméra comme approche sensible de l'espace urbain au traitement de la matière-image, nous étudions principalement l'impact des images en mouvement sur la pensée et l'activité créatrice.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,60	<u>1 - Démarches plastiques audiovisuelles</u> Les expérimentations sur les outils audio-visuels sont développées autour des problématiques suivantes : la confrontation aux lieux et aux éléments urbains, le choix des matériaux ; les interactions entre le corps, le regard, et la caméra ; la création de rythmes de perceptions, le cadrage et le hors- champ ; les variations de lumière, de contraste ; la platitude de l'image et l'illusion de perspective ; les dispositifs de montage, les interactions entre les sons et les images... En recherchant diverses attractions possibles entre les outils audio-visuels et leurs applications, il s'agit d'apprendre à manipuler et à déjouer les apparences, à maîtriser les relations formelles entre un concept plastique et son image. Une partie de notre enseignement est également consacrée aux dispositifs d'installations vidéo, aux projections d'images sur différents supports, aux scénographies d'images dans des lieux urbains. Tout en expérimentant les outils audiovisuels, les étudiants devront ainsi inventer différents récits d'espace urbain et réaliser in fine une « œuvre » audio-visuelle, de 5 à 10 minutes.
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7	<u>2 - Théories et critiques des images audio-visuelles</u> La formation théorique restera en liaison étroite avec les pratiques expérimentales audiovisuelles et s'appuiera sur des référents culturels propres à saisir et interpréter le développement des arts audiovisuels contemporains. Des notions fondamentales de l'esthétique audiovisuelle seront notamment abordées à partir d'extraits de films documentaires et d'analyses de réalisations expérimentales (art vidéo, cinéma élargi, multimédia...).
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION - Exercices de manipulation de la caméra dans l'espace urbain, pratiques d'installations vidéo - Réalisation d'un montage audiovisuel de 5 à 10 minutes.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Contrôle continu : 50% - Examen final : 50%.
SEMESTRE 98	
SEMAINE 7	
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S5		DEMARCHES PLASTIQUES	
L.5.15B – DP05		INTERVENTION DANS LA VILLE	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- C. GARRIER		<ul style="list-style-type: none"> - La cohérence et la complémentarité des divers modes d'expressions (écrit, oral, graphique, audio-visuel infographique), - La réflexion, la recherche, la maîtrise de concepts, l'autonomie de l'étudiant. - Réalisation de travaux à l'aide des «nouvelles technologies» (DVD, CD ROM, vidéo...). 	
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU	
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,60 MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7		A partir de concepts définis au début du semestre et de consultation de réalisations de différents artistes, il s'agira pour chaque étudiant de faire individuellement ou en groupe (trois étudiants maximum) une proposition de réalisation plastique dans la ville. Le choix du site, son analyse, sa lecture poétique constituant une première phase du travail par des dessins, photographies, prélèvement de matériaux... L'intervention dans la ville peut-être durable ou éphémère, elle contribue à la relecture et définition de l'espace dans lequel elle s'inscrit. Cette transformation peut-être en osmose ou en opposition avec le lieu.	
NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION	
NBR D'HEURES :		- Tous les matériaux et médiums demeurent au choix de l'étudiant et doivent être cohérents par rapport à la problématique de chacun. Réalisation d'un DVD/CD ROM.	
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
98	7	- Contrôle continu : 50% - Examen final : 50%.	
TRAVAIL PERSONNEL : 14			

S5 L.5.15B – DP06	DEMARCHES PLASTIQUES LA SCULPTURE COMME MODELE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- J. JULIEN	Cette piste de travail se fonde sur une appréhension de la sculpture comme modèle pour penser l'architecture. Les étudiants seront amenés à manipuler différentes problématiques directement liées à la pratique de ce médium : logique des matériaux, questions d'échelles, de représentations etc.. Il ne s'agit toutefois pas d'apprendre une technique ou une autre aux étudiants, mais plus exactement de leur apprendre à comprendre et à trouver les moyens de la technique spécifique dont ils ont besoin, à un moment précis, pour un projet particulier.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	<u>3 hypothèses seront développées au cours du semestre :</u>
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,60	La sculpture est un objet, la sculpture est un corps, la sculpture est un espace. Ces hypothèses seront illustrées par des exemples pris dans l'histoire de l'art et serviront de prétextes à la réalisation de sculptures à échelle 1/1. Les techniques ou les matériaux utilisées seront choisies en fonction des spécificités de chaque projet. La question de l'autonomie de l'œuvre sera également abordée à l'occasion des différentes mises en espace venant clôturer chaque exercice.
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 14	- 3 exercices de 3 ou 4 semaines chacun, ponctués d'exemples pris dans l'histoire de l'art.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Contrôle continu - accrochage final et réalisation d'un dossier compilant l'ensemble des manipulations réalisées pendant le semestre.
98 7	
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

SEMESTRE 6

Le semestre 6 est composé des unités d'enseignement suivantes :

S6	UNITE D'ENSEIGNEMENT	ECTS
L.6.16	Projet d'architecture	12
L.6.17	Histoire et Sciences humaines	3
L.6.18B	Informatique et Construction	8
L.6.18A	Expression plastique et Construction	8
L.6.19	Rapport de stage et Rapport d'études	7

L.6.16 – Projet d'architecture – 12 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.6.16	Ville, analyse urbaine et édifice	16			112,5	112,5	7	112	0,85	12
	Cours transversal : formes urbaines	14	21	7		28	2	21	0,15	
Total L.6.16			21	7	112,5	140,5	9	133	1	

OBJECTIF

L'enseignement de projet développe la réflexion sur l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, allant de l'échelle territoriale à l'architecture d'un édifice, il propose de fournir les outils méthodologiques d'analyse urbaine et le corpus de connaissances nécessaires à la conception des projets urbains dans le contexte critique de la ville contemporaine. Le cours transversal permet aux étudiants d'identifier les relations entre projet urbain et projet d'architecture afin de situer leur savoir-faire et leur positionnement pour la fabrication de la ville.

MODE D'EVALUATION DE L'UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La note éliminatoire de l'enseignement de projet est de 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet, la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour ces enseignements.

S6 L.6.16 – PA	VILLE, ANALYSE URBAINE ET EDIFICE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
<ul style="list-style-type: none"> - M. BOURDIER - P. GERME - I. GRIFO - N. JOO - F. PHILIPPE - B. CHAUDHURI - S. DENISSOF - J.M. CHANTEUX - V. BROSSY - I. TAILLANDER 	L'objectif est de fournir les outils méthodologiques et le corpus de connaissances permettant aux étudiants de concevoir des projets urbains dans le contexte critique de la ville contemporaine et de se projeter en développant un positionnement face à l'observation de la ville telle qu'elle est.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Cet enseignement a pour ambition de développer une réflexion sur l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, allant de l'échelle territoriale à l'architecture d'un édifice. Il propose de réfléchir à la notion même d'évolution d'un site dans le temps, du point de vue de sa spécificité, de ses caractères et des programmes qui pourraient s'y inscrire pour le transformer. On redécouvre aujourd'hui que la ville se construit à partir de formes urbaines projetées et dessinées et que l'espace urbain est forcément l'espace critique où on interroge l'Architecture et où se fabrique la Ville.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,85	
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 16	Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de projet.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Le contrôle des connaissances se fait sous forme de contrôle continu.
112,5 7	
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

S6		VILLE, ANALYSE URBAINE ET EDIFICE	
L.6.16 – PA01		LES ECHELLES DE LA VILLE ERASMUS	
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF	
- M. BOURDIER - F. GANTOIS - C. MARCHADOUR		Le "projet urbain" n'est pas une nouvelle méthode de planification. C'est avant tout une démarche. Cette démarche propose de s'intéresser à la ville sociale mais aussi la ville physique et d'observer leurs transformations pour être à même d'en proposer de nouvelles. Les discours et les pratiques du "projet urbain" sont multiples. On tentera d'en élucider la signification.	
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU	
GROUPES COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,85 MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET CM : 1,5 TD : 6 VOYAGE D'ETUDES EN ITALIE A GENES EN MAI 2010 NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 22		La question des "Echelles de la Ville" sera le fil conducteur du semestre de travail. A PROPOS DU "PROJET URBAIN" Le "projet urbain" diffère de la superposition ou de la juxtaposition d'objets architecturaux ou de modèles urbains. Il se définit, par défaut, par rapport au projet architectural en s'en distinguant à trois niveaux : l'échelle spatiale (entendue comme un rapport à une surface de territoire) ; l'échelle temporelle (stigmatisée par la notion de phasage) ; la logique d'acteurs (leur pluralité et leur nombre important). LE VISIBLE ET SON ÉCRITURE Observer, dessiner, se déplacer, observer, dessiner... afin de saisir, par le dessin organisé en séquence, l'espace du lieu dans sa lumière et sa géométrie. Le dessin sera considéré comme moyen de représentation mais surtout comme mode d'investigation. DES MOTS POUR LE DIRE Le travail de réflexion et de production autour du "projet urbain" sera l'occasion pour les étudiants de clarifier leur propre discours en apprenant à poser une problématique, à structurer un propos et à se familiariser à l'utilisation de concepts. DES THÈMES POUR INTERPRÉTER PUIS PROJETER Les étudiants seront invités à construire leur propre démarche autour de thèmes qui, pour certains, seront traités lors de conférences et, pour d'autres, émergeront de leur interprétation des sites retenus, tels que : limite, échelle, identité, mixité, densité, etc. Erasmus-Socrates : Cette UEL6.16 (semestre 6) se donne également comme mission de préparer les étudiants à une éventuelle mobilité (Erasmus ou autre) au semestre 7 : accueil d'étudiants étrangers en mobilité ; travail en équipes mixtes ; voyage d'études à l'étranger ; enseignement bilingue (français-anglais), préparation culturelle pour candidat au stage Erasmus ou autre ; accueil de conférencier enseignants étranger en mobilité, etc... Voyage d'étude prévu en Italie à Gènes en mai 2010.	
NBRE DE SEMAINE : 15		ORGANISATION	
NBR D'HEURES :		La composition pluridisciplinaire de l'équipe encadrante explique les modes pédagogiques à l'oeuvre : 1) Les exercices de projet ; 2) La lecture collective de texte de référence et les cours théoriques sur la ville ; 3) La pratique du dessin comme outil d'investigation et de figuration ; 4) La pratique du bilinguisme (anglais/français) dans l'enseignement.	
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
112,5	7	- Le « projet comme démarche » (50% de contrôle continu) et « le projet comme réponse » (50 % lors du rendu de chaque phase).	
TRAVAIL PERSONNEL : 112			

S6		VILLE, ANALYSE URBAINE ET EDIFICE LA FORMATION DES TISSUS URBAINS
L.6.16 – PA02		
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF
- P. GERME - P. CHAVANNES		L'objectif de ce projet clôturant la licence est de procurer les savoirs et savoir-faire articulants projet d'édifice et projet urbain. La notion de «tissu urbain» permet d'envisager comme système d'interactions entre bâti, parcellaire, voirie et espace public, la constitution de la ville tant au niveau de l'analyse et de la description des villes qu'au niveau du projet. Les activités proposées entrelacent projet et analyse aux échelles de l'agglomération de la ville et du tissu urbain et utilisent des représentations allant du 1/25000ème au 1/100ème.
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,85		Consolider réparer transformer : Nous interrogeons la capacité d'évolution et de transformation des tissus urbains en articulant plusieurs échelles de temps et d'espace. Nous travaillons sur une aire urbaine dont le tissu est anciennement constitué mais dégradé (1ère couronne). Il s'agit de consolider, de révéler et de compléter la ville existante en croisant trois approches : Le développement de la rue ordinaire et d'un projet de maillage et d'espace public ; Le développement d'une « centralité » résidentielle ou de quartier ; La formalisation des typologies d'édifices et de leurs combinaisons, d'une part, des processus de recompositions parcellaires, d'autre part, susceptibles de permettre l'évolution et le renouvellement du tissu urbain.
MODALITE PEDAGOGIQUE		1 - la rue ordinaire Le travail sur le tissu urbain est encadré par l'articulation de l'espace public et de l'espace privé (découpage et relation). La qualité de la simple rue de desserte résidentielle est au cœur de la formation des villes et de leur paysage. L'expérimentation simultanée du projet de la voie, du parcellaire, et du bâti permet d'explorer et d'utiliser leurs interactions.
PROJET		2 - la hiérarchie urbaine Le projet urbain inscrit et révèle le territoire de la ville par une hiérarchie qui le découpe : hiérarchie viaire, hiérarchies des espaces publics particuliers, hiérarchies monumentales. La question d'une échelle intermédiaire (le quartier, le voisinage) permet d'introduire à la réflexion sur la relation rue ordinaire/ville.
		3 - l'édifice comme composante d'un tissu urbain L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. La question du logement est traitée à l'échelle de l'unité résidentielle (maison, villa, immeuble) et de sa parcelle. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie) et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.) Au contraire d'un processus linéaire de projet, chaque séquence de travail a une certaine autonomie et tend à télescoper les échelles de projet et de représentation : on commence au 1/200ème et au 1/100ème sur les questions typologiques et de distribution des immeubles et d'architecture de l'espace public, on imbrique les échelles du 1/25000ème au 1/200ème dans le travail d'analyse, on finit au 1/2000ème et au 1/500ème sur les questions de tissu urbain.
NBRE DE SEMAINE : 15		ORGANISATION
NBR D'HEURES :		Le travail proposé se compose en quatre séquences mêlant le projet et l'analyse : Séquence 1 : analyser et comprendre la grande échelle, Séquence 2 : « la rue ordinaire », expérimentation de projet, Séquence 3 : analyser et comprendre l'échelle du quartier et son tissu urbain, Séquence 4 : consolider le tissu urbain, réparer et transformer.
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
112,5	7	- Représentations conventionnelles du projet, dessin à la main et dessin numérique, présentation écrite. - Contrôle continu : 50%, jury final : 50%
TRAVAIL PERSONNEL : 112		

S6 L.6.16 – PA04	VILLE, ANALYSE URBAINE ET EDIFICE PROJET URBAIN ET ARCHITECTURE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- I. GRIFO - P. PUMAIN	Cet enseignement a pour objectif d'initier des étudiants aux problèmes urbains de la ville contemporaine, de permettre la compréhension de l'articulation entre les différentes échelles de conception, du territoire jusqu'au projet d'Architecture, de définir une stratégie qui permette de répondre d'une part à la crise de l'objet architectural et d'une autre part à la crise de l'Urbanisme devenu trop souvent purement réglementaire et économique. Le "projet urbain" est un des éléments de réponse pour définir une stratégie de recomposition des territoires péri urbains, re-qualifier les espaces publics et implanter de façon logique et cohérente les équipements structurants de la Ville.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,85	Analyse urbaine d'une partie du territoire d'Aubervilliers compris entre le Centre Ville et le Canal St-Denis. Celui-ci marque fortement le site mais le Centre Ville lui tourne le dos. A partir d'un diagnostic dynamique du territoire, les étudiants en équipes de 3 ou 4 vont définir une stratégie d'intervention et de requalification du quartier qui aboutit à un projet urbain au sein duquel chaque étudiant choisit un emplacement stratégique pour développer un projet d'architecture sur la base d'un "micro-équipement" culturel d'exposition, d'information et de documentation.
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 15	Corrections hebdomadaires et rendus intermédiaires réguliers faisant l'objet d'affichages. Pour les projets urbains : Croquis et plans d'analyse, maquette d'étude au 1/1000ème, plans et coupes du 1/1000ème au 1/200ème. Perspectives d'ambiance. Pour le projet architectural : Maquettes d'étude du 1/500ème au 1/200ème, Plans, Coupes et Façades du 1/500ème au 1/100ème.
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- Le contrôle des connaissances se fait sous forme de contrôle continu.
112,5 7	
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

S6		<p>VILLE, ANALYSE URBAINE ET EDIFICE</p> <p>P+. MOBILITE, VILLE, ARCHITECTURE</p>
L.6.16 – PA05		
EQUIPE ENSEIGNANTE		
- J. NJOO - R. BOURSIER		
OBLIGATOIRE AU CHOIX		
GROUPES		
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,85		
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET		
NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 24		
NBR DE SEMAINE : 15		
NBR D'HEURES :		
SEMESTRE	SEMAINE	
112,5	7	
TRAVAIL PERSONNEL : 112		
OBJECTIF		
La mobilité de l'homme est un état de fait qui change nos rapports à la ville et à l'architecture. Nous interrogerons ce phénomène en nous intéressant aux divers espaces de <i>transit</i> qui fabriquent la ville d'aujourd'hui et qui ponctuent de plus en plus notre quotidien. Routes, autoroutes, gares, aéroports, hôtels, stations services, parkings, centres commerciaux... autant d'escaliers qui transforment le territoire urbain et les rythmes de ceux qui y vivent et le parcourent. Comment traiter ces lieux (ou ces non-lieux) vécus dans l'éphémère et la distraction ? Comment les considérer comme autre chose que de simples lieux de « passage » dans la ville ?		
CONTENU		
Nos réflexions se focaliseront sur les enjeux de l'inter-modalité dans la région métropolitaine de Paris et plus particulièrement le devenir urbain des « parcs relais » ou « P+R », stationnements incitatifs situés à l'interface des réseaux autoroutiers et de transports publics. Nous explorerons comment la requalification de cette forme particulière de pôle d'échange entre voiture et transports collectifs pourrait définir une stratégie de développement et de renouvellement urbain à grande échelle. Ces spéculations territoriales seront structurées autour de la conception d'une série de <i>transferia</i> : architectures hybrides reliées aux gares ou stations de transport. Ces édifices multifonctionnels prendront leur point de départ dans l'étude d'un programme mixte d'immeuble de parking et d'équipements publics. Souvent considérés comme des architectures subalternes ou mineures, même si en réalité leur part quantitative ou leur impact est considérable, les immeubles de parking ou « hôtels à voitures » restent un patrimoine largement méconnu. Nous explorerons comment cet immobilier de l'automobile peut être encore, à l'aube du XXI ^e siècle, porteur d'une certaine idée de modernité, ainsi qu'une source d'urbanité et d'innovation architecturale.		
ORGANISATION		
Le projet sera structuré en trois séquences ponctuées par des conférences, restitutions et rendus. Les cours se déroulent sur une journée complète chaque semaine, accompagnées et nourries par des exposés et discussions collectives.		
CONTROLE DES CONNAISSANCES		
- Affichage à chaque cours, participation aux discussions de groupe, courts exposés analytiques sur des thèmes particuliers, maquettes d'étude, schémas analytiques, croquis, plans, coupes, élévations, perspectives, photographies, textes. - Contrôle continu et restitutions : 20%, rendu intermédiaire : 30%, rendu final : 50%.		

S6 L.6.16 – PA06	VILLE, ANALYSE URBAINE ET EDIFICE LA MAISON DES BABAYAGAS OU L'ECO-IMAGINATION
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- F. PHILIPPE - M. MENARD - O. DROUIN - J. BERGNA - A. RAYNAUD	Cet enseignement a pour objectif de faire travailler les étudiants sur un territoire réel avec des contraintes définies à l'avance, en leur imposant la prise en compte des données environnementales liées à son lieu d'implantation (climatologie, mode de vie, activités), et en leur demandant de réagir par rapport au site et à ses composantes, d'élaborer un questionnement sur les usages actuels et futurs, puis d'imaginer un projet d'équipement qui multiplie les usages et les fonctions. «autogérer la maison des babayagas, une maison de femmes âgées, solidaires et citoyennes, pleinement autonomes, refusant l'assistantat , elles gèreront leur maison elles-mêmes, n'acceptant d'aide extérieure que le moins possible pour pallier leurs forces déclinantes » En s'inspirant de cet exemple chaque étudiant construira son scénario personnel à Montreuil rue de l'église, pour un équipement de séjour destiné à 35 retraités avec partie inter-générationnelle et citoyenne ouverte sur la ville.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,85	Devant la déferlante des troisièmes et quatrième sages , il y a urgence à trouver d'autres solutions que le maintien à domicile à tout prix, souvent dans la solitude, et/ou le placement en catastrophe et à quel prix." - les âges de la vieillesse, les montants des retraites, les différentes formes d'hébergement, les coûts surprenants, et l'impossibilité pour la majorité des retraités d'accéder à une maison médicalisée -
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	5 axes de recherches préparatoires : - Etudier une maison de retraite " classique " si possible la visiter (faire une recherche bibliographique) - Etudier une maison de retraite ou un équipement innovant par son fonctionnement . ex: projet inter-générationnel du Balloir à Liège . Visiter : habiter-autrement. org - Etudier les matériaux - ici pas de béton banché . Bois Acier Briques - matériaux composites . Visiter : Centre National du Bois . - Etudier les problèmes liés à un site enclavé et en pente : ensoleillement ? problèmes énergétiques ? - Orientation des espaces, ventilation naturelle, et l'Eau ...et des jardins potagers pour le pot-au-feu .
NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 28 - 30	Toute cette recherche préparatoire est matérialisée par cinq panneaux . ENFIN, le projet !!! après rédaction du scénario, choix des matériaux, choix des solutions énergétiques.
NBRE DE SEMAINE : 15	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Esquisses, maquettes à échelle réduite, plans, coupes ,façades, perspectives, plans techniques, plans de ventilation des espaces privés et des espaces publics, et grande maquette au 200ème encastrable sur notre maquette du quartier. L'ensemble du travail demandé représente 15 panneaux pour 16 semaines. Un voyage pédagogique d'une semaine est envisageable : Fribourg, Vorarlberg, etc .
SEMESTRE	SEMESTRE
112,5	7
TRAVAIL PERSONNEL : 112	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Le contrôle des connaissances se fait sous forme de contrôle continu.

S6 L.6.16 – PA06	VILLE, ANALYSE URBAINE ET EDIFICE ARCHITECTURE, VILLE, ENVIRONNEMENT, PAYSAGE
EQUIPE ENSEIGNANTE - B. CHAUDHURI - F. SOUCARRAT	OBJECTIF L'environnement est naturellement physique et vivant défini dans un cycle de naissance et de mort. Il y a une harmonie parfaite et une interdépendance complète entre le macrocosme et le microcosme. L'invisible est aussi réel que le visible. L'observation sensible et scientifique de la nature « physique et métaphysique » est essentielle pour conceptualiser des projets de qualité soutenable. Les liaisons fines et complexes entre « l'aura » et l'environnement seront expérimentées pour un éveil artistique. Au-delà du visible, il y a une autre sensation ou un autre effet, souvent imprévisible au moment de la conception. Prendre en considération ces causes incitera à l'étude de quelques lois naturelles (études du Vastu Shastra à l'origine du Feng Shui). Apprendre à sentir ces dimensions invisibles nécessite l'ouverture de l'intelligence pour comprendre l'unité entre le corps physique et le corps subtil afin d'élargir les notions de créations architecturales. Il s'agira de développer ses propres pensées (durables) selon le thème donné et de les transformer en Art afin de concevoir un projet d'architecture. Ce passage de l'art à l'architecture permettra à l'espace de contenir une « âme » en plus de sa fonction ... et au-delà de sa fonction. Les méthodes de conception d'une architecture spirituelle seront étudiées. Le processus conscience-perception-crédation servira comme support pour réfléchir sur la diversité des formes.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,85	L'étude de genre de vie contemporaine et les recherches de formes nouvelles seront utiles pour saisir les processus de l'insertion de l'architecture dans son environnement urbain et paysager. Le développement de l'imaginaire pour son application au réel sera inévitable pour créer des « lieux de vie » vivifiants. <u>- Le premier projet :</u> Il consistera à définir et concevoir son espace de vie à travers un art vibratoire dans un site choisi par l'étudiant. <u>- Le deuxième projet :</u> La théorie et pratique du projet architectural seront abordées à travers l'élaboration de 40 logements collectifs à Belleville (selon un programme établi par la ville de Paris). Nous analyserons l'histoire de Belleville au travers de sa transfiguration et de ses nouvelles architectures. Le passage d'un art « Regard du peintre » vers l'architecture sera recherché pour un développement durable. D'après une observation sociale du site, l'étudiant devra réaliser un tableau duquel l'inspiration architecturale émergera.
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	
NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 30	
NBRE DE SEMAINE : 15	ORGANISATION - Cours théoriques, séminaires, diaporamas, travail en atelier. - Conférence du Dr Algis Kucinskis, Ph.D. Science de la terre, ancien collaborateur de la Nasa, conférencier aux Nations Unies sur la technologie spatiale, la géo-information pour la gestion des catastrophes naturelles et la protection de l'environnement.
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE 112,5	SEMESTRE 7
TRAVAIL PERSONNEL : 112	CONTROLE DES CONNAISSANCES - 1 projet court – 1 projet long. - Rendre un dossier format A4 à la fin du semestre illustrant tous les travaux. - Contrôle continu : 50% - Rendus projet 1 et projet 2 : 50%.

S6 L.6.16 – PA08	VILLE, ANALYSE URBAINE ET EDIFICE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- S. DENISSOF - F. FAUCONNET	Cet enseignement comporte 3 volets répartis sur une journée :
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	1/ un cours d'initiation concernant les questions urbaines (histoire, théories, problèmes contemporains) dispensé par l'un ou l'autre des deux enseignants, cours qui se transformera progressivement en une série d'exposés, dont les thèmes seront discutés préalablement, présentés par les étudiants (20 % de la note finale).
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,85	2/ la mise au point, par chaque étudiant, d'un « portrait de ville » (choix de la ville imposé par les enseignants) fondé sur méthodologie partant d'un arpentage sensible du territoire traduit en dessins, notes écrites, etc. et conduisant à une approche rationnelle de ce même territoire (géographie, histoire, cartes...) sans oublier sa dimension symbolique (littérature, cinéma...) (30% de la note finale).
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	3/ sur la base de ce portrait, qui fera l'objet d'un « rendu » à mi-parcours, un projet urbain incluant des logements sera élaboré par chaque étudiant sur une partie du territoire en question sous forme de plans, croquis, maquettes (50 % de la note finale).
NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 30	ORGANISATION
NBRE DE SEMAINE : 15	- un cours d'initiation - 20 % de la note finale
NBR D'HEURES :	CONTROLE DES CONNAISSANCES
SEMESTRE SEMAINE	- la mise au point, par chaque étudiant, d'un « portrait de ville » - 30% de la note finale
112,5 7	- un « rendu » - 50 % de la note finale
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

S6 L.6.16 – PA09	VILLE, ANALYSE URBAINE ET EDIFICE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- J.M. CHANTEUX - B. SIANO - M. ZORATTO (PONCT.)	Cet enseignement a pour objectif d'initier les étudiants, dans un délai très court, à l'analyse critique des phénomènes urbains en vue de concevoir des projets, à la fois, à l'échelle de la ville et à celle d'un édifice. L'intérêt pédagogique consiste à transmettre aux étudiants les connaissances théoriques sur l'histoire de la ville, son organisation et son évolution, leur apporter des outils méthodologiques d'analyse graphique et tridimensionnelle pour leur apprendre à établir un débat permanent entre la réflexion et la représentation. L'étude portera sur l'articulation entre ville - région, ville- banlieue et ville- petite couronne.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,85 MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 28-30	<p>Ce groupe de projet s'inscrit dans un contexte de développement de la ville de Paris et sa région. D'une part, nous sommes face à un territoire régional, constitué d'une métropole, de villes nouvelles satellites, de parcs de loisirs et d'un réseau de transport européen et international et d'autre part, face à une ville qui s'étend au-delà de son périphérique. C'est dans cette réalité spatiale que nous avons choisi la Porte de Pantin, le périphérique et la commune de Pantin, comme lieu d'expérimentation.</p> <p>Dans le cadre de cet enseignement les étudiants seront amenés à élaborer une analyse critique spatiale et socioculturelle des procédures d'interventions existantes. A l'issue de ces analyses graphiques les étudiants choisiront un thème d'étude concret et devront, en fonction des situations complexes rencontrées, établir, sur la base de diagnostics argumentés, des propositions urbaines ou architecturales pour tenter d'apporter des réponses pertinentes.</p>
NBRE DE SEMAINE : 15	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Le groupe de projet comporte des interventions théoriques et des séances d'élaboration des documents graphiques et maquettes.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
112,5 7	- Contrôle continu : 50%, - Examen final : présentation des travaux graphiques et maquette : 50%.
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

S6 L.6.16 – PA10	VILLE, ANALYSE URBAINE ET EDIFICE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- V. BROSSY - C. BAPST	Le logement se comprend comme "raison urbaine". Le but du semestre est, après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et son mode de groupement, de mettre en évidence les liens formateurs entre la ville et le logement.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Le logement et la ville se répondent. Ce lien d'intimité est formateur du logement et prépondérant. Le semestre est consacré, par deux projets orientés en site urbain, au décryptage et à l'organisation de cette relation complexe :
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,85	La Villa Urbaine : - analyse du tissu urbain, , - réaction d'un espace public traversant, - groupement de maisons de ville, - standard et répétition, - intégration d'équipements, - hiérarchie des espaces.
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	Parcelle étroite : - analyse du tissu urbain et déterminant de situation, - circulations verticales et occupation de la parcelle, - logements collectifs, - rapport au sol et progression dans la hauteur, - hiérarchie des espaces.
NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 28-30	Par la démarche du projet, on traverse les notions d'habitabilité, d'orientation, de sens, d'urbanité.
NBRE DE SEMAINE : 15	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Ce travail est conduit sur plusieurs échelles pour aboutir aux coupes épaisses où le détail est l'ultime point de cohérence de la démarche globale.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
112,5 7	- La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

S6 L.6.16 – PA11	VILLE, ANALYSE URBAINE ET EDIFICE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- I. TAILLANDER - C. LABBÉ	Le logement se comprend comme "raison urbaine". Le but du semestre est, après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et son mode de groupement, de mettre en évidence les liens formateurs entre la ville et le logement.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Le logement et la ville se répondent. Ce lien d'intimité est formateur du logement et prépondérant. Le semestre est consacré, par deux projets orientés en site urbain, au décryptage et à l'organisation de cette relation complexe :
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,85	La Villa Urbaine : - analyse du tissu urbain, , - réaction d'un espace public traversant, - groupement de maisons de ville, - standard et répétition, - intégration d'équipements, - hiérarchie des espaces.
MODALITE PEDAGOGIQUE PROJET	Parcelle étroite : - analyse du tissu urbain et déterminant de situation, - circulations verticales et occupation de la parcelle, - logements collectifs, - rapport au sol et progression dans la hauteur, - hiérarchie des espaces.
NBR D'ETUDIANTS POUR CET ENSEIGNEMENT : 28-30	Par la démarche du projet, on traverse les notions d'habitabilité, d'orientation, de sens, d'urbanité.
NBRE DE SEMAINE : 15	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Ce travail est conduit sur plusieurs échelles pour aboutir aux coupes épaisses où le détail est l'ultime point de cohérence de la démarche globale.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
112,5 7	- La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
TRAVAIL PERSONNEL : 112	

S6		COURS TRANSVERSAL : FORMES URBAINES
L.6.16 – CT		
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF
- L. BONY - G. GRIBÉ		Cet enseignement a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le rapport existant entre projet urbain et projet architectural afin de leur permettre de situer leur savoir-faire dans la fabrication de la ville. Il apporte les éléments de culture urbaine nécessaire à la connaissance des principes de la ville traditionnelle, condition pour comprendre la ville actuelle en analysant ses sources théoriques, doctrinales et pratiques. Il aborde les techniques de l'analyse territoriale en vue de sa prise en compte dans le projet.
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU
PROMOTION		Le cours intitulé « <i>Architecture de la ville</i> » aborde la formation de la ville européenne ainsi que les méthodes de l'urbanisme employées de la fin du XIXe siècle jusqu'à nos jours en insistant sur le débat actuel autour de la densité et de la ville étalée. Il ne prétend pas faire des élèves des historiens de la ville ni des urbanistes mais leur apporte des connaissances suffisantes pour mieux comprendre le cadre urbain dans lequel ils devront intervenir. Il entend également leur permettre, dans le cadre de leur travail, d'utiliser certaines méthodes d'analyse provenant des différentes disciplines de l'urbanisme et de mieux situer leur intervention dans un territoire concret et dans un processus complexe où les différents acteurs qu'ils rencontrent ne parlent pas tous le même langage. Construit à partir de l'histoire de la ville européenne (illustré de nombreuses diapositives), il est organisé de la façon suivante : - un balayage chronologique présentant des formes urbaines de la ville antique aux Z.A.C. actuelles en insistant sur le résultat spatial et en présentant à chaque fois la méthode de création initiale et le devenir du lieu. - des approches thématiques mettant toujours en avant les rapports qu'entretiennent ville et architecture des bâtiments, présentant à différentes époques : fondations, régulations, interventions ponctuelles, substitutions, etc... Déroulement du cours, programme indicatif : - « L'architecture contre la ville ». La place de l'architecture dans la fabrication de la ville. - « Manières de penser l'urbanisme ». Les différents modes de fabrication des villes. - L'analyse au service du projet. Relation analyse et projet ; éléments de cartographie urbaine, « morphogenèse », analyse synchronique. - Le logement comme matière de la ville. Chronologie jusqu'en 1850. - La question du logement au péril de la ville. De 1850 à l'institutionnalisation du logement social aujourd'hui - Déclinaison monographique. Londres, Vienne, Amsterdam, Berlin, Francfort. - Des grands ensembles à Val d'Europe. De l'après-guerre à la fin du XX ^e siècle. - Précisions sur un état présent. Deux milliards de personnes vivent dans des bidonvilles, Dubai, Shanghai, ... - Anachronique des utopies. De Platon au Grenelle de l'environnement. - L'état, le maire et l'architecte. Responsabilités et compétences des acteurs de l'aménagement et de la ville, en France.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,15		
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5 TD : 0,5		
NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION
NBR D'HEURES :		- deux exercices. 1 - « Quatrième de couverture » d'un ouvrage pris dans la bibliographie du cours ; travail individuel. 2 - Représentation d'un dispositif urbain, élément d'architecture ponctuelle de la ville ; travail à deux.
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
28	2	- Examen Final.
TRAVAIL PERSONNEL : 21		

L.6.17 – Histoire et Sciences humaines – 3 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	14	21			21	1,5	21	0,50	3
	Philosophie	14	21			21	1,5	21	0,50	
	Total L.6.17		42			42	3	42	1	

OBJECTIF : L'objectif de cette unité d'enseignement est de poursuivre la formation dans les domaines liés de l'histoire, de la philosophie et des sciences humaines, d'une part de proposer d'autre part les moyens d'une réflexion critique tout en introduisant par ses contenus, les méthodes mises en œuvre et les travaux demandés, à une démarche de recherche.

MODE D'EVALUATION DE L'UE : L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement; la note éliminatoire après la 2ème session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.

S6 L.6.17 – HA	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE
EQUIPE ENSEIGNANTE	OBJECTIF
- K. BOWIE - A. BONDON	
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50	
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
21 1,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

S6 L.6.17 – PH01	PHILOSOPHIE ARCHITECTURE ET PHILOSOPHIE : LE DROIT A LA VILLE : PROBLEMES ET ENJEUX
RESPONSABLE	OBJECTIF
- P. SIMAY	Partant des travaux d'Henri Lefebvre, l'objectif du cours est de comprendre en quoi l'idée d'un <i>droit à la ville</i> constitue un registre d'analyse et d'action central dans la transformation des politiques urbaines contemporaines.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
½ PROMOTION COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50	La capacité des citadins ordinaires à occuper et à s'approprier l'espace urbain, à transformer la ville dans son mode de production et surtout ses usages afin de bénéficier de meilleures conditions de vie sera interrogée à partir de trois thématiques majeures : <u>La ville comme lieu du politique.</u> Les changements d'échelles liés aux effets économiques de la mondialisation et les nouvelles exigences démocratiques de participation conduisent aujourd'hui à redéfinir la relation entre ville et citoyenneté, notamment avec la promotion d'une « citoyenneté urbaine » dont nous expliciterons les enjeux philosophiques (E. F. Isin, Habermas, Rosanvallon). <u>L'égalité d'accès aux espaces, ressources et services publics.</u> La façon dont le droit à la ville est mobilisé comme une stratégie de résistance à ségrégation et à la privatisation de l'espace, de lutte contre les inégalités environnementales et d'accessibilité des personnes en situation de vulnérabilité nous conduira à questionner les présupposés philosophiques du concept. de justice/injustice spatiale (D. Mitchell, D. Harvey) <u>La reconnaissance de la diversité culturelle.</u> La ville comme scène de confrontation et d'affirmation des différences culturelles nous permettra enfin d'aborder le problème de la reconnaissance (Honneth) et de l'inclusion des « minorités » ainsi qu'à questionner la portée et les limites du modèle de « citoyenneté multiculturelle » (Taylor, Kymlicka, Fraser).
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5	
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistral.
SEMESTRE	SEMESTRE
21	1,5
TRAVAIL PERSONNEL : 21	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Contrôle continu et note de réflexion critique à partir des questions traitées en cours sous la forme d'un article destiné à une revue d'école.

S6		PHILOSOPHIE	
L.6.17 – PH02		ARCHITECTURE ET PHILOSOPHIE : L'URBAIN	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- V. FABBRI		Cet enseignement a pour objectif d'analyser les critiques de l'urbanisme. Le terme « urbain », volontiers substitué à celui de « ville », dénote une transformation de notre rapport à la ville qu'il convient de comprendre pour y intervenir.	
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU	
½ PROMOTION		Nous axerons le programme de ce cours sur les apports des situationnistes, et sur l'œuvre de Guy Debord, en mettant en évidence les contradictions apparentes entre une stratégie de l'intervention immédiate (pratiques urbaines et construction de situations), et une théorie/pratique de l'utopie. Ce qui nous conduira à prendre en compte les lectures actuelles de cet héritage par les architectes et les philosophes.	
COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,50		ORGANISATION	
MODALITÉ PÉDAGOGIQUE CM : 1,5		Nous partirons d'une étude des textes situationnistes, en particulier dans leur relation au marxisme, mais aussi à Huizinga. Nous associerons cette étude à une analyse de leurs pratiques, de la dérive au cinéma, et nous les confronterons à d'autres pratiques urbaines (performance et danse, américaine notamment), en nous interrogeant sur ce que peut signifier une intervention architecturale, une construction de situations, aujourd'hui. Nous nous interrogerons ensuite sur la signification de l'utopie en architecture et en urbanisme, à partir de Constant, bien sûr, mais aussi d'une manière plus générale, ce qui exigera un retour sur les utopies constructivistes, sur les contre-utopies, mais aussi sur les utopies philosophiques, y compris les plus anciennes, presque toujours liées à la construction d'un espace urbain.	
NBRE DE SEMAINE : 14		Ces études nous conduiront à étudier le rôle du « jeu » dans l'architecture contemporaine (Koolhaas, Tschumi etc.), et le rôle des architectes dans la construction de nouveaux rapports à la ville.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES	
SEMESTRE		SEMESTRE	
21		1,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 21		Contrôle continu, et rédaction d'un texte, qui soit l'analyse de la construction d'une situation, ou celle d'une utopie architecturale.	

L.6.18B – Informatique et Construction – 7 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.6.18B	Informatique	14	21	35		56	4	49	0,50	8
	Construction générale 6 (structure)	14	21			21	1,5	21	0,25	
	Ambiance 4	14	21			21	1,5	21	0,25	
	Total L.6.18A		63	35		98	7	91	1	

OU

L.6.18A – Expression plastique et Construction – 7 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.6.18A	Démarche plastique	14		98		98	7	14	0,50	8
	Construction générale 6 (structure)	14	21			21	1,5	21	0,25	
	Ambiance 4	14	21			21	1,5	21	0,25	
	Total L.6.18B		42	98		140	10	56	1	

OBJECTIF
L.6.18B
ET L.6.18A

L'enseignement de l'informatique (1/2 promotion) fournit les connaissances pour produire des images de synthèse fixes et animées représentant le projet architectural et urbain. La problématique des structures est développée autour des matériaux bois et acier et montre la relation entre choix technologique et expression architecturale. L'enseignement d'ambiances approfondit les notions liées au confort visuel en vue de la maîtrise des dispositifs et apports de lumière naturelle et artificielle dans le projet. La formation artistique (1/2 promotion) pose les démarches plastiques comme productrices d'espaces; l'enjeu et la réflexion d'ordre esthétique se situent dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux.

MODE D'EVALUATION DE L'UE
L.6.18B
ET L.6.18A

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1^{ère} session d'examen en fin de semestre ; un coefficient leur étant affecté (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. La session de rattrapage est autorisée pour chaque enseignement ; la note éliminatoire après la 2^{ème} session de contrôle est de 8/20 pour de chaque enseignement.

S6 L.6.18B – IN		INFORMATIQUE REPRESENTATION INFORMATIQUE DU PROJET : IMAGES DE SYNTHESE ET ANIMATIONS	
RESPONSABLE - F. GUENA		OBJECTIF Cet enseignement a pour objectif de fournir les connaissances en termes de savoir et Savoir-faire pour produire des images de synthèse fixes et animées représentant le projet. Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de s'adapter à n'importe lequel des logiciels auxquels il est susceptible d'être confronté lors de son cursus à l'école et dans son activité professionnelle.	
OBLIGATOIRE AU CHOIX ½ PROMOTION COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,50 MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5 TD : 2,5 Groupe 1 : - D. HAMANI/C. MORANDI Groupe 2 : - S. BERNDT/F. COUSSON Groupe 3 : - J. BESCOS/R. NUNES		CONTENU L'enseignement comporte trois parties: 1) Interactions lumières-matières. Il s'agit de fournir les connaissances en termes de savoir et savoir faire pour produire des images de synthèse fixes représentant des vues extérieures ou intérieures d'architecture. Contenu du cours : Rappels de modélisation en 3D – maillages, Type et propriétés des projections (caméra), Bitmap - Couleurs, Types et propriétés des lumières, Types et propriétés des matériaux, Mapping, Ombres, Techniques algorithmiques (possibilités et limites) : Ombrages (Gouraud Phong), Ray-tracing, Radiosity, Photon mapping, etc. Effets Travaux dirigés : Visualisations extérieures et intérieures de l'architecture (lumière naturelle et artificielle), Visualisation du paysage (terrain, végétation, eau etc.). 2) Traitement d'images et réalité augmentée. Il s'agit de fournir les connaissances en terme de savoir et savoir faire pour produire des images intégrant des vues du projet virtuel dans son environnement. Contenu du cours : Techniques basiques (calques, masques, détourage, filtres etc.), Retrouver les paramètres de prise de vue à partir d'une photo de l'environnement (position du photographe etc.), Insertion d'une projection d'un modèle virtuel dans une image du réel, Traitement des interactions virtuel/réel : ombres, réflexions etc., Enregistrement, formats d'images et compression. Travaux dirigés : Insertion de vues d'un projet architectural dans son environnement. 3) Animations. Fournir les connaissances en termes de savoir et savoir faire pour produire des films de synthèse présentant un projet d'architecture. Contenu du cours : Trajectoire des caméras, Morphing, antialiasing et autres filtres, Enregistrement et compression vidéo. Travaux dirigés : Production d'un film de présentation d'un projet architectural.	
NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION Interactions lumières-matières (7 séances = 28h.) Traitement d'images et réalité augmentée (4 séances = 16h.) Animation (3 séances = 12h.) La 1/2 promotion est divisée en 3 groupes.	
NBR D'HEURES :		CONTROLE DES CONNAISSANCES - Exercices effectués à chaque séance et dossier final. - Contrôle continu : 100%.	
SEMESTRE	SEMAINE		
56	4		
TRAVAIL PERSONNEL : 49			

S6 L.6.18A&B – CT	CONSTRUCTION GENERALE 6 (STRUCTURE)
EQUIPE ENSEIGNANTE -01 : J.M. PERINJ.P FRANCA - 02 : J.P. ALBERTANI	OBJECTIF La problématique générale de la conception des structures étudiée dans l'UE L5.14 se trouve ici développée sur les choix des matériaux bois et acier. Il s'agit de montrer la relation entre choix technologique et expression architecturale et de mettre en évidence les questions relatives à la mise en œuvre et leur incidence sur le projet. Développer la culture technique spécifique des matériaux « à ossatures » en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.
OBLIGATOIRE AU CHOIX ½ PROMOTION	CONTENU <i>Construction bois :</i> La filière bois et ses enjeux spécifiques. Matériaux bois et dérivés du bois, caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives Typologie des systèmes constructifs, de production et de mise en œuvre, les performances, le dimensionnement des principaux ouvrages. <i>Construction métallique :</i> La filière industrielle de production et son histoire. Profils et produits en acier et aluminium Procédés de transformation, d'usinage, et d'assemblage Caractéristiques physiques et mécaniques vis-à-vis des exigences constructives Typologie des systèmes constructifs et dimensionnement. Mixité bois ou béton, Performances. Eléments de dimensionnement.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25	ORGANISATION - deux groupes au choix.
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Contrôle final : 100%
NBRE DE SEMAINE : 14	
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE SEMAINE	
21 1,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

S6 L.6.18A&B – AM	AMBIANCE 4
EQUIPE ENSEIGNANTE 01 : J.P. FRANCA 02 : M. DIAZ-LOPEZ	OBJECTIF Cet enseignement a pour objectif de compléter l'enseignement des semestres précédents sur les notions liées au confort visuel, de mettre en évidence les paramètres du confort et leur incidence sur le projet en vue d'une réelle maîtrise des ambiances et de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.
OBLIGATOIRE AU CHOIX ½ PROMOTION	CONTENU 1. La lumière 2. Phénomènes relatifs à la vision humaine 3. Le confort visuel 4. Le projet et la lumière naturelle 5. Les différentes sources de lumières artificielles 6. Les luminaires
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,25	ORGANISATION Cours magistraux.
MODALITE PEDAGOGIQUE CM : 1,5	CONTROLE DES CONNAISSANCES Le contrôle des connaissances se fait sous forme d'examen partiel et terminal.
NBRE DE SEMAINE : 14	
NBR D'HEURES :	
SEMESTRE SEMAINE	
21 1,5	
TRAVAIL PERSONNEL : 21	

S6 L.6.18A – DP		DEMARCHE PLASTIQUE	
EQUIPE ENSEIGNANTE		OBJECTIF	
01 : S. NAVA 02 : M. DESSARDO 03 : L. GODART 04 : V. JOUVEH.REIP 05 : G. ROUVILLOIS 06 : V. BIGO 07 : A. PHILIPPE		Cette unité d'enseignement réunit une série d'enseignements posant les démarches plastiques comme productrices d'espace. L'enjeu de ces démarches se situe dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux. Elle propose, outre la pratique de telles démarches, une réflexion d'ordre théorique et esthétique.	
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU	
GROUPES COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50 MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7		Les étudiants choisissent une des thématiques proposées lors des inscriptions pédagogiques.	
NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION	
NBR D'HEURES :		L'enseignement se pratique sur une journée continue d'atelier pour permettre l'expérimentation personnelle et la recherche d'une maîtrise des réflexions et techniques acquises aux semestres précédents.	
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
98	7	- Mode pédagogique : contrôle continu.	
TRAVAIL PERSONNEL : 14			

S6 L.6.18A – DP01	DEMARCHE PLASTIQUE PRODUCTRICES D'ESPACE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- S. NAVA	Le cours se déploiera dans des exercices et des expérimentations où s'articuleront la mise en œuvre et en relation des différents outils (concrets et conceptuels) acquis au cours des années précédentes au regard de ses préoccupations et désirs propres.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Travailler d'après une phrase de Gilles Deleuze :
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50	« Le territoire ne vaut que par le geste qui permet d'en sortir. »
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7	Exercices en atelier et en extérieur : séances à caractère expérimental relatives aux concepts que met en œuvre cette phrase : entre autres : le territoire - le geste / le mouvement - le seuil / la limite. - Considérer des questions physiques > travailler la question des gestes : qu'est-ce qu'un geste en peinture ? en sculpture, en dessin ? Avec la vidéo, explorer la relation à la performance (dans l'Art Contemporain, dans la danse). - Considérer des questions topographiques > autour des modes de représentation cartographique et de plan, de la définition de ce que peut être une limite par des médiums plastiques (aussi, comment cartographier un geste ? Considérer les espaces intimes / domestiques en rapport à l'espace public, la notion de géographie mentale...) - Considérer aussi des questions d'ordre social, en se penchant sur les pratiques artistiques qui proposent des espaces « relationnels » et questionnent la capacité de l'Art à produire du lien au sein de la cité.
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	Exercices en atelier, visites d'exposition, projections.
SEMESTRE SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
98 7	- Série d'exercices : dessin / photographie / volume / performance.
TRAVAIL PERSONNEL : 14	- Contrôle continu : 100%.

S6 L.6.18A – DP02		DEMARCHE PLASTIQUE «A CONTEXTUAL TOOLBOX»	
RESPONSABLE		OBJECTIF	
- M. DESSARDO		<p>Ce cours aborde la pratique de la sculpture (fût-ce sous une forme éphémère), de la vidéo, du dessin et de la photographie comme outils d'analyse du réel. Il s'agira d'explorer notre environnement au moyen de langages concrets qui modèlent directement la matière du monde physique qui nous porte, nous constitue et nous inspire. Ces pratiques seront mises en rapport avec le contexte urbain et nourries par des événements artistiques et des expositions en cours.</p> <p>Purpose : This program is an introduction to the praxis of sculpture, video, drawing and photography as parts of a toolbox helping to analyze reality. It aims to explore our environment through concrete forms of language, shaping the very material and flesh of the physical world which is altogether encompassing, supporting, constituting and inspiring us.</p>	
OBLIGATOIRE AU CHOIX		CONTENU	
GROUPES		A partir d'œuvres contemporaines exposées à Paris, les étudiants sont amenés à développer un projet plastique personnel et contextuel.	
COEFFICIENT DE PONDERATION :			
0,50			
MODALITE PEDAGOGIQUE			
TD : 7			
NBRE DE SEMAINE : 14		ORGANISATION	
NBR D'HEURES :		<p>Le cours est fondé sur des règles de jeu conçues collectivement à chaque début de semestre. Nous commençons par visiter une ou deux expositions d'art contemporain en cours. Nous utilisons ces expositions comme une matière première et un point de départ.</p> <p>Vidéo, dessin, sculpture urbaine, photo Video, drawings, urban sculpture, photography</p>	
SEMESTRE	SEMAINE	CONTROLE DES CONNAISSANCES	
98	7	- Contrôle continu : 60% et rendu final : 40%.	
TRAVAIL PERSONNEL : 14		- Participation ponctuelle au jury d'E. Licha (7H) et de J. Ancelot (7H).	

S6 L.6.18A – DP03	DEMARCHE PLASTIQUE LANGAGES PLASTIQUES – DESSIN – ESTHETIQUE
RESPONSABLE - L. GODART	OBJECTIF Langages plastiques – dessin – esthétique Un dessin n'est pas une copie de la réalité mais sa traduction, un dessin fonctionne comme un langage. L'usage est de parler de « langages plastiques », l'emploi est de parler du dessein du dessin. Nous pensons par représentation, le dessin est une des figures protéiformes de la représentation, mais le dessin est double, il représente et se représente ; il est image et magie ; il est reconnaissance et projet. Les «démarches plastiques» proposées permettent une sensibilisation à ce qui constitue la sémantique du dessin comme graphe d'appréhension du sensible et du visible : je regarde ce que je vois. Un «percept» écrit devient un concept qui permet le projet de « percept », etc... Les séries d'exercices imposés constituent un enseignement de fond qui articule la difficile interface entre le dessin de représentation et le dessin de projet. Langages plastiques «le sens d'une question c'est la méthode par laquelle on y répond» Wittgenstein. Expérimenter des langages plastiques parce qu'ils se constituent comme savoirs empiriques, parce qu'ils instruisent du «sens».
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES COEFFICIENT DE PONDÉRATION : 0,50 MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7	<p>Ce qui se crée n'existe que par son image commune , ce qui se crée se construit devant soi , c'est toujours «un pas au-delà», un trébuchement peut-être, une connaissance certainement plus qu'une re-connaissance. Nous jouons avec les signifiants des langages plastiques.</p> <p>Les 4 sujets –génériques traités s'organisent en 3 phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recherches dirigées (extérieurs et atelier) 2. Œuvre-réalisation (atelier) 3. Cahier de représentation (personnel et atelier)
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	<p>Quatre séries d'exercices :</p> <p><i>Pictogrammes</i> et constitution d'un répertoire personnel de pictogrammes-signes. Relation signes-fond, introduction à la couleur et à l'image, collages sériels. <i>Cerf-volants immobiles</i> : sculpture-structure, piège à espace et à lumière, vocabulaire de figures d'espace. Représentation multiples de cette sculpture, invention des langages appropriés. <i>Parcours urbain</i>. Différents parcours urbains ponctuées de croquis rapides qui saisissent les qualités plastiques et visuelles des formes, des figures d'espace, des signes et des jeux de lumière. Travail en atelier pour répertorier et conduire des relectures de ce qui se constitue comme « éléments de percept. » <i>Scénoplastie</i> : construction d'un dispositif visuel qui met en scène des éléments hétérogènes dans un espace donné. Ce travail permet d'élaborer les rudiments d'une scénographie immobile.</p>
SEMESTRE	SEMESTRE
98	7
TRAVAIL PERSONNEL : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES - Contrôle continu : 100%

S6 L.6.18A – DP04	DEMARCHE PLASTIQUE PHOTO, VIDEO
RESPONSABLE	OBJECTIF
- H. REIP	Cet enseignement a pour objectif d'explorer les notions de cadrage et de spacialisation de l'image. Par le biais de la photographie et de la vidéo, nous analyserons la relation que l'on peut établir entre le temps de l'image fixe et la durée de l'image mouvement.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Cet enseignement regroupe deux enseignements alternés :
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50	<u>Exercice 1 :</u> - Utiliser la photographie non pas pour ses caractéristiques techniques mais pour celles de formation du regard. A l'encontre de l'idée que la photographie copierait la réalité, découvrir qu'une image se construit mentalement ou inconsciemment. Les séances de dérushage entraîneront le travail vers un montage à partir des images réelles sur quelques lieux. Dans ce temps seront questionnées les notions de fiction récit de temps dans l'image fixe contrairement à la durée du cinéma.
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7	<u>Exercice 2 :</u> Dans la suite logique du premier exercice, il s'agira ici de réaliser un film court d'animation. Le film d'animation ou de dessin animé, induit un rapport à l'image et à la vitesse. Il sera donc question de donner l'impression du mouvement des images fixes. Au travers de références au film expérimental (Oskar Fischinger, Norman Mc Laren, Martin Arnold), l'exercice se décomposera en quatre temps : - l'écriture de scénario - la réalisation d'un story board - un tournage - un montage
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
NBR D'HEURES :	- Dessins, storyboard, vidéo.
SEMESTRE	SEMESTRE
98	7
TRAVAIL PERSONNEL : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
	- Rendus en fin de semestre.

S6 L.6.18A – DP05	DEMARCHE PLASTIQUE LIGNE 139
RESPONSABLE	OBJECTIF
- G. ROUVILLOIS	<p>"Quelle merveille de regarder quelque chose qu'on ne voit pas" J-L Godard - Histoires du Cinéma 1</p> <p>La ligne directrice de ce semestre sera la ligne de bus 139. Celle-ci parcourt une portion de la banlieue nord de la porte de la Villette au Stade de France à Saint-Denis. Ce bus a pour caractéristique de traverser des paysages extrêmement divers et stéréotypés à la fois : habitat ouvrier, grands chantiers, terrains vagues, patrimoine industriel, petit pont sur le canal, coins charmants, habitat social en construction..</p> <p>Ces lieux chargés d'histoire et cependant en perpétuelle évolution sont-ils au ban du lieu qu'est Paris? Ou'est-ce qui l'en distingue? Où est la limite? C'est en regard de ces problèmes de considération et en réfléchissant au statut de ces espaces, que nous nous attacherons à distinguer et analyser les différentes zones qui composent le trajet, à trouver les moyens de restituer la notion de parcours, puis de prendre position comme force de proposition.</p>
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	<u>Analyse</u> : collecter des images et des notes, analyser les paysages
COEFFICIENT DE PONDERATION :	<u>Les clichs</u> : repérer sur le trajet ce qui selon chacun constitue l'identité de cette banlieue ou de LA banlieue. Travail sur la notion de paysage.
0,50	<u>Espace fantasmé</u> : créer une transition en deux vues.
MODALITE PEDAGOGIQUE	<u>Anti-clichs</u> : faire une trouvaille
TD : 7	<u>Scénario</u> : à partir du matériel accumulé, adopter un point de vue sur ce site et personnaliser son parcours en inventant un scénario. (invitation à pénétrer ce territoire)
	<u>Création in situ</u> : proposer une intervention artistique sur un des points ou l'ensemble du parcours, qui viendra modifier la perception que l'on a de cet espace. (installation, affichage urbain, jardin, projection, peinture...).
NBRE DE SEMAINE : 14	ORGANISATION
	Voyages en bus, travail en atelier, visites d'expositions en rapport avec les thèmes du cours, présentations d'oeuvres d'artistes étant intervenus dans l'espace public, textes, invitations de théoriciens du paysage.
	Bibliographie : : Oliver Sacks "L'éveil" Anne Cauquelin "L'invention du paysage" G Pérec "Tentative d'épuisement d'un lieu parisien"
	Les étudiants pourront, bien que la première notation du projet passe par le dessin, recourir à d'autres médias tels que la vidéo, la photographie, la performance, la peinture et l'installation.
NBR D'HEURES :	Le montage (conception d'un livre, film vidéo, ensemble photographique, installation etc.) apparaîtra comme un support idéal pour reconstruire un espace propre à l'étudiant.
SEMESTRE	CONTROLE DES CONNAISSANCES
98	- Contrôle continu : 100%.
SEMAINE	
7	
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S6 L.6.18A – DP06	DEMARCHE PLASTIQUE L'ECOLE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- V. BIGO	Cet enseignement permet d'apprendre sur des lieux réels à faire des propositions autres, utopiques, poétiques, en tenant compte de l'existant.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Dans un lieu vécu chaque jour comme l'Ecole, repenser d'autres manières d'y travailler, d'y circuler et d'y communiquer.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50	ORGANISATION
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7	Pour cela, des rendus soit dessinés, soit informatiques, feront l'objet d'une exposition, ainsi que la fabrication d'un livret (mise en page, typographie).
NBRE DE SEMAINE : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
NBR D'HEURES :	- Contrôle continu : 100%.
SEMESTRE	
SEMESTRE	
98	7
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

S6 L.6.18A – DP07	DEMARCHE PLASTIQUE LA SCULPTURE COMME MODELE
RESPONSABLE	OBJECTIF
- A. PHILIPPE	Cette unité d'enseignement réunit une série d'enseignements posant les démarches plastiques comme productrices d'espace. L'enjeu de ces démarches se situe dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux. Elle propose, outre la pratique de telles démarches, une réflexion d'ordre théorique et esthétique.
OBLIGATOIRE AU CHOIX	CONTENU
GROUPES	Les étudiants choisissent une des thématiques proposées lors des inscriptions pédagogiques.
COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,50	ORGANISATION
MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 7	L'enseignement se pratique sur une journée continue d'atelier pour permettre l'expérimentation personnelle et la recherche d'une maîtrise des réflexions et techniques acquises aux semestres précédents.
NBRE DE SEMAINE : 14	CONTROLE DES CONNAISSANCES
NBR D'HEURES :	- Mode pédagogique : contrôle continu.
SEMESTRE	
SEMESTRE	
98	7
TRAVAIL PERSONNEL : 14	

L.6.19 – Rapport de stage et d'études – 7 Ects

UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	NBR DE SEMAINE	NOMBRE D'HEURES ENCADREES PAR MODE PEDAGOGIQUE			HEURES SEMESTRIELLES ENCADREES	HEURES SEMAINE	HEURES TRAVAIL PERSONNEL	COEFF	TOTAL ECTS
			COURS	TD	PROJET					
L.6.19	Stage de première pratique							105	0,40	3
	Rapport d'études et sa soutenance	14		14		14	1	100	0,60	4
	Total L.6.19			14		14	1	205	1	

OBJECTIF | Le stage de première pratique est destiné à appréhender la diversité des pratiques professionnelles. Le rapport d'études est un travail personnel écrit, de réflexion et de synthèse, sur les questionnements menés à partir des travaux déjà effectués, des enseignements reçus et des stages suivis.

MODE D'EVALUATION DE L'UE | L'évaluation porte sur la rédaction des deux rapports relatifs aux enseignements et la soutenance orale dont fait l'objet le rapport d'études du cycle licence.

L'ORGANISATION DES STAGES

Les deux périodes de stages obligatoires sont destinées à appréhender la diversité des pratiques professionnelles. Il s'agit des stages d'observation qui doivent être pensés en complémentarité pour permettre la découverte de différents acteurs, thématiques, domaines d'intervention, d'échelles... Comptées en semaines, elles sont réparties sur l'ensemble du premier cycle, réduisant la durée de chaque semestre à 16 semaines (15 semaines au semestre 4 et au semestre 6). Les inter semestres représentent ainsi pour l'étudiant, un temps privilégié pour effectuer ses stages. Le temps des stages n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 2200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement «école».

STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER – 3 ECTS

OBJECTIF	Le stage « ouvrier et/ou chantier » est l'occasion privilégiée de la découverte et de l'observation du chantier, moment particulier ou l'idée et le dessin d'un projet élaboré antérieurement par d'autres acteurs deviennent une réalité construite. Le chantier peut être de construction, de rénovation, de restauration, de finition, de décoration, de fouilles archéologiques, voire de démolition. Ce stage peut être effectué dans toute structure concernée par le chantier : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, bureau d'études techniques, entreprise, artisan, bureau de contrôle, etc.. Il est positionné en deuxième année du premier cycle et peut être effectué dans les semaines réservées, à temps plein ou à temps partiel.
MODALITES DE SUIVI	Le stage est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Il est validé au sein de l'unité d'enseignement L.4.11 du semestre 4 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche de validation du stage dûment remplie par le maître de stage et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.
TUTEUR DE STAGE	En fonction de l'orientation pédagogique qu'il souhaite donner à son stage, l'étudiant choisit un enseignant tuteur de stage au sein de l'unité d'enseignement. Ensemble, ils définissent le projet pédagogique du stage puis tout au long de celui-ci, l'étudiant saisit l'enseignant tuteur de stage et la commission des stages de toute question relative au déroulement du stage. L'enseignant tuteur de stage est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant stagiaire pour l'élaboration du rapport de stage.
DUREE DU STAGE	La durée du stage est de 3 semaines minimum ou de 105 heures.

STAGE DE PREMIERE PRATIQUE – 3 ECTS

OBJECTIF	L'éventail des structures d'accueil possibles est très large : toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'études, de protection...d'architecture, d'urbanisme et du paysage. Il fait partie intégrante du cursus proposé aux étudiants et à ce titre, il doit être clairement identifié dans sa liaison avec un enseignement et un enseignant tuteur de stage au même titre qu'il est clairement identifié en liaison avec une structure d'accueil extérieure à l'école.
MODALITES DE SUIVI	Il est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Le stage est validé au sein de l'unité d'enseignement L.6.19 du semestre 6 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche d'évaluation du stage dûment remplie par le maître de stage et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.
TUTEUR DE STAGE	En fonction de l'orientation pédagogique qu'il souhaite donner à son stage, l'étudiant choisit un enseignant tuteur de stage au sein de l'unité d'enseignement. Ensemble, ils définissent le projet pédagogique du stage puis tout au long de celui-ci, l'étudiant saisit l'enseignant tuteur de stage et la commission des stages de toute question relative au bon déroulement du stage. L'enseignant tuteur de stage est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant stagiaire pour l'élaboration du rapport de stage.
DUREE DU STAGE	La durée du stage est de 3 semaines minimum ou de 105 heures.
RAPPORT DE STAGE	Le rapport de stage est un travail original réalisé par le stagiaire pendant le stage et finalisé à la fin de son stage. Il doit être rendu par l'étudiant à l'enseignant responsable pour sa validation. Il doit permettre d'apprécier la nature précise des différentes tâches confiées à l'étudiant et le lien avec les domaines d'enseignement développés dans l'école et d'effectuer un bilan critique personnel des expériences. A l'issue du stage, l'étudiant rédige un rapport de stage qu'il remet à l'administration en un exemplaire, après la validation par l'enseignant et au plus tard 15 jours après la fin du stage. Ce rapport est accompagné de deux documents administratifs, la fiche de validation et la fiche d'évaluation de stage.

LE RAPPORT D'ETUDES

<p>S6 L.6.19 – RE</p>	<p>LE RAPPORT D'ETUDES ET SA SOUTENANCE - 4 ECTS</p>
<p>EQUIPE ENSEIGNANTE</p> <p>- 1 ENSEIGNANT(E) DE PROJET - 1 ENSEIGNANT(E) D'UNE AUTRE DISCIPLINE</p>	<p>DEFINITION ET OBJECTIF</p> <p>Le rapport d'études est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis. Le rapport d'études constitue une synthèse réflexive de l'étudiant sur sa propre production, les enseignements reçus et les stages suivis au cours du premier cycle (à l'ENSAPLV ou autres établissements) à dessein d'une présentation pertinente de son parcours, de ses orientations et de ses perspectives futures, voire du transfert de l'étudiant vers d'autres établissements. Ce travail sollicite : La pratique de la rédaction et de l'argumentation sur des sujets s'inscrivant dans les problématiques abordées au cours du cycle licence, La capacité à cumuler connaissances, références et expériences, La conception et la production de documents combinant textes, dessins, images ; le rapport doit faire état de la maîtrise de la micro-édition par les moyens informatiques. Ces compétences techniques sont au service d'un travail descriptif et analytique : la mise en forme du rapport demande de réunir, d'organiser et d'illustrer des données. Cet exercice permettra à l'étudiant de s'initier aux thèmes de recherches qui accompagnent le projet architectural et urbain, et d'exercer un regard critique et récursif sur cette activité. L'introduction aux recherches documentaires et bibliographiques ; l'élaboration du rapport d'études doit encourager la lecture dialectique, dialogique et synthétisante d'ouvrages. Le rapport d'études n'est pas un travail de recherche autonome de type petit mémoire, ni un portfolio, bien que sa conception poursuive des ambitions professionnelles et universitaires.</p>
<p>OBLIGATOIRE</p>	<p>STRUCTURE ET CONTENU</p>
<p>GROUPES</p> <p>COEFFICIENT DE PONDERATION : 0,60</p> <p>MODALITE PEDAGOGIQUE TD : 1</p>	<p>Le rapport comporte : un texte introductif dans lequel l'étudiant expose ce qui suit ; une synthèse graphique des projets de l'étudiant accompagnée d'un texte réflexif sur son parcours projectuel, les contenus et méthodes des enseignements, et sa progression personnelle. Un texte sur un ou des questionnements, une ou des expérimentations, abordés dans les disciplines associées au projet architectural et urbain (Histoire et Théories, Construction et Environnement, Représentations, Expressions Plastiques, Sciences Humaines). Ce texte est illustré par un choix de travaux (TD ou recherches). Un texte conclusif dans lequel l'étudiant présente et motive ses orientations et perspectives d'études en cycle Master et plus généralement la poursuite de ses études, ses thèmes de travail et d'approfondissement. Une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lus et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en premier cycle. Le rapport d'études est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie).</p>

S6		LE RAPPORT D'ETUDES	
L.6.19 – RE		ET SA SOUTENANCE - 4 ECTS (SUITE)	
NBR DE SEMAINE : 14		DISPOSITION PARTICULIERE POUR LES ETUDIANTS A L'ETRANGER	
NBR D'HEURES :		<p>Le rapport d'études des étudiants inscrits en licence 3, en séjour d'études à l'étranger, comportera : un rapport couvrant les deux ans d'études à l'ENSAPLV, ou autres établissements, selon les prescriptions communes décrites ci-dessus. Un rapport Erasmus qui comportera la présentation de l'institution d'accueil.</p> <p>La synthèse des enseignements suivis par l'étudiant et des travaux effectués. Un texte sur la pédagogie, la théorie et pratique du projet architectural et/ou urbain : les contenus et objectifs, les croisements disciplinaires, les références et bibliographie, les échelles et outils de représentation, les méthodes d'encadrement et d'évaluation, etc . Des éléments comparatifs avec l'ENSAPLV, Un texte sur l'apport culturel de la pratique d'échange. Une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lu et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en licence. Le rapport Erasmus est un travail personnel écrit, de synthèse et de réflexion, sur des questionnements menés à partir des cours suivis, des travaux effectués dans l'institution d'accueil, et de la confrontation des cultures. L'ensemble (1. & 2.) est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie).</p>	
		<p>Le rapport est remis au service des relations internationales, en plusieurs exemplaires en septembre et fait l'objet d'une présentation orale devant un jury.</p>	
SEMESTRE	SEMAINE	ENCADREMENT ET SOUTENANCE	
14	1	<p>Les étudiants sont encadrés par deux enseignants qui participent à la soutenance. L'encadrement se compose d'un enseignant du projet architectural et/ou urbain et d'un enseignant d'une autre discipline. Le rapport d'étude est remis en plusieurs exemplaires en fin de semestre et fait l'objet d'une soutenance devant ce jury. La soutenance a lieu devant un jury qui comprend des responsables d'autres unités d'enseignement.</p>	
TRAVAIL PERSONNEL : 100			

LA MOBILITE A L'ETRANGER

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

OBJECTIF	L'école développe avec des universités étrangères de nombreux partenariats permettant aux étudiants d'effectuer un séjour d'études à l'étranger (cf liste sur le site Internet rubrique : international).
CONTENU	<p>Ces partenariats sont régis par deux principes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil - la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV, par la reconnaissance de l'évaluation des travaux de l'étudiant faite par les enseignants étrangers sur la base d'un contrat d'études conclu entre l'étudiant, l'ENSAPLV et l'université d'accueil. <p>Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la 1^{ère} année du second cycle, mais un départ en seconde année du second cycle est possible si ce départ est suffisamment motivé par le projet personnel de l'étudiant. En tout état de cause une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.</p> <p>Les conditions d'un échange réussi peuvent se résumer de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant doit inscrire cette mobilité dans son projet personnel de formation en choisissant sa destination en fonction de ses centres d'intérêt pédagogique ; le choix de l'université d'accueil doit être déterminé en fonction de la correspondance du programme d'enseignement de l'université d'accueil avec les thématiques de formation souhaitées par l'étudiant. Cette réflexion préalable permet l'élaboration du contrat d'études à l'étranger, nécessaire pour permettre la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV. - Une préparation particulière doit être faite par l'étudiant concernant l'élaboration du mémoire produit à l'issue des Unités d'enseignement 5, 8 et 9 du Master (UEM). En effet, pour ce travail la note finale est donnée par les équipes d'enseignants de l'ENSAPLV encadrant les séminaires thématiques. Avant son départ, l'étudiant devra prendre contact avec un enseignant du pôle qu'il aura choisi, afin de déterminer avec lui le travail et les modalités d'avancement de ce travail à l'étranger. Cet enseignant tuteur assurera le suivi de l'étudiant à l'étranger concernant son travail de mémoire, mémoire qui sera soutenu par l'étudiant à son retour en France. <p>Durant son séjour à l'étranger l'étudiant pourra bénéficier d'un encadrement relais par un enseignant étranger pouvant l'aider dans son travail de recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étudiant doit atteindre un niveau linguistique suffisant pour lui permettre de suivre des cours dans la langue du pays d'accueil.
MODALITES PRATIQUES DE LA PREPARATION	<p>Les étudiants doivent consulter sur le site de l'école la liste des universités partenaires avec des liens leur permettant d'accéder aux sites de ces universités, le dossier de candidature, les réunions d'informations qui seront programmées début décembre.</p> <p>Enfin, il faut rappeler que l'étudiant n'est pas pénalisé au regard du nombre d'inscriptions maximal dans le second cycle puisqu'une inscription annuelle supplémentaire est possible lorsque l'étudiant effectue une mobilité faisant l'objet d'une convention.</p>
A LA DISPOSITION DES ETUDIANTS	<ul style="list-style-type: none"> - le guide du candidat - les adresses électroniques des étudiants de l'ENSAPLV en mobilité à l'étranger, des étudiants étrangers présents à l'ENSAPLV - les brochures des écoles partenaires - les contrats d'études des étudiants qui ont bénéficié des échanges
AIDES	*Erasmus, Ministère de la Culture, Mairie de Paris, Conseil régional, ces deux dernières bourses étant attribuées sous critères sociaux. Toutes ces aides sont cumulables avec les bourses sociales.

ECTS

APPLICABLES QU' AUX ETUDIANTS EN MOBILITE

S	UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	H. SEMEST. ENCADREES OPTION A	H. SEMEST. ENCADREES OPTION B	H. DE TRAVAIL PERSO. OPTIONS A ET B	CREDITS ECTS PAR ENS.	TOTAL ECTS
5	L.5.13	Architecture du logement urbain	120	120	120	10	14
		Cours transversal : l'habitat collectif	28	28	21	2	
		Langues vivantes	28	28	14	2	
	L.5.14	Construction générale 5	21	21	21	3	9
		Ambiances 3	21	21	21	3	
		Analyse constructive	42	42	14	3	
	L.5.15A ou	Informatique	56		49	4	7
		Histoire de l'architecture moderne et contemporaine	42		28	3	
	L.5.15B	Démarches plastiques		98	14	4	7
		Histoire de l'architecture moderne et contemporaine		42	28	3	
TOTAL			358	400	288	253	30

S	UE	ENSEIGNEMENTS ASSOCIES	H. SEMEST. ENCADREES OPTION A	H. SEMEST. ENCADREES OPTION B	H. DE TRAVAIL PERSO. OPTIONS A ET B	CREDITS ECTS PAR ENS.	TOTAL ECTS
6	L.6.16	Ville analyse urbaine et édifice	112,5	112,5	112	10	14
		Cours transversal : formes urbaines	28	28	21	2	
	L.6.17	Histoire	21	21	21	1,5	3
		Philosophie	21	21	21	1,5	
		Informatique		56	49	4	
	L.6.18B	Construction générale 6	21	21	21	2	8
		Ambiances 4		21	21	2	
	L.6.18A	Démarches plastiques	98		14	4	8
		Construction générale 6	21			2	
	L.6.19	Ambiances 4	21			2	7
Stage				105	3		
L.6.19	Rapport d'étude et soutenance	14	14	100	4	7	
TOTAL			336,5	294,5	436	471	30

*ERASMUS : Ce programme concerne les acteurs de l'enseignement supérieur. Depuis son lancement en 1987, il a bénéficié à près d'un million d'étudiants et de professeurs en Europe. Ses objectifs sont de soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur et de promouvoir la mobilité.

LE DOUBLE CURSUS ARCHITECTE - INGENIEUR

CONTACTS

ENSAPLV :

- JEAN-PIERRE FRANCA

& ET JEAN-MARIE PERIN (ENSEIGNANTS)

jpfranca@paris-lavillette.archi.fr

jmperin@paris-lavillette.archi.fr

ESTP :

- ADRIANA MIRI (ENSEIGNANTE)

miri@profs.estp.fr ou <http://www.estp.fr>

PRESENTATION

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette (ENSAPLV) en partenariat avec l'école spéciale des travaux publics (ESTP) proposent une double formation pour les étudiants en architecture et pour les élèves ingénieurs qui permet d'obtenir un niveau bac + 7 et les 2 diplômes d'ingénieur du bâtiment et le diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master. Il s'agit de mettre en place au sein des deux établissements deux cursus de formation longue permettant à certains étudiants en s'inscrivant en première année à l'école d'architecture d'obtenir en sept ans un double diplôme d'architecte et d'ingénieur et à des étudiants entrant à l'ESTP section bâtiment à l'issue des classes préparatoires d'obtenir en trois ans le diplôme d'étude en architecture et avec deux années supplémentaires le diplôme d'état d'architecte en même temps que celui d'ingénieur. Dans les deux cas de figure, la double formation se développe donc au minimum sur sept ans après l'obtention du baccalauréat.

PRESENTATION DE LA DOUBLE FORMATION POUR LES ELEVES ARCHITECTES : BI-CURSUS ARCHITECTE INGENIEUR

Les élèves architectes inscrits en première année d'étude à l'ENSAPLV admis à suivre le bi-cursus B.A.I. vont suivre des cours spécifiques à l'ESTP en parallèle à leur formation du premier cycle et du second cycle de l'ENSAPLV durant cinq ans, puis en cas de succès vont pouvoir s'inscrire à l'ESTP pour les deux dernières années de la formation d'ingénieur ESTP spécialiste bâtiment à l'issue desquelles Ils achèveront leur double formation.

PRESENTATION DE LA DOUBLE FORMATION POUR LES ELEVES INGENIEURS : BI-CURSUS INGENIEUR ARCHITECTE

Les élèves ingénieurs inscrits en première année d'étude à l'ESTP admis à suivre le bi-cursus B.I.A. vont suivre des cours du premier cycle de l'ENSAPLV en parallèle à leur formation d'ingénieur durant trois ans, puis en cas de succès vont s'inscrire à l'ENSAPLV pour les deux ans du second cycle à l'issue duquel Ils achèveront leur double formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat « S » avec mention qui s'inscrivent en 1ère année à l'ENSAPLV peuvent postuler pour cette double formation. Ils doivent le faire en même temps que leur demande d'inscription, et dans ce cas, développer les raisons de ce choix dans une lettre de motivation incluse dans le dossier d'inscription à l'ENSAPLV. Un jury inter-établissements décidera après examen des dossiers et entretiens individuels des admissions définitives tenant compte des capacités d'accueil.

DOUBLE – CURSUS ARCHITECTE INGENIEUR

LES ENSEIGNANT(E)S

Les tableaux ci-après présentent par semestre et par unité d'enseignement les enseignant(e)s responsables des enseignements. Les équipes pédagogiques seront diffusées aux étudiant(e)s après les commissions de vacation au titre du premier puis du second semestre.

SEMESTRE 1

UE	Enseignements	Resp. Nom	Prénom
SEMESTRE 1 L11	Initiation au projet d'architecture	ATELA BROSSY DONNADIEU DUGUET FOREST GRIBÉ NUSSAUME CHRISTO-FOROUX BABLEB	ANDREAS VINCENT BRIGITTE PATRICK SYLVIE GÉRALD YANN ANDRÉAS THIBAUT
	Théories de l'architecture et de la ville	CORNU COHEN	VINCENT GILLES
	Construction générale 1	POIRIER	VINCENT
	Structure 1	BALEZ	SUZEL
	Mathématiques	CRESCENZI TERRACOL	EDITH PASCAL
	Histoire de la construction	NEGRE	VALERIE
	Histoire de l'architecture et de la ville	BEDARIDA JANNIERE BOWIE	MARC HELENE KAREN
	Sciences humaines et sociales	AMOUGOU CAYET CORTESERO LE FRANÇOIS	EMMANUEL CAROLE REGIS DOMINIQUE
	Perception et langages plastiques	DELARUE GODART VANDON JULIEN GALLEGO BICHAUD GAUTEL PHILIPPE SEGERS	LÉONORE LIONEL CHRISTOPHE JACQUES ANTOINE JEAN-LUC JACOB ANNE BERTRAND
	Dessin d'architecture	MORANDI BERNDT HUNEAU LAIDET BOISSY MALIKIAN BEAUTEMS PAPIN	CHRISTIAN SERGE REMI PASCALE PATRICE TALINE DOMINIQUE CHRISTINE

SEMESTRE 2

UE	Enseignements	Resp. Nom	Prénom
L22	Initiation au projet d'architecture	AELA BROSSY DONNADIEU DUGUET FOREST GRIBÉ NUSSAUME CHRISTO- FOROUX BABLEB	ANDREAS VINCENT BRIGITTE PATRICK SYLVIE GÉRALD YANN ANDRÉAS THIBAUT
	Théories de l'architecture et de la ville	CORNU COHEN	VINCEN GILLES
	Langues vivantes		
L23	Construction générale 2	POIRIER	VINCENT
	Ambiances 1	LIEBARD	ALAIN
L24	Histoire et théorie de l'architecture et de la ville	BEDARIDA MITTMANN AIKATERINI	MARC ELKE POLYCHRONIADI
	Sciences humaines et sociales	DEBOULET AMOUGOU CORTESERO	AGNES EMMANUEL REGIS
L25	Perception et langages plastiques	DELARUE GODART VANDON JULIEN BICHAUD GAUTEL SEGERS	LÉONORE LIONEL CHRISTOPHE JACQUES JEAN-LUC JACOB BERTRAND
	Géométrie descriptive	DURAND MALIKIAN BOISSY	FREDERIC TALINE PATRICE

SEMESTRE 3

UE	Enseignements	Resp. Nom	Prénom
SEMESTRE 3	L36	Apprentissage du projet d'architecture	
		COHEN	A. GILLES
		GERME	PATRICK
		DENISSOF	SOPHIE
		PHILIPPE	FRANÇOIS
	JEAN	PHILIPPE	
	QUINTARD-HOFSTEIN	PASCAL	
	PORTNOI	ANNE	
	CHASLIN	OLIVIER	
	VADJA	JOANNE	
	CREMONINI	PIETRO	
	Théories de l'architecture et de la ville (philosophie)	NEGRE	VALERIE
	Géographie	MENARD	MIREILLE
		HELAND	LAURE
		ZAHARIA	CATHERINE
L37	Construction générale 3		PHILIPPE
	Ambiances 2		ALAIN
	Géométrie des projections		THIERRY
L38	Histoire et théories de l'architecture et de la ville		CATHERINE
			ANNE
	Sciences humaines et sociales		JACQUELINE
		CHANTEUX	JEAN-MARC
		LEFRANCOIS	DOMINIQUE
L39	Perception et langage plastique		CHRISTIAN
			ANNICK
			STÉPHANIE
			CATHERINE
			CLAUDE
			VERONIQUE
			HUGUES
			EMMANUEL
			B.
		Options thématiques	CF FICHES

SEMESTRE 4

SEMESTRE 4		UE	Enseignements	Resp. Nom	Prénom
SEMESTRE 4	L410		Apprentissage du projet d'architecture	COHEN GERME DENISSOF PHILIPPE JEAN QUINTARD-HOFSTEIN PORTNOI CHASLIN VADJA CREMONINI	A. GILLES PATRICK SOPHIE FRANÇOIS PHILIPPE PASCAL ANNE OLIVIER JOANNE PIETRO
			Théories de l'architecture (construction)	NEGRE	VALERIE
			Langues vivantes	BRASSEL	HARIKLIJA
			Construction générale 4	ALLUIN	PHILIPPE
	L411		Structure 2	POIRIER AUGER	MARIO GABRIEL
			Dessin informatique	BEAUTEMS	DOMINIQUE
	L412		Histoire et théories de l'architecture et de la ville	BOWIE BONDON	KAREN ANNE
			Sciences humaines et sociales	ANCELOT CHANTEUX LOPEZ	JACQUELINE JEAN-MARC LUIS
			Perception et langage plastique	GARRIER DESMIER NAVA PHILIPPE MARCHADOUR GIVERNE BIGO REIP SEGRS	CHRISTIAN ANNICK STÉPHANIE ANNE CATHERINE CLAUDE VÉRONIQUE HUGUES B.

SEMESTRE 5

UE	Enseignements	Resp. Nom	Prénom	
SEMESTRE 5	L513	Architecture de l'édifice	CORNU SCHEOU GAUDIN BOURDIER SECCI SOULIER HÉRITIER LEITNER CHRISTO-FOROUX HENRY BROSSY TAILLANDER KETTOFF	VINCEN ANNE BRUNO MARC CLAUDIO NICOLAS ROBERT PATRICK ANDREAS DIDIER PATRICE INGRID MAXIME
		Cours transversal : l'habitat collectif	MOLEY	CHRISTIAN
		Langues vivantes	BRASSEL	HARIKLUA
		L514	Construction général 5 (structure)	PERIN FRANCA ALBERTANI
Ambiances 3	FRANCA DIAZ-LOPEZ		JEAN-PIERRE MARIA	
Analyse constructive	FRANCA		JEAN-PIERRE	
L515A	Informatique	GUENA	FRANÇOIS	
	Histoire moderne et contemporaine de l'architecture	JANNIERE MITTMANN	HÉLÈNE ELKE	
L515B	Démarches plastiques	DESMIER DESMIER LICHA LAFFAGE JEUDY GARRIER JULIEN	ANNICK JEAN EMMANUEL ARNAULT OLIVIER CHRISTIAN JACQUES	

SEMESTRE 6

UE	Enseignements	Resp. Nom	Prénom
L616	Ville, analyse urbaine et edifice	BOURDIER GERME GRIFO NJOO PHILIPPE CHAUDHURI DENISSOF CHANTEUX BROSSY TAILLANDIER	MARC PATRICK IGNACE JAMES FRANÇOIS BIKASH SOPHIE JEAN-MARC PATRICE INGRID
	Cours transversal : formes urbaines	BONY GRIBÉ	LAURENT GÉRALD
L617	Histoire de l'architecture et de la ville	BOWIE BONDON	KAREN ANNE
	Philosophie	FABBRI SIMAY	VÉRONIQUE PHILIPPE
L618A	Démarches plastiques	NAVA DESSARDO GODART REIP ROUVILLOIS BIGO PHILIPPE	STÉPHANIE MARC LIONEL HUGUES GWEN VÉRONIQUE ANNE
	Construction générale 6 (structure)	PERIN FRANCA ALBERTANI	JEAN-MARIE JEAN-PIERRE JEAN-PIERRE
	Ambiances 4	FRANCA DIAZ-LOPEZ	JEAN-PIERRE MARIA
L618B	Informatique	GUÉNA	FRANÇOIS
	Construction générale 6 (structure)	PERIN FRANCA ALBERTANI	JEAN-MARIE JEAN-PIERRE JEAN-PIERRE
	Ambiances 4	FRANCA LOPEZ-DIAZ	JEAN-PIERRE DIAZ

UE : Unité d'enseignement

**ECOLE
NATIONALE
SUPERIEURE
D'ARCHITECTURE
DE
PARIS LA VILLETTE**



144, avenue de Flandre – 75019 PARIS
Téléphone : 01.44.65.23.00 – Télécopie : 01.44.65.23.01
www.paris-lavillette.archi.fr

ISSN 0-224-246 X

